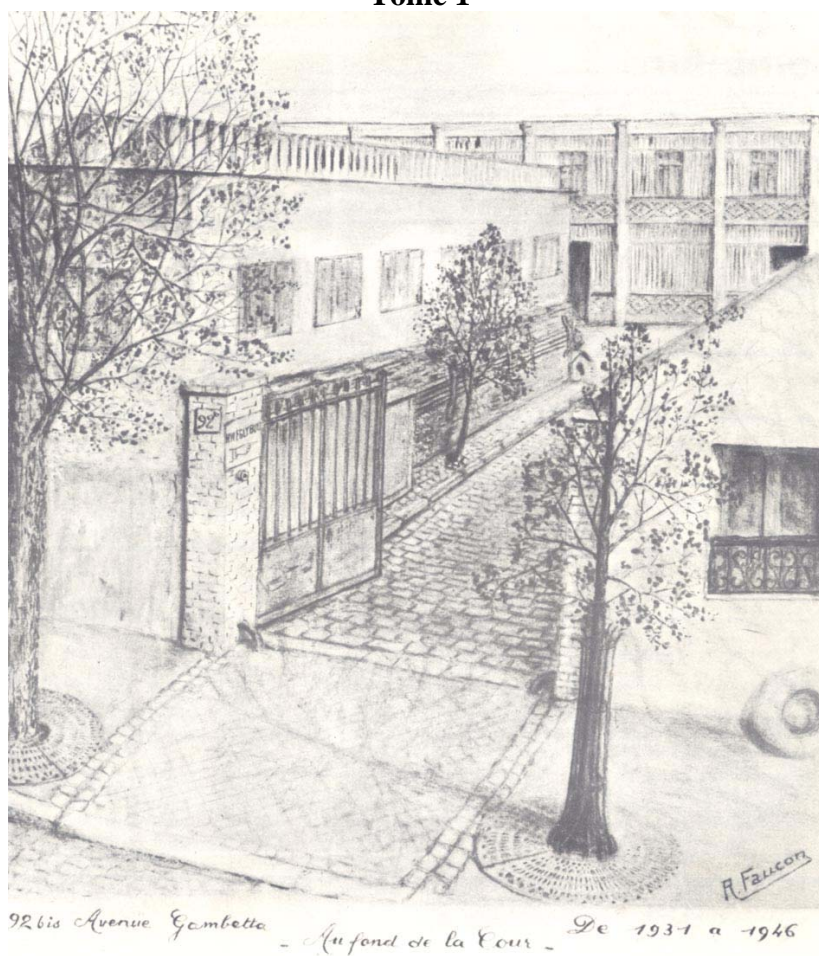


**UNIVERSITE PARIS X
NANTERRE**

**Une entreprise à l'épreuve de la
Guerre et de l'Occupation**

**« LA COMPAGNIE DES MACHINES BULL »
1939 – 1945**

Tome 1



**Année Universitaire
2006-2007**

**Thèse de Doctorat
présentée par
Madame Paulette RICHOMME
sous la direction de
Monsieur Alain PLESSIS**

*A mon père, ajusteur chez
BULL pendant quarante ans,
à ses camarades d'atelier, et,
à tous ceux qui ont travaillé à
la Compagnie pendant ces
sombres années, y compris la
Direction.*

REMERCIEMENTS

Compagnie Bull

La Direction du Groupe Bull, et en particulier Yves PLOTON, qui, en 1984, époque où ont débuté mes recherches était responsable du Service « Patrimoine Historique » , de m'avoir laissé une totale liberté d'accès aux archives Bull, alors que le C.I..H.B. n'était pas encore créé.

Le « Club des Anciens » de la Société Bull qui m'a fourni toutes les listes disponibles concernant les Anciens de la Compagnie. Dominique PAGEL, sans qui cette étude n'aurait jamais vu le jour. C'est en effet grâce à son travail pionnier, lorsque dans les années 70 lui avait été confiée, au sein de la Compagnie, la « Mission Histoire » qu'elle a littéralement sauvé la masse de documents d'archives qui furent à la base de ce qui constitue aujourd'hui le fonds du Centre d'Information Historique Bull.

M. Alain LESSEUR, Vice-Président de la Fédération des Equipes Bull, ainsi que les membres du Bureau de la F.E.B. pour l'aide constante qu'ils m'ont apportée.

Je dois un grand merci à ceux que j'appelle « mes consciences », c'est-à-dire mes amis, Jean HOCHART et Jean FOULIER qui, tout au long de ce travail, m'ont apporté leur secours chaque fois que j'ai été dans le doute, grâce à leurs compétences techniques et à leur impartialité.

Personnes étrangères à la Cie Bull

1 - Archives Nationales

Mme Chantal de TOURTIER-BONNAZI, à l'époque Conservateur en Chef de la Section Contemporaine qui, non seulement n'a élevé aucune barrière à ma consultation des dossiers dont l'accès était alors soumis à autorisation, mais m'en a facilité la compréhension.

Mme POULE, alors son assistante qui, elle aussi, m'a constamment aidée dans mes recherches

2 - Archives de Paris

Mlle LAINÉ, Conservateur en Chef, et son équipe pour leur esprit particulièrement coopératif et leur accueil chaleureux.

3 - Archives de la Seine-Saint-Denis

Le personnel des Archives de la Seine-Saint-Denis, actuels « gardiens » des archives du C.I.H.B., dont l'accueil me fut toujours cordial et l'attitude coopérative.

4 - Ministère des Finances - Archives Economiques & Financières

Les personnes en charge des archives qui, au début de mes recherches, m'ont communiqué, sans barrière ni censure, les dossiers concernant les origines de l'INSEE.

5 - S.H.A.T.

MM. les Conservateurs en Chef qui m'ont accordé les autorisations de consultation des dossiers d'officiers des dirigeants de la Cie des Machines Bull, ainsi que les états de service de M. le Contrôleur Général de l'Armée René CARMILLE.

Ainsi que les différents organismes relevant du Ministère de la Défense (Terre, Mer, & Air) qui, chaque fois que cela leur fut possible, m'ont fourni les informations que je leur demandais.

6. Ministère des Anciens Combattants & Victimes de la Guerre

En premier lieu, Mme Christina JAKOBS qui a effectué pour moi de longues recherches concernant les personnels Bull « Morts pour la France » ou déportés politiques.

Mme Christiane DIATTA qui lui a succédé dans une partie de ses fonctions, pour sa coopération lors des recherches complémentaires que j'ai dû mener.

Personnalités diverses qui ont bien voulu répondre à mes questions et m'aider de leurs avis

- Le Colonel PAILLOLE
- Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC
- Claude PAILLAT
- Francis BOULNOIS
- Révérend Père RIQUET (+)
- Jean OLLIVIER, un « ancien » d'IBM-France qui m'a évité bien des erreurs concernant le principal concurrent de la Cie des Machines Bull, à l'époque.

- Danièle ROUSSELIER-FRABOULET, auteur de l'ouvrage « Les entreprises sous l'occupation - Le monde de la métallurgie à Saint-Denis » qui m'a aidée de son expérience.
- Lars HEYDE , Professeur à l'université d'Odense (Danemark)
- Michel LEVY, de l'I.N.E.D., et Robert CARMILLE dont l'aide me fut précieuse pour tout ce qui touche au Service de la Démographie et au S.N.S.
- Raymond GAUDRIAULT, ancien compagnon de route du Contrôleur CARMILLE, dont les observations m'ont évité bien des erreurs pour tout ce qui concerne le Service de la Démographie et le S.N.S.
- Robert LIGONNIERE, dont l'ouvrage « Préhistoire & Histoire des Ordinateurs » me fut particulièrement précieux
- Alan S. MILWARD, Professor of Economics and Political Science
- Robert PAXTON
- Pierre MOUNIER-KHUN

Mon directeur, M. Alain PLESSIS qui m'a guidée et soutenue dans mon travail, sans oublier Pierre SORLIN, mon premier professeur, qui m'a encouragée à entreprendre cette étude, et tout au long de ces années, à la poursuivre jusqu'à son terme.

Personnes interviewées étrangères à la Cie des Machines Bull

- Le Père RAVIER qui, pendant l'Occupation, fut professeur au Collège des Pères Jésuites de la rue Ste Hélène, à Lyon et a bien voulu me recevoir pour une interview.
- François LEHIDEUX
- Guy SABIN

Famille des anciens dirigeants de la Cie des Machines Bull

Et, en particulier :

- Le Père Gonzague CALLIES, qui m'a soutenue au long de toutes ces années
- Mme Joseph CALLIES
- M. l'Abbé VIEILLARD
- M. Xavier CALLIES

qui m'ont vivement encouragée à entreprendre cette étude

Membres du personnel Bull

Les « Anciens » que j'ai interviewés :

- BONNET Maxime
- BOYER René
- CANTER Simone
- ISELE Charles
- LE PROVOST Guy
- MARCANGELI Georges
- RICHARD Léon

- ROUSSEL Edmond & Henriette
- TRIBU Suzanne (correspondance et téléphone)

Ceux qui ont répondu à mon questionnaire de 88/89 et dont certains, hélas, nous ont quitté depuis :

- Mme ALTMAN
- BAILLY Emile
- BECKER André
- BECK Michel
- BLIN Jacques
- BOISSIN Roger
- CAIN Pierre
- CAYLA André
- CORBIER Marceau
- COURDAVAULT
- CROISEL André
- DAGRON Georges
- DEREPPER Jeanne
- DULAC-SIMON Monique
- DUSSAULE André
- FERAT Albert
- GARRAT Marcel
- GILBERT Jacques
- GIRARD Marcel
- GIVERNAUD Gilbert

- GODARD André
- HERCKEL Robert
- HOURLIER (Mme)
- KNOCKAERT Robert
- LE BAILLIF André
- LE BAILLIF Médéric
- LE PROVOST Victor
- LEFERME Jacques
- LORNET Elise
- LOUTON
- MENNESSON André
- MOUY Michel
- NEBON
- PERROT André
- PINARD Marcel
- PEYRAT Claude
- POINAT Charles
- POINTU Albert
- QUEILLE Pierre
- RAVEAU Jean-Georges
- RENAUD René
- RENAULT Abel
- ROUXEL Georges
- SOLEILLET Alphonse
- TAILLAT Henri

- THOREL-JOUSSELIN Emilienne
- TREMAUX Jean
- TREVET Roger
- VERGNIAUD Jacques
- VERNEAU Maurice

Je dois également d'infinis remerciements à ma fille, Françoise LANCEL. Sans son assistance, le travail informatique nécessité par cette étude n'aurait pu être mené à bien.

SOMMAIRE

Tome 1

Pages de garde	Page	1
Dédicace	Page	2
Sommaire	Page	3
Remerciements	Page	11
Introduction	Page	13
<u>1ère Partie</u>		
Chapitre 1 : La Cie des Machines Bull – Historique	Page	17
Chapitre 2 : Les Actionnaires	Page	22
Chapitre 3 : La Cie Bull dans le 20ème arrondissement	Page	27
Chapitre 4 : Les dirigeants de la Cie Bull	Page	29
Chapitre 5 : Le contexte concurrentiel	Page	54
<u>2ème Partie</u>		
Chapitre 6 : Problématique	Page	64
Chapitre 7 : Méthodologie	Page	66
Chapitre 8 : Les entreprises, l’Occupation et l’Historien	Page	69
Chapitre 9 : Les machines à cartes perforées, une industrie spécifique, un marché à conquérir	Page	72
<u>3ème Partie</u>		
Chapitre 10 : 1938-1939 – De Munich à la Guerre	Page	80
Chapitre 11 : 1939-1940 – La guerre jours après jours	Page	97
Chapitre 12 : L’An 40 – De la défaite à l’Occupation	Page	129
<u>4ème Partie</u>		
Chapitre 13 : Les débuts de l’Occupation – Incertitude & Stratégie	Page	165
Chapitre 14 : La Cie Bull et le Contrôleur Carmille	Page	181

Tome 2

Chapitre 15 : Les procès IBM-Bull	Page	204
Chapitre 16 : Adaptation financière – Guerre et Occupation	Page	215
Chapitre 17 : Vie et activité quotidienne de l’entreprise	Page	226
Chapitre 18 : Les Brevets Bull	Page	257
Chapitre 19 : La pénurie – Maux et remèdes	Page	270
Chapitre 20 : 1943-1944 – De Stalingrad à la Libération	Page	297
Chapitre 21 : Le temps de la Relève et du STO	Page	332
Chapitre 22 : L’entreprise et ses gens	Page	340

5ème Partie

Chapitre 23 : Epuration et profits illicites	Page	348
Chapitre 24 : Bull et les affaires faites avec l’ennemi	Page	373
Chapitre 25 : La bataille des prix	Page	385
Chapitre 26 : Les dommages de guerre	Page	394

6ème Partie

Chapitre 28 : Conclusion et perspectives	Page	404
--	------	-----

INTRODUCTION

Comparé aux travaux menés sur d'autres aspects de la Seconde Guerre Mondiale, tels que la Résistance, la collaboration, la déportation ou l'épuration, l'intérêt des historiens pour la vie des entreprises pendant la guerre et l'Occupation fut relativement tardif.

Ce n'est qu'en 1976 que la Commission d'Histoire Economique et Sociale lança, à l'initiative de Jean Bouvier, un travail qui donna lieu au premier colloque sur le sujet, à Sèvres, les 25 et 26 novembre 1986¹. Il ne s'agissait là que d'une enquête à l'échelle locale, et les auteurs – Alain Beltran, Robert Franck, et Henry Rousso – reconnaissaient alors qu'il abordait « *un domaine jusque là peu traité faute de sources et de chercheurs* »² ils ajoutaient « *on trouvera malheureusement peu de renseignements sur les grandes entreprises* » et ils souhaitaient que cette première approche conçue « *comme un outil de «travail* »³ soit « *un point d'appui pour des recherches ultérieures* »⁴. Nous étions là en présence d'une suite d'études sectoriales et d'une portée générale.

En Octobre 1992, un colloque organisé par l'I.H.T.P. traitait plus particulièrement de « La vie des Français pendant la Seconde Guerre Mondiale » et, la même année, la revue « Histoire, Economie et Société » consacrait un numéro aux « Stratégies Industrielles sous l'Occupation »⁵. Dans l'introduction, Dominique Barjot reconnaît lui aussi qu'on « *ignore encore largement ce que furent les stratégies et l'activité des entreprises et des groupes allemands en France, confondus souvent avec la stratégie*

¹ Et encore les actes n'en furent-ils publiés qu'en 1994, sous le titre « La vie des entreprises sous l'Occupation » (Edit. Belin).

² -*ibid*- « Avant-propos » - p.3

³ -*ibid*- p.5.

⁴ -*ibid*- p.5.

⁵ N° 3 – Octobre 1992

des autorités d'occupation »⁶. A l'exception de Rhône-Poulenc et de la Cie Française des Pétroles qui ont fait respectivement l'objet d'un article de P. Cayez et de H. Lhuillier, nous étions toujours en présence d'études sectorielles ou générales.

En 1995, Claire Andrieu publiait un ouvrage sur « La Banque sous l'Occupation », En 1998, paraissait en librairie l'ouvrage de Danièle Rousselier-Fraboulet⁷ « Les entreprises sous l'Occupation – Le monde de la Métallurgie à Saint-Denis » où elle a consacré un long chapitre à la société Sulzer. Nous nous approchions alors davantage de l'étude d'une entreprise particulière et de ses problèmes. Il ne s'agissait toutefois que d'un exemple, l'étude étant plus généralement consacrée à l'ensemble des entreprises dionysiennes

L'année suivante nous valut la volumineuse étude d'Annie-Lacroix Riz « Industriels et Banquiers sous l'Occupation », celle-ci étant essentiellement axée, comme l'indique clairement le sous-titre de l'ouvrage sur « La collaboration économique avec le Reich de Vichy », où l'auteur se fait davantage procureur et juge, en se voulant, elle le dit elle-même plus « formateur civique » qu'historienne objective cherchant à comprendre chaque cas dans sa spécificité.

En 2001, parurent, sous le titre « L'Occupation, l'Etat Français et les entreprises »⁸, les actes du colloque qui s'est tenu à Besançon en mars 1999. Là encore, nous n'avons eu aucune communication portant sur une entreprise particulière, sur sa vie quotidienne, et les problèmes concrets auxquels elle fut confrontée pendant cette période, qu'elle ait choisi de résister ou de céder à l'emprise de l'occupant, ou même de rechercher ses commandes.

Par ailleurs, depuis que, vers les années 80, nous était venue d'Outre-Atlantique la « Business History », on vit fleurir des histoires d'entreprises, mais étudiées sur la

⁶ -*ibid*- « Introduction – Approches nouvelles » - p.329.

⁷ Livre tiré de sa thèse de doctorat soutenue en janvier 1995 sous la direction de Patrick Fridenson

⁸ Sous la direction de Olivier Dard, Jean-Claude Daumas et François Marcot – Edit. ADHE.

longue durée. Effectuées généralement à la demande des entreprises, par exemple pour des commémorations, la période de l'Occupation n'y constitue le plus souvent qu'un intermède plus ou moins important selon les cas. Si le souvenir risque d'éveiller une certaine suspicion, on glisse adroitement sur ce sujet. Parfois même, notamment quand l'ouvrage est demandé à des spécialistes de ce genre de travail par les actuels dirigeants de l'entreprise et si celle-ci fut connue pour avoir été mise en cause à la Libération, on ne fait débiter l'histoire de la firme qu'à l'aube des années 50.

On ne saurait donc dire que le sujet n'a pas été abordé, mais il semblerait qu'aucune étude n'ait encore été menée sur une entreprise donnée aux prises avec les problèmes concrets et quotidiens de la guerre et de l'Occupation.

Force est de reconnaître que, de leur côté, les entreprises n'ont rien fait pour que les spécialistes de cette période s'intéressent à elles. D'aucun diront même « au contraire ». Celles que les procès d'épuration économique avaient un moment placées sur le devant de la scène ne demandaient qu'à voir retomber sur elles le voile du silence. Quant aux autres, les plus nombreuses, qui ne furent pas inquiétées, elles n'avaient nul désir d'attirer l'attention sur leur cas personnel et, qui sait, d'éveiller la suspicion à leur égard. D'autre part, au lendemain de la guerre et pour encore un certain nombre d'années, leur préoccupation essentielle fut de « panser leurs plaies », de se rétablir, se remettre au travail, retrouver le plus rapidement possible une vie normale et se préparer à affronter à nouveau une concurrence nationale, mais surtout internationale qui, très vite, s'annonçait aussi âpre, sinon plus, qu'avant la guerre⁹. La France n'a retiré aucun avantage d'une récupération éventuelle des brevets français saisis par les Allemands pendant l'occupation. Tout, dans le pays était à reconstruire et les entreprises des pays

⁹ Les brevets français acquis par les allemands pendant la guerre ont été suivant les accords de Postdam, « répartis comme s'ils étaient des biens allemands sans aucune préférence pour la France. (Note émise à Londres sur la saisie des brevets allemands en France – 27/10/1944)

occupés par les Allemands souffraient d'un net handicap par rapport à leurs concurrents américains.

Aussi, d'un côté comme de l'autre, le temps des historiens n'était pas encore venu.

Chapitre 1

LA COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Historique

1. Introduction

La Compagnie des Machines BULL a longtemps constitué le rameau principal de l'arbre symbole du Groupe BULL d'aujourd'hui¹⁰.

La Sté H.W. EGLI, de Zurich, propriétaire des brevets du défunt Fr. R. Bull¹¹ et d'une grande partie de ceux de M. K.A. Knutsen, s'était rendu compte qu'elle ne pouvait pas les exploiter en Suisse, qui représentait un marché trop étroit. Il lui fallait trouver un pays plus grand et plus industrialisé. Ses dirigeants songèrent d'abord à l'Allemagne, mais la législation sur la propriété industrielle y était trop stricte. L'Allemagne, en effet suivait en cela la tradition anglo-saxonne qui exigeait, avant de délivrer un brevet que celui-ci subisse un examen minutieux par les ingénieurs experts de son Office des Brevets (Deutschespatentamt) , ou qu'on le retourne au besoin à l'inventeur, éventuellement plusieurs fois, pour lui demander des modifications. Toute cette procédure pouvait durer plusieurs années. Ils optèrent donc pour la France où la législation, plus souple, ne comportait aucun examen, tout litige devant se régler devant les tribunaux. Par ailleurs, les prix de la main-d'oeuvre y étaient moins élevés et, enfin, K.A. Knutsen, dont la présence était devenue indispensable, ne consentait à quitter Oslo que pour Paris. C'est donc à Paris qu'en 1931 fut implantée l'unité de production projetée, sous la raison sociale de H.W. EGLI-BULL

¹⁰ Annexe 2 – Arbre Bull

¹¹ Annexe 3 – Photographie de la première tabulatrice construite par FR. R. Bull

Son capital était détenu par trois sociétés associées :

- deux suisses :

H.W. EGLI (désireuse d'exploiter les brevets de Fr.R. Bull et K.A. Knutsen)	58,8 %
--	---------------

BULL Aktiengesellschaft (créée pour commercialiser les machines issues des dits brevets)	38 %
---	-------------

- une française (qui devait assurer la fabrication des matériels)

l'A.T.E.I.C. - Association Technique d'Etudes Industrielles & Comptables (achat, vente, fabrication et commerce de machines à écrire et comptables) ¹²	3 %
---	------------

les **7,2 %** restant ayant été investis par des actionnaires particuliers, dont Georges Vieillard et Elie Doury, les deux audacieux ingénieurs qui, pour lancer et mener à bien cette première affaire, avaient créé le Syndicat des Utilisants¹³ de Machines à Statistiques¹⁴. Un des actionnaires de la Sté H.W. EGLI-BULL, le belge Henri Vindevogel, avait apporté, en tant que participation l'atelier qu'il possédait à Paris, dans le 20^{ème} arrondissement, avenue Gambetta, dont la raison sociale était ATEMETA. Ce fut donc dans les locaux d'ATEMETA que l'on installa l'atelier de production d'H.W. EGLI-BULL, en 1931.

Ce n'est qu'en 1933 qu'elle prit le nom de « Compagnie des Machines Bull » avec un capital réparti entre divers groupes d'actionnaires, plus un certain nombre de particuliers. Ce n'était donc encore qu'une entreprise ordinaire, comme il en existait bien d'autres.

¹² Registre du Commerce - A.D. Paris – R.C. Seine 100-970 1919/1969

¹³ Et non des « utilisateurs ». C'est la raison sociale d'origine de la société.

¹⁴ Extrait du Registre du commerce.

« Affaire familiale », a-t-on souvent dit, en fait,, elle ne l'était pas à l'origine et ne le fut que pendant une trentaine d'années, de 1935, année où la famille Callies-Aussedat en prit le contrôle jusqu'en 1965, année où la General Electric Company entra dans son capital pour une part importante (47 %)¹⁵. Si le nom de « BULL » fut toujours présent dans la raison sociale des différentes sociétés qui lui succédèrent, devenue « société holding », la Cie des Machines Bull avait cessé d'exister en tant que telle, même si sa mémoire demeurait vivace dans le coeur des Anciens. Il fallut attendre 1982¹⁶ pour qu'en haut lieu on juge bon pour l'image de la Société de reprendre le seul nom de BULL¹⁷. Une page cependant était à jamais tournée.

Si, nous reportant aux années 30, on en juge par sa taille et ses effectifs, il n'est pas aisé non plus de la placer dans une catégorie définie. Relativement modeste à ses débuts (une cinquantaine de personnes), quel rang avait-elle atteint à la veille de la guerre ? En 1938, dotée d'un capital de 20 millions de francs et d'un effectif de 278 personnes, était-elle devenue pour autant une « grosse entreprise » ? La réponse sera quelque peu « normande ». En effet, si l'on s'en rapportait aux données statistiques de l'année 1936¹⁸, avec un effectif de 213 personnes, la Compagnie faisait partie des 8,7 % d'établissements employant entre 201 et 500 salariés, alors que les entreprises industrielles les plus importantes - celles qui employaient plus de 500 salariés – représentaient 16,3 % du total. Néanmoins, au sein de l'industrie des machines à statistiques, BULL était alors une entreprise avec laquelle il fallait compter. Thomas J.

¹⁵ En 1967, General Electric portera sa participation à 66 % et, du même coup, deviendra majoritaire, avant de céder son Département Informatique à Honeywell en 1970. Puis, en 1976 interviendra la fusion avec la CII, la société prendra alors le nom de CII-Honeywell-Bull qu'elle conservera jusqu'à la nationalisation de 1982.

¹⁶ « 1982 - Constitution du Groupe Bull par le regroupement de CII-Honeywell-Bull, SEMS et Transac. Jacques Stern est nommé à la présidence de CII-HB qui devient BULL S.A. en 1985 » - Plaquette « Itinéraire » - Edition Mars 1998 (brochure intérieure Bull)

¹⁷ Tout comme il faudra attendre 1986 et la création de la F.E.B. pour que la mémoire de l'entreprise soit considérée comme valorisante pour l'actuel Groupe BULL.

¹⁸ A. Sauvy : « Histoire économique de la France entre les deux guerres » - vol. II - p.41 (absence d'informations pour les années 1937-1938)

Watson ne s'y était d'ailleurs pas trompé qui, à deux reprises déjà, avait cherché à la neutraliser en l'absorbant.

2. Bull et l'Allemagne avant la guerre : Politique vis-à-vis du marché allemand

Ainsi que l'exposa Jacques Callies dans la note qu'il remit, le 1er février 1945, à la Commission interne d'Épuration¹⁹ :

« La Compagnie des Machines Bull a toujours considéré que son activité ne pouvait être restreinte à la France et qu'elle se devait d'introduire ses machines sur les différents marchés mondiaux, au fur et à mesure où la qualité de son matériel lui permettait d'entamer la lutte sur le plan international. »

*« Déjà, avant la guerre, des machines Bull ont été expédiées en Norvège, au Danemark, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie et dans la République Argentine. . C'est vers ce but que s'est dirigée la politique de Bull. »*²⁰

Dans cette optique, différents contacts eurent lieu²¹, notamment en 1935, avec la Sté Mercedes, à l'initiative de celle-ci. Des pourparlers s'engagèrent qui tournèrent court. C'est alors que la Compagnie chargea l'un de ses commerciaux ayant la plus grande expérience du marché international, Lâzlö Kerner²² « de rechercher un licencié possible parmi les grandes firmes allemandes de la profession »²³. Ces démarches n'aboutirent pas davantage. Lors de l'Exposition de 1937, le stand Bull avait reçu de nombreux visiteurs étrangers; ces visites donnèrent lieu à des contacts, mais rien de tout cela n'avait été très sérieux et la Compagnie ne jugea pas utile d'y donner suite.

¹⁹ Dossier « Commission d'Épuration » - Dossier « Commission de Confiscation des Profits Illicites » - A.D. Paris - Cote 3314/71/1 - Dossier « Cie des Machines Bull »

²⁰ - d° - (p.1 - § 6)

²¹ De ces contacts et des échanges de courriers qui s'ensuivirent, rien ne nous est parvenu, à l'exception de la note de Jacques Callies que, le 1er février 1945, il adressa à la Commission Interne d'Épuration - A.D. Paris - Dossier de confiscation des Profits Illicites - Cote 3314/71/1.

²² cf. Répertoire biographique.

²³ Note du 1/2/45 (p.2 - § 3)

En 1938, l'Attaché commercial auprès de l'Ambassade de France à Berlin prit l'initiative d'approcher A.E.G. - importante entreprise de construction électrique²⁴ - « *mais cette société ne s'était jamais intéressée à la Mécanographie et ne désirait pas se lancer dans cette nouvelle branche* »²⁵. L'affaire en resta donc là.

Enfin, sur la fin de 1938, par l'intermédiaire du magazine anglais Office Equipment Industry « *qui avait de nombreuses relations avec tous les fabricants européens de matériel de bureau* »²⁶. Georges Vieillard entra en contact avec le Directeur Général de DeTeWe (**D**eutsche **T**elephon-**W**erke) de Berlin, firme qui fabriquait, entre autres, des machines à calculer. Un échange de correspondance s'ensuivit, au début de 1939 et, a dit Jacques Callies :

*« Sans doute serait-on probablement arrivés à un accord avec la DeTeWe si la guerre n'était évidemment venue interrompre toute relation. »*²⁷

Donc, au moment où éclata la guerre, la Cie Bull n'était plus une inconnue pour les constructeurs allemands de machines de bureau. En outre, il va sans dire que la DEHOMAG (filiale allemande d'IBM) et la POWERS Gmbh étaient, quant à elles, très bien renseignées à son sujet. Toute médaille ayant son revers, la renommée de la jeune firme française était également venue aux oreilles des responsables des services mécanographiques de la Wehrmacht. Il est vraisemblable que les dirigeants de la Compagnie ne l'ignoraient pas. Mais jusqu'à quel point ? Rien ne permet de le dire, d'autant plus qu'à cette époque, nul n'envisageait qu'en cas de guerre, la France connaîtrait la défaite et l'occupation du pays par les troupes du Reich.

²⁴ Dont l'une des filiales n'était autre que la Sté Olympia qui fabriquait des machines à écrire renommées.

²⁵ Note du 1/2/45 (p.2 - § 5)

²⁶ - d° - (p.2 - § 6)

²⁷ - d° - (p.2 - § 7)

Chapitre 2

LES ACTIONNAIRES BULL

Si, souvent, on a dit « Bull, ce sont les Callies-Aussedat »²⁸, ces deux familles n'étaient pas les seuls actionnaires de la société, même si, avant son introduction en Bourse de 1947, en comptant leur parentèle et leurs alliés, elles en constituaient le rameau principal, et un peu avant la guerre, elles possédaient la majorité absolue des actions.

Il y eut d'abord les tout premiers actionnaires d'H.W. Egli-Bull – qui demeurèrent actionnaires de la Compagnie des Machines Bull, plus la famille Bassot (Marcel, ex-Administrateur Délégué jusqu'à ce qu'il transfère ses pouvoirs à Jacques Callies en 1936, et son fils Jacques), et bien entendu K.A. Knutsen, Georges Vieillard, Elie Doury et le Syndicat des Utilisants de Matériels Mécanographiques créé par ces deux derniers.

Plus tard, quand les Callies-Aussedat s'investirent dans la société, s'y ajoutèrent, à titre personnel, quelques personnes de la famille Michelin²⁹.

Devinrent également actionnaires de la Compagnie, des clients Bull relativement anciens, des amis et des relations des uns et des autres, quelques banques de province et des personnes qui, par elles-mêmes n'avaient probablement aucun lien avec la Compagnie mais qui avaient tout simplement, lors du décès des

²⁸ Quand on n'ajoutait pas « Michelin », surtout au moment de ce que l'on a appelé « l'affaire Bull », en 1964.

²⁹ En ce qui concerne les liens de parenté entre les Callies et les Michelin, outre le fait que Jean et Joseph Callies étaient les gendres du patriarche de Clermont-Ferrand Edouard Michelin, des liens directs et indirects ont été relevés dans les ouvrages publiés sur la famille Michelin par A. Jamain : « Michelin, un siècle de secret » (Calman-Levy – Paris 1962) et R. Miquel : « Dynastie Michelin » (La Table Ronde – Paris 1962)

souscripteurs initiaux (un ascendant, un conjoint ou un collatéral) hérité d'un nombre variable d'actions de CMB. A ces actionnaires français, il y a lieu d'ajouter les actionnaires belges de la SOMECA, agent Bull en Belgique, dont CMB était actionnaire et qui devint filiale de la Compagnie quand celle-ci eut racheté la totalité de ses actions, ainsi que l'agent Bull de Zurich, Karl Endrich³⁰.

Pourquoi, jusqu'à la 2^{ème} Guerre Mondiale, tous ces gens, hormis la famille et les proches, devinrent-ils et demeurèrent-ils actionnaires de cette société jeune, modeste, encore peu connue³¹ qui, affrontant un géant de l'industrie mécanographique tentait de se faire une place et de briser le monopole américain. Marcel Bassot, dont le beau-frère, Georges Bollée, polytechnicien, connaissait bien Georges Vieillard qu'il présenta à la famille Bassot offre un cas relativement atypique. C'était un riche industriel à la fois attiré par le progrès technique et farouchement antiaméricain. Sans doute l'expérience le tenta-t-elle.

Tous ces actionnaires demeurèrent fidèles à la société malgré les difficultés qu'elle traversa, les appels à leurs deniers pour chaque augmentation de capital, les incessants problèmes de trésorerie et le fait que, en dépit d'un chiffre d'affaires qui ne cessait d'augmenter, d'un bénéfice qui suivait la même tendance, ils ne touchèrent leurs premiers dividendes qu'en 1943. Peut-être les épreuves de la 2^{ème} Guerre Mondiale où ils avaient vu Jacques Callies résister habilement aux prétentions allemandes, celles des civils comme celles des militaires, les avaient-elles attachés à leur société.

La décision de verser des dividendes aux actionnaires fut prise en 1942, mais, en fait, ils ne les reçurent qu'en 1943. Ce premier versement n'était d'ailleurs pas

³⁰ Cf Annexe 4 – Liste des actionnaires - Années 1938-1947

³¹ Cf les discours prononcés lors de l'Exposition Internationale de Paris de 1937 par de hautes personnalités qui peut-être ignoraient tout, pas des machines à statistiques mais de l'existence des machines Bull.

une simple distribution de dividendes. En effet, il nous faut évoquer les sacrifices consentis par les actionnaires en 1935 et 1936, aux moments où la société risquait de disparaître, quand furent décidées, lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 12 août 1935 et du 8 janvier 1936, d'importantes réductions de capital, immédiatement suivies de nouvelles augmentations du dit capital auxquelles ils acceptèrent de souscrire sur leurs propres deniers. Chaque fois, aussi, la valeur des actions était réduite de moitié. En 1935, alors que leur valeur d'origine était de 1.000 francs, celle-ci fut réduite à 500 francs. Puis, en 1936, elle ne devint plus que de 250 francs, valeur qu'elles conservèrent d'ailleurs par la suite. A cela, il faut ajouter la suppression des actions de jouissance.

La troisième résolution de l'Assemblée Générale 3 janvier 1944 (exercice 1943) décida également que : « *Sur les résultats disponibles au 31 décembre 1942, après mise à la réserve légale de la somme de francs 50.007,67, de distribuer aux actionnaires, sur le montant des bénéfices restants, la somme de francs 931.147,79, soit francs 10,345 par action entièrement libérée et de francs 5,72 par action libérée de moitié, l'impôt étant également réparti entre toutes les actions, soit, net 8 francs et 4 francs. Et le procès-verbal ajoute que cette répartition aurait lieu à partir du 1^{er} octobre 1943.* »

L'opération, en dépit du désir de justice qui l'a inspirée, fut en même temps assez bonne pour les finances de la Compagnie car, ainsi que l'a indiqué Michel Margairaz, dans la communication qu'il a faite lors du Colloque des 24, 25 et 26 mars 1999 sur « L'Occupation, l'Etat Français et les entreprises », à Besançon, pendant l'Occupation, contrairement à ce que l'on pourrait croire, si la majorité des Français vivait pauvrement, d'autres s'enrichissaient qui, avant la guerre ne faisaient pas partie des classes aisées (commerçants et paysans, entre autres), aussi

l'argent liquide ne manquait-il pas. Ses possesseurs le plaçaient généralement en banque, si bien que les taux d'intérêt baissèrent. De 7,5% en 1934 lors des premiers emprunts pour l'augmentation de capital qui avait découlé de la diminution de moitié décidée par le Conseil pour remettre l'entreprise à flots, en 1943, l'argent employé au remboursement des sacrifices anciens et aux premiers paiements de dividendes n'avait été emprunté par la Compagnie qu'au taux de 4,25%.

Sur l'exercice 1945, le dividende perçu par les actionnaires passa à 10 francs par action.³²

Le 30 décembre 1944, dans son discours de fin d'année aux cadres de l'entreprise, Jacques Callies déclara :

« [...] Nous avons eu la chance d'avoir des actionnaires qui voulaient faire une œuvre française et qui, dans ce but, nous ont généreusement aidés et nous ont gardé leur confiance, bien qu'à ce jour, je n'aie pu récompenser leurs efforts ».

Il ajouta :

*« L'action primaire de 1.000 francs, réduite à 500 francs, puis à 250, a reçu, **en douze ans 16 francs** ».*

En effet, on peut être étonné que, pendant tant d'années, tous ces actionnaires aient conservé, en dépit des épreuves, tant économiques que politiques (guerre, Occupation, entre autres) et du risque que faisaient peser sur l'avenir de la société, les procès qui l'opposaient à IBM et à la C.E.C., une telle confiance en cette entreprise qui, bien sûr, était toujours en expansion, mais demeurait vulnérable³³

En analysant soigneusement les procès verbaux des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration relatifs aux années étudiées (1939-1945), nous avons remarqué qu'au sein du groupe familial Callies-Aussedat, certains actionnaires se

³² Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 1946.

³³ Les jugements prononcés en appel et conclus en faveur de Bull, ne sont intervenus qu'en 1947.

transféraient entre eux des actions, puis se les revendaient (par exemple, époux-épouse, belle-sœur, beau-frère etc.) sans qu'en soient indiquées les raisons. Ces transferts devaient toutefois être ratifiés par le Conseil d'Administration³⁴. Cependant, il ne faut pas confondre ces transferts avec ceux qu'effectuaient certains pères de famille qui avaient acheté des actions et les transféraient plus tard, en tout ou en partie, à leurs enfants, une fois leur majorité atteinte, du moins nous le supposons.

Si, dans le tableau joint en Annexe, nous avons consacré une colonne à l'année 1947, bien qu'elle ne soit pas comprise dans la période étudiée, c'est parce qu'elle correspondait à l'année d'introduction en Bourse des actions Bull et que cela nous a permis de voir des anciens actionnaires continuer à acquérir des actions sur le marché bousier, nouvelle preuve de la confiance qu'ils conservaient alors dans l'avenir de leur société.

Il est permis de se poser la question : Cette surprenante fidélité des actionnaires, qu'ils aient appartenu ou non à la famille Callies-Aussedat fut elle vouée à l'entreprise elle-même, ou plutôt à son équipe dirigeante, Georges Vieillard, Joseph Callies ; et en particulier à son patron, Jacques Callies ?

³⁴ Cf Annexe 5 – Liste des membres du Conseil d'Administration au 1^{er} septembre 1939

Chapitre 3

LA CIE DES MACHINES BULL DANS LE 20EME ARRONDISSEMENT

Dans les années 80, souhaitant la bienvenue aux retraités Bull qu'il accueillait dans les salons de la mairie, Didier Bariani, maire de l'arrondissement, qualifiait la Cie des Machines Bull de « *plus beau fleuron du 20ème* ». Vers 1960, c'était, à n'en pas douter, une réalité, mais qu'en était-il à la fin des années 30 ? Quelle place occupait la Compagnie par rapport aux entreprises environnantes ? Quel était, à l'époque, le tissu industriel du 20ème arrondissement ? Et celui des quartiers et communes de sa périphérie ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre avec précision, faute de documents et d'états statistiques³⁵.

En effet, la seule source dont nous ayons pu disposer est une carte industrielle de la Région Parisienne éditée en 1930 par la Sté de Documentation Industrielle dont la planche n° 4 (nord-est parisien) offre une vision relativement détaillée du 20ème arrondissement et des quartiers et communes limitrophes. Malheureusement, cette carte ne nous renseigne pas sur l'importance des entreprises qui y figurent. Quoique fort détaillée, la légende n'a pas prévu cette information³⁶ et, de plus, bien des établissements en sont absents. Par exemple, bien qu'elle employât une trentaine d'ouvriers, la Sté ATEMETA qui, au 92bis de l'avenue Gambetta, précéda H.W. EGLI-BULL n'y figure pas.

³⁵ A l'INSEE, nous n'avons trouvé aucun état statistique « par arrondissement » ni « par quartier ».

³⁶ Archivée à l'Institut Géographique National, cette carte se compose de quatre planches où figurent, outre les principales rues de la capitale et de l'environnement immédiat, de nombreuses entreprises - mais pas toutes - sans que leur importance soit indiquée autrement, semble-t-il, que par la taille des caractères d'impression.

De ces documents, si incomplets qu'ils soient, que peut-on néanmoins déduire :

Cette partie de l'agglomération parisienne offre l'image d'un tissu industriel relativement dense, où étaient présentes la plupart des branches d'activité. On n'y trouvait cependant aucune « très grosse entreprise » comme, par exemple Citroën, dans le 13ème arrondissement, Renault à Billancourt, la Poudrerie Nationale à Sevran ou les Freins Westinghouse à Livry-Gargan.

Par contre, on y voyait de nombreuses entreprises que, faute de mieux, on pouvait qualifier de « second rang » mais qui, à l'époque étaient peut-être regardées comme « grandes », par la population ouvrière du secteur, entre autres :

- les Magnétos R.B.,
- la Sté des Appareils de Levage (plus communément appelée « Applevage »),
- les Ets Gaumont (appareils de cinéma),
- les Ets Ducellier (construction électrique),
- la Sté d'Optique et de Mécanique de Haute Précision (la S.O.M., entreprise très bien cotée dans le quartier),
- les Ets Barbier-Bénard & Turenne,
- les Ets Continsouza (matériel de cinéma)³⁷,
- etc.....

Y trouvait également place une grande quantité d'entreprises moyennes ou plutôt « petites moyennes ».

Mais, sans doute pour des raisons de clarté et de lisibilité, l'auteur de cette carte n'y a pas fait figurer les très nombreuses petites usines et, certainement plus nombreux encore, les petits ateliers qui peuplaient avant-guerre ce quartier populaire³⁸. Quand apparut et grandit la Cie des Machines Bull, cette masse d'entreprises, de petites usines ou de modestes ateliers constituèrent une sorte de « vivier » où il lui fut possible de puiser la main d'œuvre dont elle avait besoin.

³⁷ Nombre d'ouvriers embauchés par la Cie Bull viendront de ces entreprises.

³⁸ Ces petits ateliers travaillaient souvent, en tant que sous-traitants, pour des entreprises moyennes ou grandes du quartier ou d'ailleurs.

Chapitre 4

**LES DIRIGEANTS DE LA
COMPAGNIE DES MACHINES BULL**



Joseph CALLIES



Georges VIEILLARD



Jacques CALLIES



K.A. KNUTSEN



Franklin MAURICE

Avant d'étudier plus en détails la situation de la Cie des Machine Bull vers la fin des années trente, et afin de mieux comprendre comment cette entreprise a affronté et traversé la guerre et l'Occupation, il est indispensable d'en savoir, sur les hommes qui en tenaient les rênes, davantage que ce qu'en disent les ouvrages consacrés à l'histoire de la profession, ou les articles qui leur furent consacrés en différentes occasions, inaugurations, salons professionnels, remises de décorations, hommages posthumes, sans oublier tout ce qui a été publié au moment de ce que l'on a appelé « l'Affaire Bull », dans les années 1963/1964³⁹.

Depuis 1935, la majorité du capital de C.M.B. était entre les mains de la famille Callies, alliés ou apparentés, dont plusieurs membres soit occupaient des postes de direction, ou de responsabilité, soit faisaient partie du Conseil d'Administration.

Nous n'aurions garde d'oublier celui qui, constamment à leurs côtés, les ayant même précédés dans l'entreprise, joua, dans l'histoire de la Compagnie, un rôle tout aussi primordial que Jacques et Joseph Callies, c'est-à-dire, Georges Vieillard.

Il convient d'accorder une place tout aussi importante à deux personnes dont le rôle fut des plus importants et qui firent également partie de l'état-major de C.M.B. : Knut Andreas Knutsen et Franklin Maurice.

Cependant, avant de tenter de brosser des dirigeants de C.M.B. un portrait aussi proche que possible de la réalité, il est nécessaire de se faire une idée de ce qu'était « la Famille Callies ».

³⁹ Epoque où la General Electric Co a pris une participation dans le capital de Bull et où la raison sociale de la société devint, pour un temps, Bull-General Electric.

1. LA FAMILLE CALLIES

Vieille famille de notables savoyards, elle était connue et estimée dans sa région. Le grand-père Callies, Jules Aristide, Directeur de l'Hôpital des Pauvres d'Annecy et médecin à Saint- Jorioz, petite ville des bords du lac d'Annecy (qui dépendait alors de la Maison de Savoie) a longtemps milité pour le rattachement de la Savoie à la France⁴⁰. Le second de ses fils, Jacques, ingénieur du génie maritime, devint par son mariage avec Marie-Joséphine Aussedat,⁴¹ l'une des héritières des Papeteries Aussedat, directeur de cette entreprise, sise à Cran-Gévrier, localité voisine d'Annecy.

A la génération suivante, les Callies s'allièrent à l'une des familles qui comptaient le plus dans l'industrie française, la famille Michelin. Plusieurs mariages devaient sceller cette alliance. En effet, Jean Callies s'unit à la fille aînée d'Edouard Michelin, Marguerite, et Joseph Callies à la benjamine, Hélène. Quant à leur soeur, Madeleine Callies, elle épousa Etienne Michelin, le fils aîné et alors héritier présomptif de l'Empire du Pneu⁴².

Comment ces deux familles que ne rapprochaient ni l'origine régionale, ni le domaine d'activité professionnelle, furent-elles amenées à se rencontrer ? Il est impossible de le dire avec précision. Dans son livre consacré à la Maison Michelin, A. Jamain⁴³ évoque des rencontres de vacances et des randonnées en montagne. Cela n'est pas impossible.

Ce qui, par contre, est évident, c'est qu'une fois connaissance faite, ces deux familles se trouvèrent de nombreux points communs. En effet, ce n'est pas un hasard si un homme tel qu'Edouard Michelin⁴⁴ accepta, et peut-être favorisa, ces mariages. Pour qu'il

⁴⁰ Information recueillie auprès du Père Gonzague Callies, fils de Jacques Callies (II)

⁴¹ Extrait de « Papiers de famille - D'Aussedat-Rey à l'International Paper » - Album commémoratif édité en mai 1998 - Recherches historiques et manuscrit original Rémy Handourtzel.

⁴² cf. Annexe 6 : « Arbre Généalogique des alliances Callies-Michelin »

⁴³ A. Jamain - « Michelin - Un siècle de secrets » - p. 97

⁴⁴ cf. Répertoire biographique

accorde la main de ses filles à nos deux savoyards et qu'en plus il consente à ce que son fils aîné, alors considéré comme son dauphin, épouse une demoiselle Callies, il fallait que cette famille soit, non seulement d'un niveau social « en rapport » comme on disait alors, mais, en outre, qu'elle respecte les mêmes valeurs, les mêmes principes que ceux que le patriarche de Clermont-Ferrand faisait régner dans sa propre famille, c'est-à-dire : une morale irréprochable, le respect des traditions, une éducation chrétienne rigoureuse, le tout allié au « goût du travail et de l'épargne ».

Ces traits, on les retrouvera à peu près chez tous les membres de la famille Callies, comme chez leurs proches, en particulier ceux qui furent appelés à jouer un rôle dans la vie de la Compagnie des Machines Bull.

Il y a lieu toutefois de noter que, si les liens familiaux entre les Callies et les Michelin demeurèrent solides, ils ne se confondirent en aucun cas avec les affaires. Jamais la société Michelin, en tant que telle, ne s'engagea dans la Cie des Machines Bull, et jamais ces Messieurs de Clermont-Ferrand n'intervinrent dans la gestion de la Compagnie ou dans sa politique commerciale ou industrielle. Si certains membres de la famille Michelin, alliés ou apparentés, furent détenteurs d'actions Bull⁴⁵, ce fut toujours à titre personnel et à aucun moment ils ne constituèrent, au sein des actionnaires, le moindre groupe de pression. Ce point méritait d'être souligné.

Si on a souvent écrit qu'en 1935 « *Michelin a sauvé Bull* »⁴⁶, il s'est alors essentiellement agi du conseil de l'homme d'expérience qu'était Edouard Michelin⁴⁷, et d'un support financier d'ordre personnel et familial. En accordant son aide à Jacques Callies, Edouard Michelin ne s'était d'ailleurs arrogé aucun droit d'ingérence dans l'entreprise Bull, les deux sociétés poursuivaient chacune leur chemin et, de plus, travaillaient dans

⁴⁵ cf. différents procès-verbaux de conseils d'administration - rubrique « Transferts »

⁴⁶ A. Jamain - « Michelin, un siècle de secrets »

⁴⁷ Démarche accomplie à l'initiative de Jacques Callies et ne venant pas d'Edouard Michelin quoi qu'il ait pu penser à cette époque de la situation de la Compagnie Bull.

des domaines d'activité totalement différents, à tel point qu'à l'époque la manufacture clermontoise n'était pas équipée en machines à cartes perforées⁴⁸.

La famille Callies, du moins telle qu'elle apparaît au travers des divers témoignages recueillis, était donc : très chrétienne, traditionaliste, patriote, et ayant « la religion du travail » alliée, là encore, comme chez Michelin, à un goût prononcé du progrès et de l'innovation, sans oublier les préoccupations sociales, dans le sens paternaliste où on l'entendait à l'époque, ce paternalisme que certains employés ont quelque peu reproché par la suite à leur Direction et que certains, aujourd'hui, évoquent avec un brin de nostalgie, du moins si l'on en croit de nombreux témoignages⁴⁹ d'Anciens.

Il n'était en effet pas de cérémonie, réunion, petite fête, commémoration ou autres, qui ne donnât lieu à la célébration de « la grande famille Bull », que formaient employés, ouvriers, agents de maîtrise et patrons, tous animés de cet « esprit Bull » qui faisait alors sa force pour le plus grand bien de la communauté et qui demeure ancré dans la mémoire des Anciens.

Le Grand Patron, Jacques Callies, n'était pas un gendre Michelin. Son épouse, Gertrude Douillet⁵⁰, appartenait à une vieille famille du Dauphiné dont l'activité s'exerçait dans la bonneterie de qualité, voire de luxe, à savoir le Groupe Valisère et les Gants Perrin, de Grenoble, entre autres, un famille somme toute très semblable à celles des Callies, Aussedat et Michelin, par ses origines, ses traditions et ses valeurs.

Le décor ainsi planté, voyons d'un peu plus près « les hommes » eux-mêmes.

⁴⁸ Ce n'est guère que vers 1942 que Robert Puiseux introduira les premières machines Bull dans l'entreprise (Entretien téléphonique avec un ancien Bulliste clermontois qui fut alors détaché chez Michelin en tant que mécanicien de ville)

⁴⁹ Réponses à différents questionnaires - 1988/1989

⁵⁰ Entretien avec le Père Gonzague Callies du 23/11/1990.

2. LES DIRIGEANTS DE BULL

2.1. Jacques Callies (1894-1948)

A l'origine, Jacques Callies ne se destinait pas aux affaires mais à l'Armée. Il prépara donc St-Cyr et venait d'y être reçu quand éclata la guerre de 1914. Il avait tout juste vingt ans. Il n'eut guère le temps de faire ses classes car, dès le 11 août 1914, ce fut l'engagement et le départ pour le front comme Officier d'Infanterie. Promu lieutenant le 9 octobre 1915, puis capitaine le 2 juillet 1917 il fut décoré de la Légion d'Honneur avec le grade de Chevalier le 13 juillet de la même année (Ordre 5287/D du G.Q.G.)⁵¹. Cette Grande Guerre, il la passa constamment au feu. Seules deux blessures l'éloignèrent momentanément du théâtre des opérations. Entre mars 1917 et octobre 1918, il fut cité cinq fois « à l'ordre de l'Armée ». En dépit de sa sécheresse et de son emphase, le texte de ses citations est cependant révélateur et mérite attention. En effet, ces différentes citations nous le décrivent comme audacieux, intrépide, entraînant, mais aussi avisé, avec un sentiment aigu du devoir, en particulier envers ses hommes, le sens - et apparemment le goût - du commandement, de l'intelligence dans la préparation des actions, qu'il mena « *froidement mais énergiquement* ».

L'Armistice de 1918 ne mit pas fin à sa carrière militaire. Marié en 1919 « avec l'autorisation du Général de Division - Gouverneur de Paris », il demeura en service actif. Nommé instructeur à St-Cyr, poste qu'il occupa jusqu'en 1925, il eut l'occasion de travailler avec un certain Capitaine de Gaulle qui, une quinzaine d'années plus tard allait faire parler de lui⁵².

⁵¹ SHAT - Extrait du dossier militaire de Jacques Callies

⁵² Entretien avec le Père Gonzague Callies du 23/11/1990 (fils de Jacques Callies)

C'est alors qu'il décida de quitter l'armée et de commencer une nouvelle carrière dans l'industrie. L'accroissement rapide de ses charges de famille ne semble pas avoir été étranger à cette décision.

En 1925, il entra donc comme ingénieur aux Papeteries Aussedat, où il passa quelques années et où, sous la direction de leur père, travaillait déjà son frère Pierre, lequel devait d'ailleurs en prendre à son tour la direction en 1932. Ce détail a son importance. En effet, déjà à cette période, les Papeteries Aussedat produisaient du papier d'impression destiné à être utilisé dans ces nouvelles machines venues d'Amérique et que l'on appelait alors des « machines à statistiques ». Ensuite, Jacques Callies effectua un « détour » par les Anciens Ets des Verreries Edard, à Arcques (Nord), affaire où son défunt beau-père avait des intérêts. Il prit la direction de cette entreprise où, il n'est pas interdit de le penser, il apprit véritablement son métier de patron.

C'était donc un homme qui avait déjà une formation industrielle, mais également l'expérience de la direction d'entreprise qui, en 1932, fit son entrée à la Cie des Machines Bull en tant qu'administrateur où il représentait la Sté Aussedat.

Voici le portrait, disons, officiel de Jacques Callies, tel qu'il apparaît au travers des documents administratifs et militaires. C'est là une image quelque peu figée qui ne saurait nous satisfaire complètement. En effet, quand on se penche sur les témoignages recueillis auprès d'Anciens de la Compagnie, nous apparaît un autre homme, plus vivant et parfois même relativement surprenant.

Si aucune des qualités citées plus haut n'est démentie par les témoignages, certains détails, par contre, permettent de mieux cerner le personnage.

Comment le voyaient ceux qui ont travaillé soit pour lui, soit avec lui, ceux qui, comme tout le monde dans la maison l'appelaient « Monsieur Jacques », ou bien, entre eux, tout simplement Jacques ?

- Traditionaliste, conservateur, respectueux de l'ordre établi, fervent chrétien, très pratiquant (comme tous les Callies à l'époque)
- Relativement autocrate.
- Un peu « patron de droit divin » - le terme est d'un de ses proches⁵³ - qui se sentait « le père de ses employés » et pensait, certainement de bonne foi, « savoir mieux qu'eux-mêmes ce qui était bon pour eux », mais, en même temps, et ceci n'est pas contradictoire, socialement en avance sur son temps. Ici les témoignages des Anciens sont quasiment unanimes.
- Un meneur d'hommes, très habile. Avec le personnel, « *il jouait sur l'intérêt du travail et, bien sûr, il était gagnant à tous les coups* » nous a dit un ancien inspecteur de maintenance⁵⁴.
- D'un aspect parfois froid, mais toujours très courtois, c'était, en fait, un « charmeur », qualificatif qui revient souvent dans les interviews, tant du côté masculin que du côté féminin.
- Pour la plupart des témoins, « *c'était un grand homme ... mais c'était lui qui commandait ... les décisions, c'était lui qui les prenait.* ». En un mot, pour tous, c'était « Le Patron ». Ses défauts, ses faiblesses, documents et témoignages n'en disent rien, peut-être était-ce simplement l'envers de ses qualités

Si, nous avons insisté plus particulièrement sur la personnalité de Jacques Callies, c'est parce que c'est lui qui dirigea véritablement la Compagnie, jusqu'à sa mort, en 1948, mais aussi parce qu'après avoir combattu les Allemands sur le front quelque vingt ans plus tôt, il allait devoir à nouveau les affronter, cette fois, sur un autre terrain et dans une position, qui si elle pouvait sembler, à son endroit, moins, dangereuse n'en fut peut-être que plus difficile et bien moins glorieuse.

⁵³ Interview d'Hervé Callies par Dominique Pagel, (1973)

⁵⁴ Entretien avec Jean Foulmer. (1990).

Ce fut précisément là, dans cette épreuve, qui devait se révéler de longue haleine, où la personnalité du chef d'entreprise revêtait une importance primordiale, que Jacques Callies non seulement dut déployer les qualités exposées ci-dessus, mais également jouer de tous les ressorts de son caractère, afin de défendre « la Maison » face aux adversaires d'hier, demeurés des ennemis et que les circonstances avaient rendu maîtres de la situation.

2.2. Joseph Callies (1905-1977)

Né en 1905, il était le plus jeune de l'équipe qui, depuis la nomination de son frère Jacques au poste d'Administrateur-Délégué de la Cie des Machines Bull, présidait aux destinées de la société.

A cette époque, responsable de la Fabrication en tant que Directeur Technique, son domaine, c'était « l'atelier et ses hommes », les ouvriers, pour qui il était « Monsieur Joseph » ou souvent simplement Joseph, appellation empreinte d'un affectueux respect. Avec ce poste, il revenait en quelque sorte à ses premières amours. En effet, après des études classiques à l'Ecole Ste Geneviève de Versailles, un baccalauréat « Math- Elem. » doublé d'un second, en « Philosophie » l'année suivante⁵⁵ en poche, il prépara « Centrale » où il entra en 1930⁵⁶. Son choix était fait, il serait ingénieur, comme son frère aîné Pierre, lui-même sorti de l'Ecole des Mines. A sa sortie de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, c'est « sur le tas » et en dehors de la famille qu'il commença son expérience professionnelle.

Entré à la Sté Sulzer, il passa par toutes les étapes de la profession, apprentissage, atelier et enfin bureau d'études. Cependant, le devoir lui fit réintégrer le cercle familial, c'est-

⁵⁵ CIHB - Fiche d'embauche.

⁵⁶ Annuaire de l'Ecole Centrale des Arts-&-Manufactures

à-dire, les Papeteries Aussedat, dont, entre temps, comme on l'a vu, son frère Pierre avait pris la direction⁵⁷. La société avait en effet besoin de lui.

Les machines à cartes perforées commençant à se répandre en Europe, les Papeteries Aussedat virent très tôt dans cette nouvelle industrie un débouché très prometteur pour leurs produits. Pierre Callies envoya donc Joseph en tournée aux Etats-Unis pour voir de près ce qui se faisait là-bas. Si ce voyage fut riche d'enseignements, il révéla néanmoins que la possibilité pour Aussedat de se faire une place sur le marché européen était des plus minces. En effet, IBM imposait à ses clients des clauses contractuelles léonines, en particulier, celle de s'engager à n'utiliser sur ses machines que des cartes et papiers IBM. Quant à la Sté Powers, elle ne garantissait ses matériels que s'ils étaient alimentés en cartes et papiers qu'elle fournissait. Il ne restait donc plus que la Cie Bull même si celle-ci n'était alors guère solide et en danger d'être absorbée par IBM.

C'est cette situation qui déclencha la prise de participation de la famille Callies-Aussedat, vivement encouragée par Edouard Michelin, avec la suite que l'on connaît.

Une fois nommé à la tête de la société, Jacques Callies, déjà bien assisté par Georges Vieillard pour les questions financières, eut alors besoin, pour les questions de fabrication, d'un adjoint aussi compétent que sûr. C'est alors qu'il fit appel à son frère Joseph. Il ne fut toutefois pas facile de convaincre Pierre Callies de laisser ainsi partir Joseph, après la formation que celui-ci venait de recevoir pour tout ce qui concernait le papier et les cartes. Il céda enfin et, en janvier 1936⁵⁸, Joseph Callies était embauché à

⁵⁷ Leur père, Jacques Callies, était décédé en 1925 et l'usine de Cran était alors co-dirigée par un état-major familial, mais très vite l'un des fils aînés, Pierre, prit la direction de l'entreprise avec le soutien de ses onze frères et sœurs.

(Extrait de « Papiers de Famille - d'Aussedat-Rey à l'International Paper » - Ch. « Bull et Michelin, partenaires indispensables » - Album commémoratif édité en mai 1998 - Recherches historiques et manuscrit original, Rémy Handourtzet)

⁵⁸ Information relevée sur la fiche qui figure dans son dossier individuel.

la Cie des Machines Bull, en tant qu'ingénieur⁵⁹, et il ne tarda pas à en devenir le Directeur Technique, responsable de la production.

Sa personnalité était fort différente de celle de son frère Jacques. Si la stature de Jacques était, semble-t-il, plus imposante, le dynamisme de Joseph, sa vivacité, sa simplicité, faisaient de lui, surtout parmi le personnel ouvrier, le plus populaire de ces Messieurs de la Direction. Il est vrai qu'à cette époque, les ouvriers représentaient à la Compagnie la catégorie professionnelle la plus nombreuse et, pour eux, « Monsieur Joseph » était avant tout quelqu'un qui connaissait leur travail, savait leur parler, en appelait même certains par leur nom, leur serrait la main chaque fois qu'il descendait à l'atelier, c'est-à-dire le plus souvent possible car, de son côté, il aimait l'ambiance de la Fabrication. En un mot, c'était un patron pour lequel ils aimaient travailler parce qu'avec lui, ils avaient conscience d'exister ! C'est du moins ainsi qu'en parlaient nombre d'ouvriers que, pourtant, leurs opinions politiques ou syndicales ne plaçaient pas toujours dans le même camp⁶⁰.

D'autres, qui l'ont approché de plus près, vantent son courage et même une certaine intransigeance, notamment vis-à-vis des occupants, ce qui devait quelquefois, au cours de ces années difficiles, lui faire adopter une attitude susceptible de présenter certains risques, même en privé, et l'amener à manifester un esprit frondeur que peu de gens lui soupçonnèrent⁶¹.

Sur le plan militaire, s'il restait dans la ligne de ses origines, c'est-à-dire, « On sert la France comme on sert Dieu ou la Famille », peut-être s'en distingua-t-il par ses choix. Grand sportif, alpiniste chevronné, il choisit l'aviation où il effectua un service militaire classique qu'il termina avec le grade de Lieutenant au 35ème Régiment d'Aviation,

⁵⁹ - d° -

⁶⁰ Notamment le père de l'auteur et ses camarades d'établi.

⁶¹ Interview de Mme Tribu, secrétaire de K.A. Knutsen, par Dominique Pagel (1973)

breveté « observateur en avion »⁶². Il passa également son brevet de pilote⁶³. De 1931 à 1939, chaque année, il accomplissait des stages d'entraînement.

Le 25 août 1939, convoqué pour une nouvelle période militaire, la déclaration de guerre, le 2 septembre, le maintint sous les drapeaux, ou plutôt, dans son cas, dans la carlingue. Est-ce à nouveau comme observateur ou cette fois comme pilote, il ne nous a pas été possible de le savoir⁶⁴. La seule chose que nous sachions c'est que tout le monde dans la Compagnie disait que « Monsieur Joseph » était pilote de chasse.

Les quelques mois de combats du printemps 1940 lui offrirent l'occasion de se montrer digne de ses frères aînés et de recevoir la Croix de Guerre avec citation à l'Ordre de l'Armée, palmes de bronze et rosette de la Légion d'Honneur⁶⁵.

2.3. Georges Vieillard (1894 -1974)

On disait souvent que si Jacques Callies avait été « la tête » de la Compagnie, Georges Vieillard en avait été « l'âme ». S'il n'avait pas, comme le voulait la légende, été le véritable fondateur de l'entreprise de l'avenue Gambetta, ni l'introducteur en France des brevets de Fredrick Rösing. Bull, il n'en a pas moins été à l'origine de ce que devint « la Compagnie des Machines Bull » et, à terme « un véritable pionnier de la mécanographie européenne ».

Il s'était si bien assimilé aux Callies que beaucoup l'ont cru, comme eux, d'origine savoyarde et, pourquoi pas, une vieille connaissance de ceux-ci. Or, il n'en était rien. Sa naissance dauphinoise, le 21 juillet 1894, à la Mülatière (Rhône) est due au hasard d'une affectation de son père, le Général Ernest Antonin Vieillard. N'allons pas pour cela le croire issu d'une lignée de militaires. Son père, en effet, ne dut sa brillante carrière dans l'armée qu'à ses mérites et ses dons personnels.

⁶² C'est-à-dire que, dans l'avion, c'est lui qui tenait les jumelles et prenait les photos.

⁶³ Service Historique de l'Armée (Vincennes)

⁶⁴ Le Service Historique de l'Armée de l'Air n'a pu nous fournir cette information.

⁶⁵ Cf Annexe 6 – Arbre généalogique des alliances Callies-Aussedat-Michelin

Sous la Monarchie de Juillet, quand naquit le Général Vieillard, ses parents étaient simplement « Marchands de Nouveauté » dans le quartier du Marais. Il s'agissait probablement plus que d'une simple boutique de mercerie car, une vingtaine d'années plus tard, fortune faite, le ménage se retira et vécut de ses rentes ⁶⁶. Jusque là, nous assistons au parcours d'une famille d'origine plutôt moyenne, issue par l'épouse de l'artisanat ⁶⁷ et accédant à la bourgeoisie possédante en passant par le négoce. Cependant, contrairement à ce que l'on peut observer relativement souvent dans ce type de familles du 19^{ème} siècle, le fils ne suivit pas la voie paternelle. Il fit des études ! Brillant élève, il entra à l'Ecole Polytechnique en 1864 ⁶⁸, puis fit, dans l'armée, une carrière exemplaire qu'il termina en 1908 avec le grade de Général de Division ⁶⁹. Les appréciations diverses figurant à son dossier militaire ⁷⁰ soulignent son intelligence, son incessante activité, sans oublier l'audace et le courage sans lesquels il n'est pas de bon soldat.

Chez Georges Vieillard, on retrouva d'ailleurs, mêlés de façon relativement harmonieuse, les traits de caractère de ses deux ancêtres. Comme son père, il fut polytechnicien, mais comme son grand-père, il fit carrière dans les affaires. Ses études, il les fit dans différentes villes de France, au gré des garnisons paternelles : Nantes, Toulon, Belfort, etc. ... Mais c'est à Paris, pensionnaire au Lycée Janson de Sailly⁷¹ qu'il prépara son concours d'entrée à Polytechnique où il fut admis en 1914⁷².

Mais, le 9 août 1914, il ne pouvait être question pour ces jeunes gens de commencer leur année scolaire. Comme tous ceux de sa promotion, il partit pour le front, affecté au 31^{ème} Régiment d'Artillerie. De 1914 à 1918, il ne cessa de se battre, en Belgique, en

⁶⁶A.D. Paris - Acte de mariage d'Ernest Antonin Vieillard avec Marie-Elisabeth Cacqueray de Beaumont, le 18 octobre 1882.

⁶⁷ Mairie de Versailles - Acte de naissance de Louise Cyrille Lalouel, mère d'Ernest Antonin Vieillard

⁶⁸ Annuaire de l'X.

⁶⁹ SHAT -Dossier militaire d'Ernest Antonin Vieillard.

⁷⁰ - *ibid.* -

⁷¹ Lettre du Lycée Janson de Sailly du 20 octobre 1990

⁷² Annuaire de l'X.

Picardie, dans l'Aisne, en Champagne, etc. ... Blessé, gazé, il fut quatre fois « cité à l'Ordre ». Ses citations vantent non seulement, comme il se doit, « *son courage, son audace, son sens du devoir* », mais surtout « *son habileté, son efficacité, son activité inlassable* », traits de caractère que l'on retrouvera plus tard, entre autres, dans sa vie professionnelle. C'est à titre militaire qu'il reçut son premier grade dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, à l'Ecole Polytechnique, une fois la paix revenue ⁷³.

Ce n'est qu'après l'Armistice qu'il put accomplir ses deux années d'études. En 1920, à sa sortie de l'X, la carrière paternelle ne l'attirant pas, non plus que le service dans les grands corps de l'Etat, il démissionna. Renouant, inconsciemment sans doute, avec la vocation de son grand-père, ce qu'il voulait, ainsi qu'il le dit lui-même, c'était « *apprendre les affaires* » ⁷⁴. Il commença sa carrière chez Kuhlmann, à Wattrelos, petite ville du Nord ravagée par la guerre. La guerre, il en sortait, il en avait vu les horreurs, aussi souhaitait-il quitter la région. Comme, par ailleurs, la chimie ne l'intéressait pas particulièrement, il donna sa démission au bout de trois mois. De retour à Paris, il alla voir Franklin Maurice qu'il avait eu, quelques temps, comme professeur dans une école privée de préparation aux affaires de la rue de Vaugirard et devenu entre temps directeur de la Sté Réal, entreprise commercialisant des machines comptables ⁷⁵. Celui-ci l'embaucha sur le champ comme Directeur Technique du Département des Machines à Calculer. Il n'en partit qu'en 1929 « *pour des raisons personnelles et familiales* » ⁷⁶, mais demeura en très bons termes avec Franklin Maurice. C'est vraisemblablement pendant son séjour chez Réal que Georges Vieillard eut ses premiers contacts avec les machines à cartes perforées, peut-être chez des clients de cette société. Après un passage à la Banque Courvoisier comme organisateur, il entra à la Cie des

⁷³ SHAT - Extrait du dossier militaire de Georges Vieillard

⁷⁴ Interview par Dominique Pagel (17 mai 1973).

⁷⁵ BHVP - Bottin du Commerce - Année 1921 - Section « Machines à calculer »

⁷⁶ Interview par Dominique Pagel (17 mai 1973)

Mines et Potasses d'Alsace, en tant que secrétaire général. Nous étions alors en 1930 et c'est là, en Alsace, qu'ayant fait la connaissance d'Elie Doury⁷⁷, tous deux envisagèrent la possibilité de la constitution, en France, par un « Groupement d'Utilisateurs (on disait alors des « Utilisants ») de machines à statistiques », d'une société pour la construction de machines mécanographiques qui aurait à sa tête une importante banque d'Alsace⁷⁸.

L'année 1931 fut sans doute l'une des plus importantes de son existence puisque c'est à ce moment qu'il se lança dans ce qui sera « la grande aventure » de sa vie professionnelle. En quelques jours, quelques heures même, il dut, aidé par son ami Elie Doury, ancien vendeur chez Powers⁷⁹ - « *qui également rêvait de créer une oeuvre française de la carte perforée [et connaissait] le marché français* »⁸⁰, déployer tout l'éventail des ressources de son tempérament afin de mettre en échec les plans conjugués des groupes américains IBM et Remington Rand visant à mettre la main sur la petite entreprise H.W. Egli, de l'avenue Gambetta. Les deux amis réussirent à devancer les Américains⁸¹ et à traiter les premiers avec la Sté H.W.Egli. Leur démarche aboutit à la création de la Sté H.W. Egli-Bull où Georges Vieillard entra en 1932. L'année suivante, naquit la « Compagnie des Machines Bull⁸². Dans ces opérations, Georges Vieillard apparaît déjà tel qu'on le verra dans tous les moments difficiles.

L'hommage posthume qui lui fut rendu dans une revue interne à la Cie Bull nous permet cependant de mieux cerner, dans toute sa complexité, le personnage qu'était Georges Vieillard. Constitué d'extraits d'entretiens et de propos divers, cet hommage révèle les multiples facettes, parfois contradictoires, souvent méconnues, de cette

⁷⁷ Qui avait travaillé chez Elliot-Fisher, entre autres

⁷⁸ - *ibid.* -

⁷⁹ cf. Répertoire Biographique

⁸⁰ Extrait d'un discours de Jacques Callies

⁸¹ D'une journée !

⁸² A.D. Paris - Extrait du Registre du Commerce.

personnalité « *puissante [et] parfois redoutable* »⁸³, mais regardons d'un peu plus près comment le voyaient ceux qui travaillèrent avec lui ou sous ordres :

- « *Un rude compagnon.* » disait Jacques Callies en 1946.

- « *Un patron dur et exigeant avec lui comme avec les autres* ».

- Cependant « *très sur ses gardes, souple, adroit, sachant remarquablement faire patte de velours* » si cela s'avérait nécessaire.

- N'aimant pas partager le pouvoir, « *il éprouvait [cependant] le besoin d'être entouré par un groupe quasi-familial* »⁸⁴.

En résumé : « *Bull, c'était lui ! [...] la Compagnie était SA Compagnie et il l'a servie avec un dévouement à toute épreuve* »

La seule personne devant laquelle il consentait à s'incliner était Jacques Callies.

Des épreuves, il n'en manqua guère, et dans tous les domaines. En effet, en 1935, la Compagnie se trouva à nouveau en danger d'être absorbée par IBM. Nous n'avons pu, jusqu'à ce jour, savoir quel rôle il joua dans les négociations qui amenèrent la famille Callies à s'engager à fond dans la société et à en prendre la tête. Il serait toutefois surprenant qu'il fût, dans cette affaire, demeuré inactif.

Son activité professionnelle ne se limitait d'ailleurs pas à la Compagnie. En effet, en 1937, devenu président du Syndicat des Fabricants de Matériels de Bureau, il parvint à ce que fussent présents à l'Exposition Internationale de Paris, non seulement les machines Bull, mais à peu près tout ce que la France produisait alors en tant que matériels et équipements de bureau⁸⁵. Cela lui valut d'être promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur au titre, cette fois, du Ministère du Commerce et de l'Industrie⁸⁶. L'armée cependant n'avait pas disparu de ses préoccupations. Comme un

⁸³ CIHB - Dossier « Blanc » (synthèse des travaux de Dominique Pagel)

⁸⁴ On ne s'étonnera donc pas qu'il ait été à l'origine du Club des Anciens de la Cie Bull.

⁸⁵ BHVP - Catalogue de l'Exposition.

⁸⁶ J.O. du 10 novembre 1938.

certain nombre d'officiers de réserve, il accomplissait régulièrement des périodes d'entraînement et de perfectionnement⁸⁷, mais bientôt, il ne fut plus question d'artillerie. Dès l'année 1935, c'est au Chiffre⁸⁸ qu'il apporta ses compétences, s'informant et parfois découvrant les problèmes qui se posaient à l'Etat-Major, tout en nouant et entretenant des relations utiles à la Compagnie.

On pourrait dire, sans mauvais jeu de mots, que, déjà, « il se battait sur tous les fronts ». Les événements n'allaient pas tarder à le mettre en demeure de faire jouer toutes les ressources d'une personnalité que l'on peut, sans exagération qualifier d'« *hors du commun* »

2.4. Knut Andreas Knutsen (1888-1983)

De ceux dont dépendit le destin de la Cie des Machines Bull; Knut Andreas Knutsen était à la fois le plus ancien et celui qui connaissait le mieux le domaine de la carte perforée. Il fait partie non seulement de l'Histoire, mais pour reprendre l'expression de Dominique Pagel, de la « Préhistoire », tant de la Compagnie elle-même que de l'industrie des machines à statistiques.

A l'origine, dans les années 20, cet homme, qui avait déjà dépassé la trentaine, semblait avoir sa carrière professionnelle toute tracée. Son métier ? « Constructeur de barrages ». Autant dire qu'il était alors bien loin des machines à statistiques.

Né à Christiania (Norvège, aujourd'hui Oslo), en 1888, il poursuivit ses études d'ingénieur à l'Ecole Supérieure Technique de Berlin. Il parlait donc l'allemand couramment ce qui au cours des années de l'Occupation se révéla fort utile pour les patrons de C.M.B. C'est son frère, Reidar Knutsen, ingénieur lui aussi et condisciple de Fredrick Røsing Bull qui l'amena aux machines à statistiques, comme simple conseiller d'abord puis, après la mort de ce dernier, le 7 juin 1925, comme partenaire, K.A.

⁸⁷ Témoignage de son fils, l'abbé Jean Vieillard - 1987.

⁸⁸ SHAT - Livret matricule d'officier de Georges Vieillard.

Knutsen ayant accepté de « prendre la relève ». A ce moment, il n'était déjà plus un novice en la matière. Il y avait, en effet, environ quatre ans qu'il apportait au tandem Fr.R. Bull-Reidar Knutsen, une collaboration épisodique mais efficace, leur consacrant la majeure partie de ses loisirs. Son esprit curieux, son goût de l'innovation et du progrès, l'intérêt qu'il avait pris à cette technique novatrice, l'avaient conduit à s'impliquer de plus en plus dans cette aventure et, très vite, il avait entrevu les possibilités d'avenir qui s'offraient à ces machines et à ces cartes bien que ce soit, en Europe et surtout en France, une industrie encore très nouvelle et relativement peu connue, bien loin de ce qu'Hermann Hollerith et James Powers avaient déjà réalisé en Amérique, en Grande-Bretagne et même en Allemagne. .

Alors, adieu barrages, fjords et forêts norvégiennes ! Il entra à la Sté O.K.A., entreprise norvégienne qui, à l'époque, fabriquait, entre autres, les machines conçues par Fr.R. Bull auquel il succéda. Bien que les clients aient encore été fort peu nombreux - sept, mais répartis dans quatre pays : Norvège, Finlande, Danemark et Suisse - il vécut alors la valise à la main, sautant de train en bateau avec toujours des idées plein la tête. C'est qu'il lui fallait, en même temps, analyser et « mettre en machine » les travaux statistiques et comptables de ses clients, assurer la mise en route des matériels, veiller à leur bon fonctionnement, en assurer l'entretien et les réparations éventuelles. Sept clients, c'est apparemment peu, mais, en l'occurrence, c'était beaucoup pour un seul homme. Cela ne l'empêchait pas, pourtant, d'étudier constamment des perfectionnements et de concevoir de nouvelles inventions, en prenant soin d'éviter de susciter des problèmes avec les inventeurs américains. Dès qu'une invention lui semblait valable, il s'empressait de la breveter. Les brevets étaient déjà une de ses préoccupations majeures. Inventer, c'était bien, réaliser c'était mieux encore, mais, protéger, c'était indispensable.

Il mena cette existence jusqu'au moment où, suite aux négociations de vente des brevets de feu Fr.R. Bull à la société helvétique H.W. EGLI, de Zurich, il accepta de travailler pour cette entreprise, tout en demeurant cependant à Oslo.

En 1930 la Sté H.W. Egli envisagea de créer une usine à l'étranger pour que les machines soient fabriquées « ailleurs qu'en Suisse ». Ses partenaires de la Sté H.W. Egli et un Belge, Emile Genon⁸⁹, qui y avait de gros intérêts, avaient tout d'abord pensé à l'Allemagne, K.A. Knutsen leur démontra que le pays le plus propice pour cette nouvelle implantation était la France.

A cette préférence, il y avait plusieurs raisons :

- Ce pays, au marché plus étendu que la Suisse, jouissait, sur le plan des brevets, d'une réglementation qui serait plus avantageuse pour H.W. EGLI que celle des pays germaniques et anglo-saxons car « *la loi française obligeait le déposant d'un brevet à fabriquer la machine brevetée dans un délai maximum de trois ans* » sous peine de voir prononcer la nullité du brevet. Or Hollerith, devenue IBM depuis 1924, disposait à Paris d'un atelier de réparation et de montage et certains brevets américains n'étaient protégés que jusqu'en 1933⁹⁰. S'ils n'étaient pas exploités en France avant ce délai, ils ne gêneraient plus la Sté H.W. EGLI.

De plus, « *en France, à cette époque, argent, main-d'oeuvre, matières premières etc. ..étaient bon marché* »⁹¹, d'où un prix de revient moins élevé.

Enfin, raison, disons ... plus personnelle, K.A. Knutsen ne consentait à quitter Oslo, ce qui devenait indispensable pour la poursuite de sa collaboration avec la Sté H.W. Egli, qu'à condition de résider à Paris ! Paris ! Il y passa tout le reste de sa vie, allant quand même chaque année, excepté pendant la période de l'Occupation, respirer l'air du pays, à Oslo, où vivait sa famille.

⁸⁹ Voir « Répertoire biographique »

⁹⁰ CIHB - « Dossier Blanc » Dominique Pagel. - Historique C.M.B. - p.24

⁹¹ CIHB - « Dossier Blanc » Dominique Pagel - Rôle de K.A. Knutsen vis-à-vis de C.M.B. - p. 10-1.

K.A. Knutsen emporta donc la décision et c'est ainsi que son destin fut, dès 1931, indissolublement lié à celui de l'entreprise qui, peu de temps plus tard, devait devenir la Compagnie des Machines Bull.

En 1946, Jacques Callies, alors Président-Directeur Général de C.M.B. lui rendit hommage en ces termes :

« Notre Cher Wiking, à qui Bull doit son origine même, l'homme libre et indépendant par excellence l'homme qui a consacré sa vie à une oeuvre, qui nous a fait confiance pour elle, en l'apportant à la France. Il y a eu des heures où il pouvait loyalement ⁹² miser sur d'autres pour la réaliser, mais il avait mis sa main dans la nôtre dans la mienne et j'ai compris que c'était pour toujours. ».

Ce fut en effet pour toujours. Pourtant, élevé dans un pays où, à bien des égards; les mentalités étaient bien plus avancées que celles de la « vieille France » qui portait encore l'héritage du 19ème siècle, il lui arrivait d'être étonné des comportements, des préjugés et surtout de « l'esprit de caste » qui régnait encore dans la société française qui l'entourait. Souvent, d'ailleurs, il n'hésita pas, affirmant cette indépendance d'esprit que lui reconnaissait Jacques Callies, à bousculer un peu tout cela, sans même d'ailleurs s'en rendre compte, en suivant simplement ses penchants naturels. Cela faisait bien, parfois, froncer quelque peu les sourcils de certains des autres dirigeants de la Compagnie, mais n'avait aucune prise sur son comportement. De toute façon, aucun d'eux n'aurait osé lui en faire la remarque.

En effet, K.A. Knutsen fut un des esprits les plus libres qu'il nous ait été donné de rencontrer.

⁹² Jacques Callies évoque vraisemblablement la crise de 1935, mais rien ne nous permet de le confirmer.

En 1976⁹³, il fut enfin décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, pour les éminents services rendus à l'informatique européenne et française. Il avait plus de 88 ans !

Sa bonne santé aidant, il ne quitta la Compagnie que dans le courant des années 60⁹⁴ mais même après sa retraite il continua à s'intéresser au destin de l'entreprise et au « devenir de ces fameuses machines à trous » avec lesquelles tout avait commencé et auxquelles il avait véritablement voué sa vie.

2.5. Franklin Maurice (1888-1973)

Il devait son prénom peu courant - et qui lui vaudra bien des malentendus - à l'admiration que son père portait à Benjamin Franklin. A la Compagnie, les gens l'appelaient « Le Père Maurice », moins à cause de son âge que de son air bougon, ses cheveux d'un blanc de neige, sa moustache drue et son inséparable canne dont le toc ... toc... dans les couloirs faisait immédiatement taire les bavardages et filer chacun à sa place ! Non qu'il ait été plus dur que les autres dirigeants de la Compagnie, mais, tout en le respectant, en reconnaissant sa valeur professionnelle, on craignait son esprit caustique, ses « petites phrases » parfois piquantes où l'on avait du mal à discerner l'humour à froid de la simple remontrance. Tout ceci dissimulait d'ailleurs une profonde sensibilité que pour rien au monde il n'eut voulu laisser paraître. Qui, d'ailleurs, dans la Maison, peut se vanter de l'avoir réellement connu ? Ce merveilleux causeur, en effet, ne se livrait guère.

En 1973, contacté par Dominique Pagel, il se refusa à toute interview.

⁹³ Décret du 9 juillet 1976 (J.O. 14/7/76) - Rubrique « Affaires Etrangères ». En effet, comme cela eut semblé logique, cette décoration ne lui fut pas attribuée au Titre de l'Industrie et du Commerce, mais en tant que « étranger résidant en France »

Entretien téléphonique avec les Services de la Légion d'Honneur.

⁹⁴ Nous n'avons pu trouver la date exacte de son départ en retraite, mais il demeura administrateur de la Compagnie jusqu'en 1964.

Personnalité déconcertante que celle de cet homme qui pouvait aussi bien vous foudroyer d'un mot ou même d'un regard, mais également vous présenter ses excuses le plus simplement du monde s'il estimait avoir eu tort ⁹⁵. Ce fut surtout un homme qui, alors à la tête de la plus prestigieuse des unités de la Compagnie, la Direction des Etudes, eut l'humilité de faire appel à de jeunes ingénieurs formés aux techniques nouvelles⁹⁶ quand il se sentit dépassé par l'évolution de la technologie, tout en « restant dans la course » - pour employer une expression familière - et en gardant la haute main sur son monde.

Esprit vif et précis et, comme son ami Georges Vieillard, aussi exigeant pour lui-même que pour ses collaborateurs, il était peu enclin à l'indulgence, et, avouons-le pas toujours facile à vivre mais, sur un autre plan, chez cet homme la rigueur et la logique des mathématiques se mariaient comme naturellement à la plus grande finesse de l'esprit et à une érudition impressionnante. Mais il avait surtout, comme le disent nombre d'Anciens : « *le don de rendre clair ce qui était compliqué* ». Lors des réunions annuelles qui rassemblaient commerciaux, ingénieurs et techniciens de la Compagnie, ses conférences faisaient littéralement salle comble ! Il y tenait la vedette et y prenait un plaisir indéniable.

Voyons un peu l'homme privé. Il naquit à Paris, le 18 février 1888 ⁹⁷ dans une famille d'enseignants. Son grand-père, son père et même une de ses tantes étaient dans l'enseignement. En 1907⁹⁸, il entra à l'Ecole Polytechnique où l'on trouvait alors un certain nombre d'élèves issus comme lui de familles d'enseignants, même modestes. On le disait athée – bien que personne n'ait pu le certifier - mais, dans sa vie personnelle, il

⁹⁵ Témoignage personnel de l'auteur qui eut l'occasion de travailler auprès de lui.

⁹⁶ Bruno Leclerc, Pierre Chenus et Henri Feysse, furent à l'origine des premiers calculateurs électroniques « Gamma » produits par la Cie des Machines Bull.

⁹⁷ Le même jour de la même année que K.A. Knutsen.

⁹⁸ Annuaire de l'X.

n'en respectait pas moins les mêmes valeurs morales que celle des familles Callies et Vieillard.

A sa sortie de Polytechnique, il passa une année de formation à l'Ecole de l'Artillerie du Génie affecté, le 1er octobre 1911, au 2ème Régiment d'Artillerie Coloniale, il en démissionna le 20 du même mois. Le 2 août 1914, la déclaration de guerre le rappela sous les drapeaux, toujours mobilisé au 2ème R.A.C.

Son parcours du combattant fut des plus brefs. A peine trois mois plus tard, le 22 août 1914, il fut fait prisonnier lors de la bataille de Rossignole, petite ville de Belgique, dans la vallée de la Semoy, où les combats furent particulièrement meurtriers, et c'est au camp d'Ingolstadt qu'il passa les quatre années de la guerre.⁹⁹

Au cours de sa captivité, il se lia d'amitié avec un autre officier français, M. Mamet, dans le civil Directeur de la Sté Réal, et, dès sa démobilisation, celui-ci l'embaucha dans cette société où il occupa le poste de Directeur Technique du Département des machines à Calculer.

C'est là qu'en 1921, il fit la connaissance de Georges Vieillard. Les deux hommes sympathisèrent si bien que, dès 1937, ce dernier tenta de l'attirer chez Bull. Cela prit environ une année, mais, les circonstances aidant, le 1er janvier 1938, Georges Vieillard avait gagné la partie, Franklin Maurice entra à la Cie des Machines Bull en tant que « Patron » des Etudes.

A cette époque, chez Bull, les fonctions hiérarchiques n'étaient pas encore nettement définies, ni les frontières entre les Services bien établies, aussi Franklin Maurice dut-il, pendant un certain temps, faire équipe avec K.A. Knutsen, l'homme alors en place. Cette cohabitation ne semble pas avoir soulevé de difficultés. Par ailleurs, K.A. Knutsen était de plus en plus accaparé par les brevets d'invention, ceux de la Compagnie mais

⁹⁹ SHAT - Extrait du dossier militaire de F. Maurice

également, avec une attention particulière, ceux de la concurrence, dont le nombre allait sans cesse croissant et lui posaient de plus en plus de problèmes.

C'est sous la direction de Franklin Maurice que « les Etudes » se structurèrent et acquirent l'importance et le prestige dont elles jouirent jusqu'à l'Affaire Bull et l'alliance avec la General Electric Co.

La guerre à nouveau, l'exode, puis l'Armistice, l'Occupation et leurs conséquences allaient, pour lui comme pour les autres dirigeants de l'entreprise, bouleverser pour un temps l'organisation qu'il s'efforçait de mettre en place.

Conclusion

Si nous avons tenu à consacrer autant de place à la présentation biographique des hommes qui, à la veille du second conflit mondial, étaient à la tête de la Compagnie, c'est qu'il ne s'agit pas ici uniquement d'étudier l'histoire de l'unité économique qu'est une entreprise industrielle et commerciale, mais de voir quelles furent sur cette entreprise les conséquences du double choc de la guerre, et du « désastre de 1940 », puis son adaptation aux nouvelles conditions de vie découlant des événements; situations où la personnalité des hommes qui en avaient la responsabilité fut prépondérante.

On ne peut en effet comprendre la façon dont la Compagnie réagit pendant cette période et la politique qu'elle suivit, si l'on ne connaît rien de ceux qui durent alors tenir la barre.

Quand arriva la guerre et surtout l'Occupation, c'est ce qu'on a coutume d'appeler « l'esprit Bull » qui fut à la base du comportement et de l'action des dirigeants de la Compagnie, ces hommes que rien, ni leurs origines, ni leurs traditions familiales, ni leur passé militaire n'avaient préparé à un quelconque accommodement avec l'ennemi.

Leur but essentiel, on pourrait même dire, leur « mission », du moins celle qu'ils s'étaient assignée, fut, alors de « *maintenir la compagnie et l'emploi de ses*

travailleurs », « *continuer* » et, en dépit des épreuves, des contraintes fréquemment non cohérentes et parfois même contradictoires imposées par les Autorités d'Occupation aussi bien que par le Gouvernement de l'Etat Français, les difficultés de tous ordres, enfin, « *sauvegarder l'entreprise, à tout prix ... mais pas à n'importe quel prix !* »

Comment s'exerça cette volonté, par quelles voies parvint-elle à s'exercer ? C'est ce que nous verrons dans la suite de cette étude.

Chapitre 5

CONTEXTE CONCURRENTIEL

Impact de la guerre, puis de l'Occupation sur son évolution

« Pendant la guerre ... nous étions seuls sur le marché ... les rois de la mécanographie ... » ce sentiment que nombre de Bullistes exprimèrent, dans les années d'après-guerre¹⁰⁰, mérite, sinon d'être contredit, du moins d'être fortement nuancé. Non seulement la Cie Electro-Comptable fut toujours présente sur le marché des machines à statistiques, mais également la S.A.M.A.S.(filiale POWERS), représentée en Zone Occupée par la C.I.M.A.C., même si, après décembre 1941, l'activité de ces deux sociétés se ressentit de l'entrée en guerre des Etats-Unis qui priva ces filiales de groupes américains de leurs approvisionnements en machines, sous-ensembles et pièces détachées¹⁰¹, mais également du bénéfice des innovations et perfectionnements émanant des bureaux d'études d'outre-atlantique. Celles-ci furent placées sous contrôle allemand en 1941¹⁰²

Par ailleurs, le poids respectif de ces deux sociétés, sur le marché des machines à statistiques, fut inégal et leur situation évolua de façon très différente, car, en dépit du fait que ces entreprises se trouvèrent toutes les deux placées par l'occupant dans la même catégorie : celle des « biens ennemis américains » et théoriquement soumises au même traitement, les événements ne les affectèrent pas de la même façon.

¹⁰⁰ Et qui, sous d'autres formes, se retrouve dans les interviews et les réponses aux questionnaires.

¹⁰¹ D'après E. Black (« IBM et l'Holocauste ») la Dehomag approvisionna la C.E.C.

¹⁰² Le Major Passow, chef des Services mécanographiques du Reich, n'attendit pas 1941 pour se rendre chez IBM-France (Chroniques de la Cie IBM France)

1. La Cie Electro-Comptable

Le 25 août 1939, comme la Cie Bull, la C.E.C. fut réquisitionnée pour les besoins de la Défense Nationale et, lors de la déclaration de guerre, elle subit une lourde ponction parmi son personnel, y compris certains de ses principaux dirigeants : Roger Virgile, directeur général, Jean Jeanneney, son adjoint, et Gabriel Lavoëgie, directeur commercial, furent mobilisés. C'est un des autres directeurs, William Borel (X-19) qui assura la bonne marche de l'entreprise.¹⁰³

Au moment de l'exode, la Direction et le personnel de la C.E.C. se replièrent dans la région d'Angers où, le 12 juin 1940, les rejoignit Roger Virgile. Etaient restés à Paris « *quelques employés [autour] d'un administrateur [...] volontaires* ¹⁰⁴ *pour représenter [la C.E.C.] dans la capitale et chargé d'établir les premiers contacts avec les troupes d'occupation* »¹⁰⁵. Le 23 juin, Roger Virgile, de retour à Paris¹⁰⁶, rassembla ses troupes et compta les absents : 7 morts et 72 prisonniers.

Peu de temps après l'entrée à Paris des troupes allemandes, la C.E.C. reçut, sans doute même avant Bull, la visite du Major Passow¹⁰⁷. Le 22 juillet 1940, l'OKW fit saisir, à titre de butin de guerre, 200 machines à l'usine de Vincennes, ainsi que d'autres matériels IBM placés en location chez des clients. Le total de ces réquisitions s'éleva, nous disent les « Chroniques IBM-France » à 347 machines¹⁰⁸ qui furent, pour la plupart, expédiées en Allemagne, quelques-unes étant conservées par les Services Allemands de Paris pour leur propre utilisation, ou envoyées dans des bureaux de province¹⁰⁹. Il semble qu'à la différence de ce qui s'est passé chez Bull, le Major

¹⁰³ « Chroniques IBM-France »

¹⁰⁴ Souligné par l'auteur.

¹⁰⁵ « Chroniques IBM France »

¹⁰⁶ - *ibid.*

¹⁰⁷ Nous ignorons la date précise de cette première visite, qui n'est pas indiquée dans les « Chroniques IBM-France ».

¹⁰⁸ Sans doute, comme chez Bull destinées à des ministères ou des administrations françaises et considérées comme butin de guerre.

¹⁰⁹ Toutes ces informations sont extraites de la brochure « Chroniques de la Cie IBM-France ».....

Passow n'ait pas limité son ingérence chez Electro-Comptable à la seule réquisition de matériels mais qu'il ait continué à surveiller de près ce qui s'y passait.

L'activité de la C.E.C. ne reprit à peu près normalement qu'à partir de septembre 1940, l'usine continuant à être approvisionnée par IBM-Etats-Unis¹¹⁰ comme par le passé, et elle retrouva à peu près tous ses clients qui, après la signature de l'Armistice, regagnèrent à leur tour la capitale.

Dès le début de 1941, afin de relancer les ventes, Roger Virgile rétablit le système des concours de vente et, le 1er mai de la même année, annonça l'ouverture d'une nouvelle usine à Essonne (Seine-&-Oise), qui fut inaugurée le 17 septembre suivant. Egalement début 1941, Kurt Passow nomma à la C.E.C., un ingénieur de la Dehomag, Heinz Westerholt¹¹¹, pur produit de « l'école IBM » - il avait en effet fait ses classes aux Etats-Unis, à l'école de vente IBM - qui *« installe son bureau au siège [...] mais va fréquemment à Vincennes pour veiller à ce que les transports vers la Dehomag [...] ne soient pas détournés vers des clients français »*¹¹². En juin 1942, celui-ci fut nommé administrateur de la C.E.C.¹¹³.

L'activité de la société se poursuivit ainsi jusqu'à ce que, après l'attaque de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, les Etats-Unis entrent à leur tour dans le conflit aux côtés des Anglais. La C.E.C. fut alors placée sous séquestre allemand, le « séquestre » n'étant autre qu'Heinz Westerholt. Cette situation qui privait la C.E.C. de la tutelle et de l'assistance de sa maison-mère ne la délivrait pas pour autant des redevances que, conformément à une convention passée vraisemblablement en 1935¹¹⁴, elle reversait à

¹¹⁰ cf. « Chroniques de la Cie IBM-France »

¹¹¹ cf. Répertoire biographique

¹¹² « Chroniques de la Cie IBM-France » - p.55

¹¹³ - *ibid.* - p.55 - En 1944, Heinz Westerholt fut remplacé par Fellingner, qui transféra ses pouvoirs à un autre ingénieur de la Dehomag, Oscar Hörmann.

¹¹⁴ Une copie, non datée, de cette convention, a été adressée par la C.E.C. au Comité d'Organisation du Commerce, en annexe à la lettre du 25/6/43 relative au « Taux de marque » sur les cartes mécanographiques - AN-68/1J/22

IBM-Etats-Unis¹¹⁵. Seule différence, elle devait désormais les reverser au Militärbefehlshaber in Frankreich, par l'intermédiaire de la Treuehand und Revisionstelle, sur un compte que celle-ci avait ouvert à la Barclays Bank Ltd de Paris. Par ailleurs, pour des raisons qui nous sont inconnues¹¹⁶, le 22 décembre 1941, le capital de la C.E.C. fut doublé¹¹⁷, passant de 31.500.000 francs à 63 millions de francs avec « attribution de la totalité des actions nouvelles à un souscripteur unique [l'International Business Machines Corp.]¹¹⁸ déjà actionnaire d'une fraction importante des actions de préférence et disposé à libérer le montant des actions nouvelles par compensation à due concurrence avec une partie de sa créance envers la société »¹¹⁹.

Nantie de cet apport de capitaux, la C.E.C. put donc, sans problèmes de trésorerie, poursuivre son activité, même si celle-ci se ralentit pour diverses raisons, parmi lesquelles la pénurie de matières premières et les prélèvements de main-d'oeuvre auxquels, en dépit de la présence et - dit-on¹²⁰ - des efforts de Heinz Westerholt¹²¹, elle n'échappa pas, comptèrent probablement autant que la coupure d'avec les Etats-Unis.

Non seulement les usines de Vincennes et d'Essonne fonctionnèrent pendant toute la période de l'Occupation¹²², mais la C.E.C. conserva et même accrut une clientèle qu'elle disputa parfois âprement à la Cie Bull qui, de son côté, luttait tout aussi âprement pour assurer son expansion. Dans certaines affaires, les deux sociétés se

¹¹⁵ 25 % sur les loyers encaissés pour la location des matériels et 10 % sur les ventes de poinçonneuses et des cartes et papiers mécanographiques.

¹¹⁶ Peut-être pour éponger les pertes que la Sté Française Hollerith puis la Cie Electro-Comptable qui lui succéda cumulèrent de 1935 à 1940 inclus, ce qui n'est qu'une hypothèse, mais, faute d'avoir eu accès aux archives IBM-France qui nous éclaireraient certainement, il est impossible de l'affirmer.

¹¹⁷ Vraisemblablement par précaution, la maison-mère IBM-USA demeurant soucieuse de préserver ses intérêts financiers, quelle que fut l'issue du conflit.

¹¹⁸ Le Haut Commandement Militaire en France (MBF) en prit bonne note, mais ne souleva aucune objection - Lettre adressée à la C.E.C. le 28 janvier 1942 - AN-AJ/40/755 - Dossier IV.152 - Electro-Comptable.

¹¹⁹ AN - AJ/40/755 - d° -

¹²⁰ « Chroniques de la Cie IBM-France »

¹²¹ Ce qui n'est pas impossible, celui-ci avait en quelque sorte « une double casquette » : représentant du Reich en tant que séquestre de biens ennemis, mais, siégeant au Conseil d'Administration de la C.E.C., il se trouvait également impliqué dans les résultats financiers de l'entreprise.

¹²² Courant 1942, la C.E.C. transféra son laboratoire d'études avenue Michel Bizot (Paris 12^{ème}). C'est d'ailleurs là que « le 15 juin 1942, la nouvelle tabulatrice 422 voit le jour. » -« Chroniques IBM-France » - p.60

retrouvèrent d'ailleurs sur les mêmes sites, par exemple au Service National des Statistiques où, en dépit de ses relations privilégiées avec les patrons de Bull, le Contrôleur Général de l'Armée René Carmille tenait à maintenir un certain équilibre entre ses deux fournisseurs¹²³, même si, à un moment donné, la C.E.C. ne fut pas « *en mesure de tenir les engagements qu'elle avait pris ...* »¹²⁴.

Si l'on regarde les résultats financiers, les chiffres relevés, tant dans les « Chroniques de la Cie IBM-France » que dans les dossiers conservés aux Archives Nationales¹²⁵, confirment la consolidation de l'activité de la C.E.C. En effet, de 98 en 1938, le nombre des clients de la C.E.C. atteignit en 1943 le chiffre de 190, et, d'une perte de 2.089.021 francs pour l'exercice 1938, elle passa, pour celui de l'année 1942, à un bénéfice de 5.507.861 francs¹²⁶.

Quoiqu'il en soit, nous sommes loin, on le voit, d'une entreprise en léthargie et quasiment absente du marché des machines à cartes perforées.

2. La S.A.M.A.S.

En, 1938, le britannique Arthur Impey, Administrateur-Délégué de la S.A.M.A.S. depuis sa création, avait été remplacé par un Français, Jean Bader-Gruber¹²⁷, jusqu'alors administrateur¹²⁸

Le 25 août 1939, comme ses concurrents, la S.A.M.A.S. fut réquisitionnée et, dès la déclaration de guerre, Jean Bader-Gruber fut mobilisé, l'intérim étant assuré par René Kahn, ancien directeur de la Powers-France qui, en mars 1940, fut nommé vice-

¹²³ Information qui transparait dans les documents figurant aux Archives du Ministère des Finances concernant l'INSEE (dossier H.1661) et confirmée par M. Raymond Gaudriault - un des compagnons de Carmille - alors responsable au S.N.S. de la passation de toutes les commandes de matériel mécanographique - Entretien avec l'auteur - Décembre 1988

¹²⁴ Note du 25/6/42 de la Commission de Refonte de la réglementation administrative (Valette) - Vichy - n° 37 - C.R.A. « *Note relative à l'emploi de la Mécanographie dans la comptabilité des corps de troupe* » - S.H.A.T. - 2 P 10 - Dossier 6

¹²⁵ Dossier concernant les « Biens ennemis américains » et les « Cartes statistiques ».

¹²⁶ Il y a lieu toutefois de noter que, pour des raisons que n'indiquent pas les « Chroniques IBM-France », pour l'exercice 1944, la C.E.C. enregistre une perte de 22.771.647 francs, la plus forte depuis l'implantation en France de la première filiale IBM.

¹²⁷ -Lettre de Jacques Poidatz aux Services Allemands (Dr Weber) du 23/7/42.

¹²⁸ AD - Paris - Extrait du Registre du Commerce de la C.I.M.A.C.

président. En juin 1940, la S.A.M.A.S. elle aussi se replia en province et s'installa provisoirement à Vic-Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées.

Quelques mois après l'Armistice, en octobre 1940, un des fondés de pouvoirs de la S.A.M.A.S., Jacques Poidatz ¹²⁹, revenu à Paris « *trouva - écrivit-il dans une lettre qu'il adressa le 23 juillet 1942 aux Services Allemands du Dr Weber - la société dans une situation assez difficile [...] Le siège social ... entièrement occupé par le Q.G. allemand. Les quelques machines du stock et de démonstration ... envoyées par camion à Berlin¹³⁰ ... toutes les archives ... disparues sans exception¹³¹* ». Ne restait disponible que le petit atelier de réparation de Montreuil-sous-Bois. C'est là que trois employés et quelques mécaniciens se joignirent à Jacques Poidatz pour essayer de remettre l'entreprise en marche, sauvegarder le parc installé et, si possible, récupérer la clientèle antérieure de S.A.M.A.S.

Pendant ce temps, à Vic-Bigorre - en Zone Libre - René Kahn avait été nommé administrateur provisoire de la S.A.M.A.S., fonction dont, le 18 novembre 1940, il fut démis en raison des lois raciales. Par la suite, la S.A.M.A.S. s'installa à Lyon où elle demeura jusqu'à la fin des hostilités mais son activité, désormais circonscrite à la Zone Sud, se trouva presque réduite à néant¹³².

Les chiffres fournis en 1943 au Comité d'Organisation du Commerce¹³³ concernant les exercices 1941 et 1942, témoignent de la dégradation de cette situation et laissent penser que, pour l'essentiel, la S.A.M.A.S. n'a fait qu'entretenir le matériel installé chez ses clients de Zone Sud et à les approvisionner en cartes, imprimés, pièces détachées et fournitures diverses.

¹²⁹ cf. Répertoire biographique.

¹³⁰ Vraisemblablement à la Powers GmbH qui y avait son siège.

¹³¹ La S.A.M.A.S. confirma d'ailleurs cette disparition dans sa lettre du 31/12/43 au C.O. du Commerce, afin de justifier la non fourniture de ses bilans pour les années antérieures à 1941 - AN/68/AJ/22 - « Cartes mécanographiques » »

¹³² - *ibid.* -

¹³³ - *ibid.* - Chiffres respectifs des exercices 1941 et 1942 : chiffre d'affaires passant de 3.269 MF à 962 MF et résultats (en MF) passant d'un bénéfice de 390 MF à une perte de 9 MF.

A l'automne 1941, Jacques Poidatz reçut de la Direction de la S.A.M.A.S. les pouvoirs nécessaires pour poursuivre en Zone Occupée les activités antérieures de la société et, le 30 septembre 1941, il fonda la C.I.M.A.C¹³⁴. (Cie Industrielle des Machines Automatiques de Comptabilité) dont il devint directeur général. La convention passée avec la S.A.M.A.S. donna à la C.I.M.A.C. « *le droit de construire toutes les machines dont elle assurait la vente et de continuer toute activité en Zone Occupée.* »¹³⁵

Quelques temps plus tard, le Commissariat aux Affaires juives, puis le Ministère de la Production Industrielle, nommèrent à la tête de la S.A.M.A.S. un nouvel administrateur qui, en Zone Sud, géra les affaires de la société jusqu'à la Libération.

La C.I.M.A.C. se mit rapidement au travail et, dès octobre 1941, elle se plaça même en position de concurrence avec la Cie Bull chez un de ses plus gros et plus anciens clients¹³⁶. Il semble donc que la C.I.M.A.C. ait non seulement maintenu le parc S.A.M.A.S. de Zone Nord, et construit de nouvelles machines mais qu'elle ait également reconstitué un bureau d'études, ainsi qu'en témoignent les brevets déposés au nom de C.I.M.A.C. relevés dans les tables annuelles de l'I.N.P.I. En effet, pour la seule année 1942, on note quatre dépôts, puis, cinq en 1944, quatre autres brevets ayant été déposés après la fin de la guerre.

La C.I.M.A.C. ne disparut qu'en 1953, quand la S.A.M.A.S. fut elle-même reprise par la Powers Accounting Machines Ltd de Londres.

Il est évident que la S.A.M.A.S., pas plus que la C.I.M.A.C., n'a, à l'époque, représenté pour la Cie Bull, une concurrence très préoccupante. Néanmoins, leur présence sur le marché fut réelle et ne saurait être passée sous silence.

¹³⁴ D'après E.Black (« IBM et l'Holocauste » - p.261), des proches de Goering auraient, après l'occupation de la France, acquis « une majorité de contrôle sur la minuscule Powers », mais, à aucun moment dans son ouvrage, il ne cite le nom de CIMAC ;

¹³⁵ - *ibid.* -

¹³⁶ CIHB - Mémo manuscrit d'un mécanicien de ville Bull avisant sa hiérarchie que « *SAMAS-POWERS s'étant mise sur les rangs. le projet Bull est momentanément suspendu* » (il est probable que ce client - les Assurances Sociales - avait, comme c'était fréquemment le cas chez certains gros clients, deux ateliers équipés de matériels concurrents, et dans ce cas, le projet en question devait porter sur des extensions de matériels).

3. Conclusion

A l'issue de cette analyse, une question se pose donc : « Pourquoi les gens de Bull ont-ils éprouvé le sentiment que, pendant les années de la guerre et de l'Occupation, la Compagnie avait été quasiment sans rivale sur le marché des machines à cartes perforées ? »

Proférés à l'aube des années 50, ces propos : « *Nous étions seuls sur le marché ... les rois de la mécanographie ...* »¹³⁷ ne peuvent être attribués à une reconstruction du souvenir due à l'éloignement dans le temps. La réponse est donc à chercher ailleurs.

Pour tenter de répondre à cette interrogation, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

1° - les perfectionnements continus des machines qui étendaient la gamme des travaux qu'elles étaient capables d'accomplir, ce qui attirait une clientèle émanant de nouveaux secteurs d'activité;

2° - la voracité du Gouvernement de Vichy, mais également des Services Allemands en France, en matière de « paperasserie » : enquêtes, statistiques et questionnaires en tous genres¹³⁸, dont se plaindront souvent les entreprises¹³⁹ et même certaines administrations¹⁴⁰. L'Administration et les organismes créés par le Gouvernement de Vichy comptèrent d'ailleurs parmi les plus gros utilisateurs de machines à cartes perforées, mais, en même temps furent les plus gros producteurs d'imprimés et de formulaires de toute nature que devaient remplir et traiter les entreprises, mais également d'autres Administrations, etc .. Dans son ouvrage sur les entreprises dionysiennes pendant l'Occupation, Danièle Rousselier-Fraboulet précise que : « *les travaux de statistiques requéraient souvent un service spécial où les employés passaient leur temps à répondre à tous les questionnaires* ».

¹³⁷ Souvenirs personnels de l'auteur, alors secrétaire au Service des Brevets, auprès de K.A. Knutsen, que ces paroles avaient alors fort intriguée.

¹³⁸ « Recensements et enquêtes donnèrent lieu, à la fin de 1940, à l'envoi de multiples questionnaires, très divers et parfois incroyablement détaillés, que les industriels eurent le plus grand mal à remplir. » - « Pour une Histoire de la Statistique » p.344

¹³⁹ « [...] *l'excès de bureaucratie [devait] assez vite exaspérer les patrons ...* » - P.J. Ziegler - Conseil d'Administration de Sulzer - Cité par Danièle Rousselier-Fraboulet.

¹⁴⁰ Dans une note non datée, mais vraisemblablement émise fin juin ou début juillet 1941, un officier de la marine, proteste auprès de sa hiérarchie en ces termes : « *les Français ... sont déjà excédés des papiers et renseignements qu'on leur demande à tous points de vue* ». - S.H. Marine - Dossier TT.125 - « Recensement des personnes du 17 juillet 1941 ».

Outre les Administrations, certaines sociétés privées choisirent donc de mécaniser une partie de leurs travaux de bureau.

3° - l'institution généralisée du rationnement, dans tous les domaines, la création des comités d'organisation, de l'O.C.R.P.I., puis de l'O.F.F.A., tous organismes qui assurant la répartition des matières premières et des produits, ainsi que l'établissement, la distribution et la gestion des « bons-matières », ceux qui avaient la charge des secteurs les plus importants de l'industrie et du commerce s'équipèrent alors en machines à cartes perforées pour faciliter leur tâche et accélérer leurs opérations;

4° - enfin, les difficultés de recrutement de main-d'oeuvre - surtout après les actions « Sauckel », la Relève et le STO – amenèrent certaines entreprises et administrations à y remédier en s'équipant de matériel mécanographique.

La conjugaison de ces divers facteurs contribua pour une bonne part à la croissance du marché français des machines à cartes perforées où, la pénurie de matières premières et de main-d'oeuvre qualifiée dont souffraient les constructeurs s'étendait à tous les domaines industriels, les demandes de la clientèle furent souvent plus fortes que l'offre, si bien que toutes les entreprises purent travailler sans se gêner mutuellement. Aussi, « sur le terrain », les metteurs en route et les mécaniciens de ville chargés de la maintenance d'un parc de matériel Bull en croissance constante, ne ressentirent pas la pression de la concurrence, au point que certains se crurent réellement « *seuls sur le marché* ». D'autre part, la technologie progressa continuellement, notamment, en ce qui concerne la Cie Bull, avec en 1942, la sortie de la Tabulatrice BS 120, « à cycles indépendants », et surtout celle de l'imprimante qui « tournait » à 150 lignes/minutes¹⁴¹. Ces machines suscitèrent, tant chez les commerciaux que chez les mécaniciens de ville, une telle fierté que certains finirent pas croire, sincèrement, qu'ils étaient « *les rois de la mécanographie !* », sentiment qui, au cours du temps, se transmet de générations en générations de Bullistes, les attachant toujours plus à leur entreprise et à leur métier.

Il y a lieu toutefois de noter que les dirigeants de la Compagnie des Machines Bull, quant à eux, même si certaines de leurs paroles contribuèrent à ancrer chez leurs

¹⁴¹ Supériorité qu'elle conservera jusque dans les années 50.

commerciaux, leurs ingénieurs et leurs techniciens de maintenance, l'idée que la Compagnie était alors sans rivale sur le marché de la mécanographie, ne se faisaient pas d'illusions sur le caractère éphémère d'une telle supériorité. L'allocution que prononça Jacques Callies, le 30 décembre 1943¹⁴², lors du repas de fin d'année rassemblant les cadres de l'entreprise, est très claire à ce sujet :

*« Il est nécessaire absolument que nous profitons de l'absence momentanée de nos concurrents pour prendre de solides positions commerciales car je pense que le premier paquebot qui arrivera d'Amérique nous apportera certainement dans son ventre quelques alphanumériques. »*¹⁴³

Dans son discours, Jacques Callies ne précisait pas de quels matériels il s'agissait¹⁴⁴, mais il savait bien que, pendant toutes ces années, outre-Atlantique, les bureaux d'études et les laboratoires d'IBM-USA n'étaient pas demeurés inactifs et se tenaient prêts à sortir, dès la fin du conflit, des matériels plus perfectionnés que ceux qui, à l'époque, étaient sur le marché européen. Peut-être même avait-t-il déjà, par des voies secrètes et indirectes quelques vagues renseignements à ce sujet.¹⁴⁵

¹⁴² CIHB - Dossier « Allocutions et Discours »

¹⁴³ Souligné par l'auteur.

¹⁴⁴ Il est évident que les assistants comprenaient à quelles machines Jacques Callies fait allusion.

¹⁴⁵ En effet, en dépit des actions contentieuses qui opposaient alors la C.E.C. et la BULL-A.G. (de Zurich) d'une part et la Cie Bull d'autre part, les relations avec Emile Genon qui, avant 1935 fut un partenaire de la Cie Bull puis le directeur de la Bull-A.G. devenue filiale IBM après qu'il lui ait vendu ses actions, et était depuis 1941 à la tête du Quartier Général IBM-USA de Genève, n'avaient jamais été totalement rompues. – cf. « Les Procès IBM-BULL »

Chapitre 6

PROBLEMATIQUE

- Pourquoi la Compagnie des Machines Bull ?

- Pourquoi la période de la 2^{ème} Guerre Mondiale ?

1. Pourquoi la Compagnie des Machines Bull ?

Ayant passé près de quarante ans dans cette entreprise, au sein de différentes Directions et divers services, j'ai été témoin de son expansion et de son évolution, des machines à cartes perforées aux premiers ordinateurs.

En 1984, peu de temps avant de devoir la quitter pour un départ en retraite anticipée, je fus affectée au Département Communications avec pour fonction de faire revivre la mémoire de la Compagnie et, en premier lieu d'inventorier les archives historiques rassemblées une dizaine d'années plus tôt pour une utilisation ultérieure. Il me parut impensable de laisser passer cette chance d'étudier de près l'histoire de la « Compagnie des Machines Bull », raison sociale qu'elle porta jusqu'en 1965.

2. Pourquoi la période de la guerre et de l'Occupation

Entrée à la Compagnie en Octobre 1948 – soit à peine plus de trois ans après la fin des combats en Europe, la guerre et ses séquelles étant encore très proches – je fus embauchée pour travailler à la Direction des Etudes, dirigée par M. Franklin Maurice, puis affectée au Service des Brevets dont le patron était M. Knut Andrea Knutsen, deux personnalités marquantes de la Compagnie.¹⁴⁶

¹⁴⁶ Voir « Les Dirigeants de Bull »

C'est à cette époque que j'ai entendu - par des personnes n'appartenant ni à la Direction ni au Service des Brevets – proférer dans les couloirs de la Compagnie, des propos qui ne sont jamais sortis de ma mémoire :

- *La guerre a profité à Bull.*

Je les reçus comme un choc et je me suis tout naturellement posé la question :

- *Sans qu'il y paraisse, les patrons de Bull auraient-ils été collaborateurs ?*

Mon père, ajusteur chez Bull depuis janvier 1939, avait vécu à l'usine toute la période de la guerre et de l'Occupation, je me suis donc tournée vers lui. Sa réaction fut immédiate : « *Ce n'est pas possible ! Tu as dû mal comprendre.* »

Mais le doute en moi subsistait et, désireuse d'en savoir davantage, j'ai interrogé des personnes moins impliquées que mes chefs dans la Direction de la société, en l'occurrence des inspecteurs de maintenance. Ils eurent tôt fait de m'éclairer.

« *Oui, la guerre a profité à Bull mais c'est parce que nous étions restés les seuls sur le marché* ».

Quand, bien des années plus tard, j'eus à ma disposition ce qui avait été sauvegardé des archives de la société, ces propos me revinrent à l'esprit. J'allais enfin savoir et comprendre.

Une fois plongée dans ces dossiers je n'eus plus qu'un désir :

Faire connaître ce qui s'était réellement passé, comment cette entreprise avait traversé les « années noires », sans sombrer mais encore en était sortie plus solide qu'elle n'y était entrée, plus largement implantée sur le marché français des machines à cartes perforées.

Mais, ainsi qu'on pourra le voir dans le cours de la présente étude, je n'étais pas au bout de mes surprises.

Chapitre 7

METHODOLOGIE

1. Introduction

En toute honnêteté, je dois dire que, pour mener à bien le long travail de recherches qui est à la base de la présente étude, il m'a été impossible de suivre une méthode rationnelle classique, comme il est d'usage de le faire pour un travail universitaire.

Les événements, les opportunités, certaines rencontres, ont influencé et parfois modifié ma démarche. Il m'est également arrivé, dans ce sinueux parcours, où j'ai été conduite à mener de front plusieurs lignes de recherches, de voir se croiser les pistes suivies, la découverte de certains documents m'ouvrant des voies que je n'avais pas encore soupçonnées, ou remettant en question ce que je pensais jusqu'alors pouvoir considérer comme des certitudes ce qui m'amenait à entreprendre des recherches dans de nouvelles directions.

La progression des recherches de certains historiens spécialistes de la Seconde Guerre Mondiale, leurs publications et, notamment, l'évolution des centres d'intérêt, telle qu'elle s'est produite au cours des dix dernières années, ont considérablement influé sur ma démarche, m'amenant à creuser mes propres investigations plus encore que je ne l'avais fait jusque là, ce qui, en contrepartie, en a ralenti le cours.

Dans cette progression, on peut néanmoins distinguer trois grandes étapes :

1°) Un mémoire de maîtrise soutenu en Octobre 1991, portant sur le même sujet , mais limité à la période allant de l'immédiat avant-guerre aux premières années de l'Occupation, soit des années 1937/1938 à la fin de 1941.

2°) Un D.E.A., présenté en 1992 dont l'objet était essentiellement un inventaire et une analyse critique des sources qui furent initialement à la base de mon travail.

3°) Enfin, la poursuite et l'approfondissement de mes recherches, complétant mon corpus, permettant de confronter documents et informations recueillis, préciser, confirmer, infirmer ou même éventuellement, remettre totalement en cause mes impressions et opinions antérieures, allant fréquemment à l'encontre de certains témoignages, mais aussi parfois, éclairant certaines zones d'ombre, et, enfin, soulevant de nouvelles questions auxquelles il ne me fut pas toujours possible de trouver des réponses.

4°) Je dois ajouter que j'ai été quelque peu handicapée dans mes recherches par ma méconnaissance de la langue allemande. En fait, ce n'est pas tant dans l'étude des documents, correspondance, rapports, contrats etc.... échangés entre Bull et Wanderer que cela a été gênant mais cela m'a privée de l'accès des notes et rapports, courrier etc.... échangés entre Hermann Fellingner, de la Dehomag avec, entre autre Heinz Westerholt, puis Oscar Ôhrman. J'aurais ainsi obtenu des informations intéressantes sur les opinions et les réactions de la Dehomag, voir indirectement d'IBM , vis à vis des relations et de la stratégie Wanderer-Bull.

2. Des archives d'entreprises en général et des archives Bull en particulier

Mener des recherches dans les archives d'une entreprise pose certains problèmes spécifiques ; les archives Bull n'y ont pas fait exception. En effet, avoir toutes les autorisations nécessaires, jouir d'une grande liberté d'action était une chose, mais disposer matériellement de documents vieux de plus de cinquante ans, d'une très grande diversité, tant par leur origine que par leur nature et leur destinée, alors que de multiples réorganisations, déménagements, et fusions, ont bouleversé la vie de la société, en était une autre.

Par chance, dans les années 1970, un des anciens dirigeants de la Compagnie - Monsieur Maxime Bonnet - avait eu le souci de préserver la mémoire de Bull. Dans ce but, il créa une petite unité qui, sous l'appellation de « Mission Histoire », reçut pour tâche de collecter et classer les documents de toutes natures qui avaient été sauvegardés et présentaient un intérêt pour l'histoire de la société. La responsabilité de ce travail fut confiée à Mme Dominique

Pagel qui constitua le premier fonds d'archives historiques de la Sté Bull et dont le Centre d'Information Historique Bull, ou C.I.H.B., est aujourd'hui l'héritier. C'est grâce à l'oeuvre pionnière de Dominique Pagel que j'ai pu me lancer dans cette aventure et disposer des documents qui devaient servir de base à la présente étude. Au long des années, la « Mission Histoire », puis le C.I.H.B. ont rassemblé un matériel historique considérable qui, en dépit de sa richesse, comporte encore de nombreuses lacunes. En effet, quel que soit le secteur que l'on veuille étudier, il n'existe pour ainsi dire pas de listes, états ou dossiers qui soient complets, tout au moins pour ce lointain passé, à l'exception :des bilans et des procès-verbaux d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration. Aussi, pour tenter d'atteindre une précision aussi grande que possible, il fut chaque fois nécessaire de procéder par reconstitution, approximation ou estimation, tout en admettant que certaines pièces du puzzle manqueront toujours et que, pour ce qui concerne notamment les analyses financières ou les études d'effectifs, le parc de matériels Bull installés, il demeurera certains écarts entre les chiffres réels ou officiels et les chiffres reconstitués, ces écarts ne sont cependant pas tels qu'ils puissent remettre en cause les tendances dégagées.

Quant aux événements économiques, politiques, militaires, ou même ceux de la vie quotidienne, bien que là encore les lacunes soient relativement nombreuses, des recherches patientes et minutieuses, des recoupements entre diverses informations et/ou témoignages, permettent, à propos du cas spécifique de la Compagnie des Machines Bull, de donner une image suffisamment proche de la réalité pour faire comprendre ce que put être la vie d'une entreprise industrielle confrontée « à l'épreuve de la guerre et de l'Occupation ».

Chapitre 8

LES ENTREPRISES, L'OCCUPATION & L'HISTORIEN

1. Généralités

Pendant l'Occupation, la quasi-totalité des entreprises françaises - comme celles des autres pays occupés, d'ailleurs - a travaillé pour l'Allemagne. C'est une réalité que personne, aujourd'hui, ne songe plus à contester. Cependant, si se livrer à des études générales, locales ou sectorielles est à présent relativement facile, se pencher sur une entreprise déterminée et entreprendre d'étudier en profondeur sa vie pendant les « années noires » est une autre affaire et, dans cette démarche, l'historien rencontre de nombreux écueils.

Le premier d'entre eux est le problème des sources, viendront ensuite celui de la valeur des témoignages d'Anciens, recueillis après coup, problème qui s'aggrave avec l'éloignement dans le temps, celui du « dit » et du « non dit » par rapport à l'écrit et, enfin, et ce n'est pas le moindre, quoi qu'il paraisse, le fait que, aujourd'hui, « nous connaissons la fin de l'histoire »¹⁴⁷.

2. Les sources

Quoique extrêmement dispersées, les sources auxquelles peut puiser l'historien sont nombreuses, diverses, riches d'informations, mais très souvent lacunaires, si bien que, particulièrement quand on étudie un cas précis, on éprouve fréquemment la crainte de passer à côté de quelque chose qui risquerait de remettre en question des faits que l'on pensait bien établis, et les conclusions que l'on en avait tirées. Aussi, sur ce long et sinueux chemin, faut-il accepter d'avoir le doute pour compagnon de route.

¹⁴⁷ Comme l'écrivait déjà, en 1971, Pierre Vidal-Naquet dans sa préface à l'ouvrage de Michael R. Marrus « *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus* » - (Ed. Calmann-Lévy - Coll. Diaspora - p. XIV).

Des lacunes, toutes les sources en comportent. Beaucoup de documents ont été détruits, et pas nécessairement de propos délibérés, l'exode, les combats, les bombardements, mais aussi - notamment pour les entreprises - les réorganisations, et les déménagements, y ont eu leur part. Qu'il s'agisse d'archives privées ou de sources officielles et publiques, comme celles des Archives Nationales par exemple le problème est le même. Seules diffèrent les conditions d'accès et les difficultés auxquelles on se heurte pour leur consultation.

Depuis ces dernières années, la consultation des dossiers des Archives Nationales ou Départementales est beaucoup plus facile que naguère, celle des archives d'organismes professionnels peut-être un peu moins. Quant aux archives privées - ce que sont les archives d'entreprises - y avoir accès est généralement très difficile, parfois même impossible. Rares sont encore celles qui acceptent de les ouvrir aux historiens¹⁴⁸. Bien que plus de soixante ans se soient écoulés depuis cette sombre période, les actuels chefs d'entreprises, même si aucun lien ne les rattache à ceux du passé, et bien davantage encore s'il s'agit des descendants de ces derniers, craignent que les découvertes que risque de faire l'historien ne nuisent à l'image de la société qu'ils représentent et ceci d'autant plus que, bien souvent, à l'exception des documents officiels ou légaux, les responsables d'aujourd'hui ignorent ce qui existe encore comme papiers ou autres documents, dans leurs sous-sols ou leurs entrepôts, du moins pour ces années lointaines. C'est dommage pour l'Histoire, mais dommage aussi pour ces entreprises qui occultent ainsi une partie de leur mémoire. Et pourtant, elles auraient souvent plus à gagner qu'à perdre en ouvrant leurs archives à des chercheurs sérieux, doués grâce à leur expérience d'un recul suffisant pour travailler sans parti pris ni préjugés. De plus, c'est cet écran

¹⁴⁸ Opinion confirmée par Jean-Claude Hazéra, l'un des auteurs de l'ouvrage « *Les Patrons sous l'Occupation* » - Ed. Odile Jacob - Paris 1995 - lors d'une émission de télévision (« Les dossiers de l'Histoire » - 5ème), répondant à une question de Jean-Luc Hees : « *Les entreprises qui acceptent qu'on regarde vraiment dans leurs archives sont très rares...Beaucoup d'entreprises refusent l'accès à leurs archives sur cette période parce qu'en réalité, elles ne savent pas ce qui s'est passé et, dans le doute, elles se disent [qu'] il vaut mieux ne pas y regarder.* »

même que dressent les entreprises devant leurs archives de la période de l'Occupation qui ouvre la voie aux spéculations, aux idées toutes faites et aux jugements hâtifs.

Dans ce domaine, le Groupe Bull a eu une toute autre attitude. Quand, en 1984, j'ai décidé d'entreprendre cette étude, non seulement le Président Directeur Général de l'époque n'a fait aucune opposition à la demande que je lui ai adressée mais, tout au long de ces années, j'ai pu travailler sur les archives Bull en toute liberté, sans contrôle ni censure.

On pourrait objecter que ce qui reste aujourd'hui du Groupe Bull ressemble si peu à la « **Compagnie des Machines Bull** » d'hier que beaucoup ont oublié ou même ignorent ce que fut la petite usine de Ménilmontant qui lui a donné naissance et que les « managers » qui m'ont ainsi laissé plonger dans les vieilles archives ne se sentaient probablement pas concernés par ce qui s'était passé il y a plus d'un demi-siècle et par ce qu'avaient pu éventuellement être la conduite et les actes de leurs prédécesseurs¹⁴⁹. Ce fut d'ailleurs mon impression première. Aussi, dès ma décision prise, ai-je tenu, par honnêteté intellectuelle, mais aussi par respect pour la mémoire de personnes que, pour nombre d'entre elles, j'avais connues, à informer de mes intentions les descendants des hommes qui, pendant la Seconde Guerre Mondiale, étaient aux commandes de la Compagnie, en particulier les familles Callies et Vieillard. Non seulement tous accueillirent favorablement mon projet, sans la moindre réticence mais, jusqu'à ce jour, leur compréhension et leur soutien ne m'ont jamais fait défaut.

¹⁴⁹D'après Annette Kahn (« *Le Fichier* » - Ed. Robert Laffont - p.159) qui, pour son enquête, a - dit-elle - pris contact avec la Direction de l'INSEE et de la Sté Bull : elle écrit : « *Quoi qu'il en soit, aucun de ces dirigeants d'aujourd'hui ne se sent l'héritier d'éventuelles erreurs commises par leurs prédécesseurs ...* »

Chapitre 9

LES MACHINES A CARTES PERFOREES

UNE INDUSTRIE SPECIFIQUE, UN MARCHÉ A CONQUÉRIR

Née aux Etats-Unis sur la fin du 19^{ème} siècle et, à ses débuts, tenue entre les mains d'un seul homme, son créateur Hermann Hollerith¹⁵⁰, l'industrie des machines à statistiques a ceci de particulier que, pendant près de 25 ans, Hollerith n'eut qu'un seul concurrent, et qu'au milieu des années 30, soit près d'un demi-siècle après la sortie des premières machines, il n'existait encore, dans le monde entier, que trois constructeurs valablement implantés sur le marché :

Deux groupes anglo-américains :

- IBM qui, sous la direction de T.J. Watson avait succédé à l'entreprise créée par Hermann Hollerith, la plus puissante
- . POWERS, créée en 1913 par James Powers¹⁵¹ et absorbée par Remington-Rand en 1927¹⁵²,

Enfin, dernière venue dans ce « cercle » très fermé :

- la française Compagnie des Machines BULL, de loin la plus modeste, tant par la taille que par la puissance financière.

Aux Etats-Unis, ces machines nouvelles se sont répandues relativement vite. En 1935 on y compte déjà 20.000 équipements installés, IBM et POWERS s'y partageant, à

¹⁵⁰ cf. Répertoire biographique

¹⁵¹ cf. Répertoire biographique

¹⁵² La même année, Remington-Rand - issue de la fusion entre « Remington Typewriter » et « Rand-Kardex » la nouvelle société associant ainsi la fabrication et la vente de machines à écrire et de classeurs de bureau - avait déjà absorbé plusieurs autres sociétés qui oeuvraient dans le domaine des machines comptables et à calculer. L'ancienne société Powers devint alors la Division Powers de Remington Rand, mais ses filiales conservèrent leurs raisons sociales. (informations tirées de l'ouvrage de Robert Ligonnière « *Préhistoire & Histoire des Ordinateurs* » - Chapitre : « L'intermède mécanographique »)

raison respectivement de 88% et 12 %, un marché de 10 milliards de dollars. A la même époque, le parc européen ne compte que 2.000 équipements, dont :

- Allemagne	700	- Hollande	180
- Grande-Bretagne	500	- Suisse	60
- France	270	- Belgique	35

le reste - soit quand même 255 équipements - étant réparti dans divers pays européens où IBM et POWERS avaient des agences ou des bureaux, Scandinavie (la Suède compte alors 10 clients IBM), Europe Centrale (Autriche, Hongrie, Yougoslavie), Italie, Espagne et même la Russie soviétique (un seul équipement, livré par la DEHOMAG – filiale allemande d’IBM-Etats-Unis).

Aucun document - qu’il s’agisse de BULL ou de ses concurrents - ne donne d’explication quant aux disparités que révèlent ces chiffres¹⁵³. L’avance relative de l’Allemagne et de la Grande-Bretagne peut s’expliquer par le fait que, respectivement dès 1911 et 1913, IBM et POWERS avaient créé dans ces pays de puissantes filiales dotées d’importantes usines de montage de machines et de fabrication de cartes¹⁵⁴. Quant aux filiales françaises de ces deux groupes, elles ne verront le jour que près de dix ans après leurs soeurs allemande et anglaise¹⁵⁵. Il semble d’ailleurs que l’apparition de BULL ait incité les maisons-mères américaines à accroître leur effort vers leurs filiales françaises.

¹⁵³ Si ce n’est que la Hollande comprenait de nombreuses compagnies d’assurances et avait donc un grand besoin de statistiques.

¹⁵⁴ Lors d’un voyage d’étude qu’il effectue en 1935, le Contrôleur Général Carmille a pu constater l’importance de ces installations [A.N. - F/60/333 - « Rapport particulier n° 72 » concernant l’industrie étrangère des machines à statistiques et la fabrication particulière de l’industrie française en cette matière, établi par René Carmille le 11 juin 1935, au retour de son voyage en Grande-Bretagne et en Allemagne dans les filiales IBM et Powers.

¹⁵⁵ cf. « Contexte concurrentiel »

Il faut dire que la clientèle française semblait peu empressée d'adopter ces machines nouvelles quand, tout bonnement, elle n'en ignorait pas l'existence. Une preuve très nette est le fait que les machines à cartes perforées ont bien failli être absentes de l'Exposition Internationale de Paris de 1937. Les propos tenus, tant par les personnalités officielles dans leurs discours inauguraux, que sous la plume des rédacteurs du Rapport Général de l'Exposition¹⁵⁶ reflètent bien l'état d'esprit et l'ignorance de ces hommes qui - du moins pour certains - exerçaient des responsabilités politiques ou économiques relativement importantes, concernant ces matériels qui, par leur nature et leurs performances, auraient dû, en toute logique, avoir leur place dans cette exposition internationale dédiée à l'Art et à la Technique. Mais, personne n'y avait songé et Georges Vieillard dut se battre avec acharnement et habileté pour qu'y fussent présents, outre les machines Bull, tout ce que l'industrie française produisait comme mobilier et matériel de bureau.

Faute de pouvoir discourir de façon crédible sur une industrie dont ils n'avaient qu'une connaissance très superficielle - quand ils ne venaient pas de la découvrir à cette occasion - ces messieurs préférèrent parler de « nouveauté » et de « jeunesse »¹⁵⁷. L'un d'eux¹⁵⁸ n'hésita pas à dire qu'il avait éprouvé « *quelque surprise* » lorsqu'il reçut la demande de création d'une classe spéciale pour la Mécanographie. Un autre officiel¹⁵⁹ confesse qu'au début il douta de l'opportunité de présenter ces matériels à

¹⁵⁶ BHVP - Rapport Général -Tome 6 - Section Française - Il n'avait été prévu ni emplacement ni budget, et un pavillon spécial dut être construit pour la circonstance. Ce pavillon fut d'ailleurs inauguré et ouvert au public avec près de trois mois de retard sur le reste de l'Exposition. Il est à noter qu'au Pavillon des États-Unis, T.J. Watson qui pourtant représentait le Gouvernement américain n'y avait fait exposer aucune machine à statistiques IBM. Sans doute avait-il jugé cela superflu étant donné qu'Electro-Comptable pouvait montrer ses matériels et faire des démonstrations dans ses locaux de la rue St Honoré, soit relativement proches du Champs de Mars où avait lieu l'exposition.

¹⁵⁷ Ces termes ne reviennent pas moins de cinq fois dans les discours, pourtant brefs, des officiels.

¹⁵⁸ - d° - M. Paul Léon - Commissaire général adjoint de l'Exposition - Discours inaugural du 29/7/37 (p.418)

¹⁵⁹ - d° - M. Locquin - Délégué Général de la Présidence du Conseil - Discours inaugural du 29/7/37 - (p.419)

l'Exposition¹⁶⁰. Quant aux rédacteurs du Rapport Général, ils avouent ingénument¹⁶¹ que « *la Classe 49bis - celle de la Mécanographie - fut une véritable révélation !* ».

Deux ans plus tôt, dans une note probablement destinée à un service gouvernemental, Georges Vieillard avait déjà bien exposé la situation de l'époque :

« *En résumé - écrivait-il - il semble qu'aujourd'hui, en 1933, en ce qui concerne l'Europe, la machine à statistiques entre à peine dans l'âge que la simple machine à écrire a connu il y a 25 ans, l'automobile il y a 20 ans, l'aviation il y a 15 ans.* »

ajoutant que :

«... *pour l'Europe seule, au cours des trois dernières années, l'accroissement des machines en service a été de 400 par an [et] qu'il reste à réaliser [sur le continent] des milliers d'installations.* »

C'est dire si ce marché, dont l'avenir permettait alors tous les espoirs, faisait l'objet de la convoitise des trois constructeurs en présence et si la concurrence y était particulièrement âpre.

Nous n'avons malheureusement pas d'informations ni de chiffres pour les années suivantes et il est impossible de dire quelle avait été la croissance réelle du parc européen, et particulièrement celle du parc français de machines à cartes perforées au moment de la déclaration de la guerre.

1. Une croissance prometteuse mais difficile

Comme on l'a vu, vers la fin des années 30, même s'il avait progressé moins vite qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne, le marché français des machines à statistiques était prometteur, et ceci bien que les clients aient encore manifesté une certaine réticence vis-à-vis de ces machines qui ne ressemblaient à rien de ce qui s'était fait dans le passé.

¹⁶⁰ - d° - discours d'un des responsables de l'Exposition
¹⁶¹ - d° -

Les raisons de cette réticence, que l'on observait presque autant dans le secteur public que dans le secteur privé, peuvent toutefois s'expliquer. En effet, introduire dans un bureau des machines à calculer ou même des machines comptables perfectionnées posait des problèmes techniques et logistiques relativement mineurs, et ne provoquait guère de réactions hostiles de la part du personnel en place. Par contre, décider d'installer un atelier mécanographique et de mécaniser des travaux comptables jusque là accomplis manuellement dans une sécurisante routine, était une toute autre affaire. S'y ajoutait l'importance de l'investissement à réaliser : le coût des machines, même s'il ne s'agissait que de location, mais aussi celui de l'aménagement des locaux, les installations électriques etc... Tout cela exigeait une véritable transformation des mentalités professionnelles et ceci à tous les niveaux, du teneur de livres au chef comptable. Si certains employés consentirent à suivre la formation nécessaire pour travailler sur ces nouvelles machines, d'autres refusèrent ou ne parvinrent jamais à s'y faire et durent être remplacés par un personnel plus jeune, plus souple, plus adaptable et le plus souvent déjà formé par le constructeur fournisseur.

Quant aux « inadaptables », ils terminèrent généralement leur carrière, dans une certaine amertume, « sur une voie de garage ». En fait, plus qu'un bouleversement, c'était une révolution ! Mais, une fois le Rubicon franchi, le retour était impossible, même si contractuellement le client pouvait rendre les machines qui ne lui convenaient pas et revenir au système ancien, cette opération s'avérait si difficile et si coûteuse que le nombre de ceux qui s'y risquèrent fut infiniment faible.

On comprend mieux à présent, les résistances que durent vaincre les constructeurs pour convaincre et - osons le mot - séduire cette clientèle, l'épreuve était encore plus difficile pour la Compagnie des Machines Bull, entrée dans l'arène bien après Electro-Comptable (filiale IBM) et SAMAS (filiale POWERS) et qui, de surcroît, ne

bénéficiait ni du prestige américain, ni du soutien financier d'une puissante maison-mère.

Ces clients potentiels se fussent-ils, d'ailleurs, précipités en masse vers ces techniques nouvelles, que, il faut bien l'avouer, les constructeurs français, non seulement Bull, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, SAMAS et même Electro-Comptable, auraient eu quelque mal à répondre à la demande¹⁶², étant donné leur production de l'époque.

Il n'en demeure pas moins que, dans les dernières années qui précéderent la guerre, comme le reconnaît d'ailleurs le Délégué Général de la Présidence du Conseil à l'Exposition Internationale de Paris de 1937¹⁶³ :

« Il n'est plus possible d'ignorer désormais qu'il existe une industrie française [des machines de bureau], jeune par ses méthodes et jeune par son esprit. »

La Compagnie des Machines Bull s'était fait une place au soleil, et ses concurrents, si puissants qu'ils soient, devraient maintenant compter avec elle.

2. Les Allemands et l'industrie des machines à cartes perforées

A la fin des années 30, l'Allemagne (pas plus que la France avant l'entrée en lice de la Cie des Machines Bull), n'avait pas d'industrie nationale des machines à cartes perforées et, pourtant, les entreprises germaniques étaient bien plus nombreuses que les françaises à utiliser ce type de matériels aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public,

¹⁶² Dans une note adressée le 1/7/38 à un service gouvernemental (mobilisation industrielle) la C.E.C. annonce, pour l'année 1938, le programme de fabrication suivant: 126 perforatrices, 118 vérificatrices, 144 trieuses et 72 tabultrices. Nous ignorons si les réalisations ont été à la hauteur des prévisions. (AN - F/60/333). Dans son rapport de 1935, le Contrôleur Carmille indique, pour sa part, que l'atelier de Vincennes de la C.E.C. « a un rythme de production possible de 8 à 10 équipements par mois » (AN - F/60/333). Les chiffres de SAMAS nous sont inconnus. Quant à la Cie BULL, dans une « Fiche d'Usine » du 14/10/38 établie en vue d'une éventuelle mobilisation industrielle, elle indique une production annuelle « actuelle » de : 240 poinçonneuses, 50 vérificatrices, 8 interpréteuses (traductrices), 12 calculatrices, 40 trieuses et 36 tabultrices, rythme qui, si on lui en fournissait les moyens, pourrait - dit-elle - atteindre un maximum de 540 poinçonneuses, 120 vérificatrices, 18 interpréteuses, 24 calculatrices, 100 trieuses et 80 tabultrices, mais il semble que cela n'ait été qu'un « voeu pieux » (CIHB - « Mobilisation Industrielle »)

¹⁶³ BHVP - Rapport Général de l'Exposition - T.6 (p.419) - Discours inaugural de M. Locquin du 29/7/37

notamment pour les recensements de population et pour équiper la Wehrmacht qui s'était dotée de puissants services mécanographiques, avec à sa tête un homme dont la position semble très importante, l'Oberstleutnant Kurt Passow.¹⁶⁴

Il faut reconnaître que leurs besoins étaient satisfaits par les filiales des deux grands constructeurs anglo-saxons : la Powers Gmbh et, surtout, la Deutsche Hollerith Maschinen Gesellschaft - plus connue sous le sigle Dehomag, la plus importante des filiales européennes d'IBM¹⁶⁵. Pourtant, une entreprise allemande – la Sté WANDERER-WERKE A.G. – s'était déjà souciée de ce problème et s'en était ouverte au Gouvernement.¹⁶⁶

D'ailleurs, les grandes firmes allemandes productrices de machines comptables, qui voyaient tout l'intérêt que représentait ce marché pour l'avenir, auraient bien voulu elles aussi s'y faire une place et, échapper ainsi au monopole des anglo-américains. Certaines, entre autres Mercedes Büromaschinen, Rheinmetall, sans oublier la Wanderer-Werke, déposèrent même quelques brevets, qui ne traitaient pas encore, à proprement parler, de machines à cartes perforées, mais surtout de dispositifs destinés à les connecter à leurs propres machines comptables.

Dans son discours du 30 décembre 1943 aux cadres de la Compagnie, Jacques Callies, auquel cette situation n'avait pas échappé, fit part à ses principaux collaborateurs de ce qu'il avait senti déjà depuis quelques temps se profiler outre-Rhin dans ce domaine.

Aussi, quand la France fut occupée aux deux tiers par les armées du Reich, les fabricants allemands de matériels de bureau virent dans cette situation nouvelle, une occasion inespérée de mettre sur pied une industrie allemande des machines à cartes perforées qui

¹⁶⁴ En dépit de recherches minutieuses aux Archives Nationales et de demandes adressées, en Allemagne, à différents centres d'archives - notamment au Bundesarchiv de Fribourg - il a été impossible d'apprendre quoi que ce soit sur la personne et la carrière du Major Passow, pas plus que sur la place qu'occupaient les services mécanographiques qu'il dirigeait - importante semble-t-il - ni de savoir de qui il dépendait. Seules des recherches effectuées sur place pourraient peut-être permettre d'y parvenir.

¹⁶⁵ « Les machines Hollerith les plus perfectionnées se trouvent non aux Etats-Unis mais en Allemagne » CIHB – Archives Knutsen (1933)

¹⁶⁶ Communication de M.C. Schneider

ne devrait rien aux Anglo-Saxons, la Compagnie des Machines Bull pouvant en constituer le noyau de base. Parmi toutes les firmes possibles, c'est la Wanderer-Werke qui eut - si l'on peut s'exprimer ainsi - le privilège de tenter cette expérience

Chapitre 10

1938-1939

DE MUNICH A LA GUERRE

1. Les derniers jours de paix

Les dernières années qui précédèrent la guerre furent pour la Cie des Machines Bull, stabilisée depuis que la famille Callies était à sa tête, une période d'expansion. On y travaillait comme dans une ruche, au Bureau d'Etudes, à la Fabrication, au Service Commercial. Celui-ci s'était étoffé, les « représentants »¹⁶⁷ se dépensaient sans compter. Les « mécaniciens de ville » étaient sans cesse sur la brèche. La Direction donnait l'exemple. Bref, « tout le monde était sur le pont ».

Aussi au début de l'exercice 1939, bien des espoirs étaient permis. Il faut dire que l'année s'annonçait plutôt bien. Dans une note de février 1939, la Direction a fait le point¹⁶⁸ : elle pouvait déjà compter sur une croissance du chiffre d'affaires de 36,5% par rapport à 1938, et l'année ne faisait que commencer. Forte de cet acquis, elle établissait des plans pour les trois ans à venir¹⁶⁹. En hypothèse optimiste « on sortirait » 40 équipements dans l'année et, en hypothèse pessimiste, seulement 24, du moins l'espérait-t-on. Comme, à fin janvier, le carnet de commandes enregistrait déjà 14 ordres fermes, ces objectifs devaient avoir toutes les chances d'être atteints, même les plus optimistes.

¹⁶⁷ Le terme « ingénieur commercial » ne viendra que beaucoup plus tard et, à la C.E.C. on les appelait tout simplement des « vendeurs ».

¹⁶⁸ CIHB - Note interne « La Cie des Machines Bull » - Février 1939 - p. 5 : § « Chiffre d'affaires »

¹⁶⁹ - *ibid.* - p. 6 : « Prévisions »

Mais, obtenir des commandes n'était pas tout, il fallait être en mesure de les satisfaire et pour cela, que la Fabrication suive, donc disposer de la main-d'oeuvre nécessaire, en quantité et en qualité. Aussi, du début de l'année 1939 jusqu'à la déclaration de guerre, la Compagnie embaucha-t-elle, surtout pour ses ateliers et pour l'entretien du matériel en clientèle¹⁷⁰. En effet, pour les huit premiers mois de 1939, les ouvriers - professionnels qualifiés et OS - et les mécaniciens de ville représentaient près de 75 % des embauches contre 68% en 1938¹⁷¹, progression qui reflète la hausse de l'activité de production de l'entreprise.

Quant au rythme de travail, en l'absence de documents d'archives à ce sujet, il fallut recourir à la mémoire des Anciens et aux textes officiels réglementant la durée du travail.

Dès 1938, par une série de décrets dérogeant à la « Loi des 40 heures »¹⁷², les gouvernements successifs avaient autorisé les entreprises travaillant pour la Défense Nationale¹⁷³ à faire usage des heures supplémentaires. En 1939, quand la situation internationale se fit plus grave, de nouveaux décrets allèrent jusqu'à autoriser ces mêmes entreprises à faire travailler leur personnel 60 heures par semaine « en tant que de besoin »¹⁷⁴. S'il lui arriva d'user de cette possibilité, d'après les Anciens, la Compagnie ne porta toutefois l'horaire hebdomadaire de travail qu'à 48 heures.

Dans le cas particulier de CMB, toutefois, il est très difficile, voire même impossible de dissocier l'effort accompli pour satisfaire les besoins de la Défense Nationale de

¹⁷⁰ cf. Chapitre. « Le personnel Bull, nature et évolution »

¹⁷¹ Ces pourcentages ne tiennent pas compte des individus effectivement entrés chez Bull avant l'été 1939 - travailleurs figurant sur les listes établies en vue de la mobilisation industrielle - mais dont, par suite de la disparition des dossiers, la date d'embauche n'est pas connue. Dans ce lot, les ouvriers et les mécaniciens de ville ne représentent plus que 37,5 % de l'échantillon.

¹⁷² J.L. Crémieux-Brilhac : « *Les Français de l'An 40* » - T.2 - Chapitre « L'année 1938 et la bataille des 40 heures » - pp. 225-226

¹⁷³ Entre autres, le décret du 8 juillet 1938 (J.O. du 14/7/38) qui modifiait les dispositions du décret du 17 octobre 1936 relatif à l'application de la Loi des 40 heures.

¹⁷⁴ GIM - Circulaire C.42078 du 22 mars 1939 : « Commentaires sur les décrets-lois du 21 mars 1939 » - Chapitre 2 : « Durée du travail. »

ceux qu'exigeaient l'expansion de l'entreprise et le renforcement de la place qu'elle était parvenue à conquérir sur le marché des machines à cartes perforées, ses propres intérêts se confondant alors avec ceux de la Nation. C'est là un point à ne pas perdre de vue.

Si, par exemple, il fallait impérativement livrer et mettre en route une machine à une date donnée, les Anciens des ateliers se rappellent avoir travaillé tard le soir, des samedis toute la journée, même certains dimanches, toutefois plus rarement, et, à titre tout à fait exceptionnel quelques nuits¹⁷⁵. Mais, dans ce domaine, il n'y avait aucune distinction entre un Ministère relevant de la Défense Nationale, une autre Administration ou un client privé, pour la France comme pour l'exportation.

Le problème de la production réglé, restait celui des finances qui, elles aussi, devaient suivre. Aussi, le 4 mars 1939, le Conseil d'Administration décida de porter le capital de 20 à 25 millions de francs par « la souscription de vingt mille actions nouvelles de 250 francs chacune, émises au pair, à souscrire et à libérer en espèces, à raison d'un quart lors de la souscription et représentant ensemble l'augmentation de capital de 5 millions de francs décidée le 4 mars 1939, par le Conseil d'Administration, en vertu de l'autorisation qui a été donnée par l'article 5 des statuts »,¹⁷⁶ et, lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 1939¹⁷⁷, le Conseil d'Administration décida de lancer la seconde tranche de l'augmentation de capital précédente,¹⁷⁸ décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 1938, soit 5 millions de francs.

Mais, en cette année 1939, après les turbulences des périodes précédentes, les actionnaires confirmèrent leur soutien à la société. Ils croyaient en elle, comme en

¹⁷⁵ Souvenir familial : Vers la fin du mois d'août 1939, une machine devant absolument être terminée en vue d'une expédition en Hollande ou en Belgique, le père de l'auteur dut passer une ou deux nuits à l'atelier.

¹⁷⁶ CIHB - P.V. du C.A. du 14/3/39.

¹⁷⁷ CIHB - Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 1939 - Rapport du Conseil d'Administration.

¹⁷⁸ Les augmentations de capital étaient généralement versées en plusieurs quarts, sauf exception.

témoignent dans les procès-verbaux de Conseil d'Administration d'importantes acquisitions internes d'actions. En effet, on voit par exemple, dès janvier 1939 :

- d'une part, un homme aussi avisé que Robert Puiseux, gendre d'Edouard Michelin et travaillant à ses côtés, acquérir ainsi - à titre de placement - 4.000 actions, soit un investissement de 1 million de francs - au nom des héritiers Michelin dont, depuis le décès de leur père¹⁷⁹, il était le « tuteur datif »,
- d'autre part, Mme Jean Callies - née Marguerite Michelin - acquérir également 4.000 actions¹⁸⁰.

D'après ce que l'on sait de la personnalité d'Edouard Michelin, de sa prudence, et de l'autorité qu'il exerçait sur son entourage familial, de tels investissements financiers n'ont pu être effectués sans son assentiment préalable, ce qui confirme la confiance qu'avait acquise le patriarche de Clermont-Ferrand dans l'avenir de la Cie des Machines Bull et l'industrie des machines à cartes perforées¹⁸¹.

Cependant, la nécessité où se trouvait alors la Compagnie de devoir financer la partie de ses matériels placés en location lui posait- et lui posera d'ailleurs toujours - des problèmes de trésorerie que les augmentations de capital ne suffisaient pas à résoudre et, bien que cela ne soit pas aussi paradoxal que cela paraisse, plus sa clientèle s'étendait, plus elle produisait de machines, plus son parc d'équipements installés s'accroissait, plus ses besoins de trésorerie augmentaient. Electro-Comptable, suivant en cela la politique commerciale instituée aux Etats-Unis par IBM, sa maison-mère, plaçait ses matériels exclusivement en location, système d'ailleurs apprécié par la

¹⁷⁹ Etienne Michelin, époux de Madeleine Callies et père de François, Marthe et Geneviève, avait en effet été tué en 1932 dans un accident d'avion.

¹⁸⁰ Ces actions seront ultérieurement transférées, en parts égales, au nom des huit enfants du couple, ce qui ne change en rien l'importance et la signification de l'engagement financier.

¹⁸¹ Ce qui, en dépit du soutien financier qu'il avait apporté à la société lors de la crise de 1935 et de l'estime personnelle qu'il avait pour Jacques Callies, n'avait pas toujours été le cas en ce qui concerne les machines à cartes perforées en tant que telles. En effet, d'après Jacques Bassot, (ancien administrateur de CMB), avant ce que celui-ci appelle « l'offensive américaine », Edouard Michelin avait, vis-à-vis de la création en France d'une industrie des machines à cartes perforées, une attitude « *d'hésitation négative* » et, à l'origine, il considérait l'affaire Bull comme « *une fantaisie dangereuse* » - Interview par Dominique Pagel du 15/2/1974.

majorité de la clientèle. Aussi Bull avait-t-elle été contrainte sinon de se soumettre totalement à ce mode de commercialisation, du moins d'accepter de louer ses machines quand le client ne voulait pas ou ne pouvait pas les acheter. La Compagnie devait donc financer les investissements nécessaires à la fabrication des machines qu'elle placerait en location et dont les loyers mensuels encaissés ne lui permettraient de couvrir ses dépenses qu'au bout d'un certain nombre d'années avant de pouvoir enregistrer un bénéfice, et ceci à condition que le client les conserve suffisamment de temps. Or, en ces périodes d'évolution constante des matériels, un certain nombre de clients rendaient les machines au bout de la première année (durée contractuelle de base), rarement pour changer de fournisseur, mais plutôt pour les remplacer par des machines dotées des derniers perfectionnements. Replacer ces machines chez de nouveaux clients afin de les amortir, exigeait donc de les « remettre à niveau », d'où, pour la Compagnie, la nécessité de « panacher » sa politique commerciale et de tenter, autant que faire se pouvait, d'équilibrer les ventes qui apportaient un revenu immédiat et les locations procurant un revenu récurrent mais échelonné dans le temps. Aussi dut-elle trouver d'autres sources de financement, notamment auprès des Banques. Lors de la séance du 26 mai 1939, le Conseil d'Administration fut informé que, par lettre du 6 avril, la Banque de Paris & des Pays-Bas mettait « *à la disposition de la société jusqu'au 31 décembre 1939, un crédit d'acceptation de 6.750.000 francs contre délégation de marchés passés avec les Administrations Publiques.* » Les engagements pris par la Compagnie en contrepartie de ce crédit furent régulièrement tenus et elle put poursuivre son expansion.

Les archives Bull ne permettent pas de suivre avec précision la progression de la clientèle Bull, pas plus en ce qui concerne le nombre des clients que celui des équipements installés. Cependant, si l'on se base sur différents documents relatifs à

l'année 1937¹⁸², la Compagnie semblait avoir bien réussi à s'introduire dans les Administrations, avec, à l'époque, au moins une trentaine d'installations. Elle avait notamment conclu plusieurs marchés avec des Ministères ou organismes relevant directement de la Défense Nationale dont, entre autres :

- la Poudrerie de Sevran-Livry,
- le Service des Transmissions,
- le Parc de Réparation de Vincennes,
- le Parc d'Artillerie de Lyon,
- les Arsenaux de Brest et de Toulon,
- l'Office National Météorologique.

Elle équipait également des entreprises qui, elles aussi, travaillaient pour la Défense Nationale, dont :

- la S.N.C.A.S.E. - Toulouse,
- la M.A.P. (Manufacture d'Armes de Paris),
- la Sté Gnome-&-Rhône,
- la Sté des Avions Dewoitine,
- la Sté des Avions Amiot,

pour n'en citer que quelques-unes.

Elle s'était également fait une place relativement importante dans les autres Administrations dont :

- P.T.T.
- Travail et Assurances Sociales (son plus ancien client),

¹⁸² CIHB - Dossier « Clientèle - Références » : Liste de clients datée de 1937, mentionnant, pour chacun d'eux, le nombre d'équipements installés ou à livrer.

- Préfecture de Police,
- Préfecture de la Seine (Statistiques Municipales)
- Ministère des Affaires Etrangères,
- S.E.I.T.A. (Manufacture des Tabacs)

et surtout au Ministère des Finances dont elle équipait plusieurs centres :

- Direction Générale des Douanes,
- Service des Pensions,
- Caisse des Dépôts & Consignation
- Service des Rentes Nominatives,
- Trésoreries Générales de Dijon, Versailles, Angers, Grenoble, et Lyon.

Le secteur privé était tout aussi présent dans la clientèle de la Compagnie qui comptait alors, en France ¹⁸³:

- 4 établissements financiers, dont : la Société Générale, la B.N.C.I. (Paris, Lyon et Dinan), le Crédit de l'Ouest (Paris et Angers);
- 6 compagnies d'assurances : Le Nord, l'Urbaine, le Phénix, la Paix, la Séquanaise, l'Europe;
- 4 caisses mutuelles, dont : la Caisse des Anciens Combattants, la Caisse de Retraite des Forges, la France Mutualiste, la Caisse Mutualiste Normande de Capitalisation;
- des sociétés de transports dont : les Chemins de Fer du Nord, de l'Est, de l'Ouest, et du Midi et Air-France;
- des sociétés minières, dont : les Mines de Douai, Lens, Aniche, ainsi que les Mines de Potasse d'Alsace;
- et au moins une vingtaine d'entreprises diverses du commerce, de l'industrie et du bâtiment, entre autres: Le Printemps, Renault, S.E.V. (Société pour

¹⁸³ CIHB - Informations puisées à différentes sources, en l'absence de listes et de fichiers clients.

l'Electrification des Véhicules), L.T.T., Kuhlmann, Duco (filiale de la Sté Centrale de Dynamite), Sulzer, les Piles Wonder, Alsthom, les Ateliers Belleville-Châtillon (à Nantes), les Ateliers de Mécanique & de Chaudronnerie de St Denis, le Matériel Téléphonique, les Ets Brossette (à Lyon), Laminafroid, Babcock & Wilcox, les Ateliers et Chantiers de Seine Maritime (Worms-Le Trait), la Sté Rateau (La Courneuve), la Cie des Lampes, le Port de Toulon, etc. Elle était également présente dans un certain nombre de pays européens, Belgique, Italie, Suisse, Norvège, Danemark, soit à peu près une vingtaine d'équipements installés, ainsi qu'en Amérique Latine (Argentine).

En dépit des problèmes inhérents à son activité même, et qu'elle parvint tant bien que mal à résoudre, on serait tenté de dire que pour la Compagnie des Machines Bull, l'exercice 1939 promettait d'être « une bonne année ».

Mais, sur l'Europe, les nuages s'amoncelaient et, en septembre, la déclaration de guerre vint, sinon briser cet essor, du moins le ralentir. Comme de nombreuses autres entreprises, la Cie Bull allait devoir passer en « économie de guerre ».

2. Bull et l'effort de guerre

Si l'on s'en rapporte à l'analyse de Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans son ouvrage « Les Français de l'An 40 »¹⁸⁴, relative à la mise en oeuvre de la mobilisation industrielle, et ceci dès avant l'année 1938, il en ressort qu'une grande partie des patrons des grandes et moyennes entreprises manifesta une certaine réticence à répondre aux demandes du Gouvernement. En effet, Jean-Louis Crémieux-Brilhac écrit : « *De l'avis d'observateurs bien placés dont des praticiens aussi peu suspects de préjugés antipatronaux que le Ministre de l'Armement Dautry, les patrons ont porté à l'effort de guerre un empressement inégal, moindre qu'en 1914.* »¹⁸⁵, ce qui entraîna,

¹⁸⁴ J.L. Crémieux-Brilhac : « *Les Français de l'An 40* » - Tome 2 - Chapitre 2 : « Patronat de choc, patronat regardant »

¹⁸⁵ - *ibid.* - p. 35 - § 1

de sa part, un jugement sévère « à l'égard du comportement des industriels, de 1936 à 1940. »¹⁸⁶.

Sur ce plan, il semble que la Compagnie des Machines Bull ait représenté un cas quelque peu atypique. En effet, n'existant que depuis 1931, ses patrons n'avaient pas, pour ce qui les concernait personnellement, à se baser sur ce qui s'était passé lors de la Guerre de 1914¹⁸⁷ pour décider de la conduite qu'ils devaient tenir. D'autre part, et nous touchons là un point essentiel, travailler pour la Défense Nationale n'entraînait pour la Cie Bull aucun bouleversement, aucune transformation, pas même une adaptation de la conception et de la fabrication de ses produits. Ceux-ci, en effet, n'étaient ni du matériel de guerre, ni des auxiliaires ou des fournitures indispensables à l'armement ou aux troupes, comme, par exemple, les véhicules, les chaussures, les vêtements etc... mais ils constituaient un « outil de gestion » dont les avantages pratiques et économiques qu'en avait déjà retirés la clientèle du secteur civil, se révéleraient tout aussi importants pour les usines d'armement, les Ministères et autres organismes chargés d'organiser et de suivre la mise en oeuvre de la mobilisation industrielle et militaire.¹⁸⁸

Enfin, depuis sa création, la Cie des Machines Bull avait lutté pour s'implanter dans les Ministères, les Services et organismes liés à la Défense Nationale, secteur où le soutien du Contrôleur Général de l'Armée René Carmille lui avait été précieux. Aussi, dès le début de l'année 1938, les patrons de la Compagnie se préoccupèrent-ils avec obstination d'obtenir l'inscription de leur société sur la liste des « Fournisseurs agréés de la Défense Nationale », et, dans ce but, multiplièrent-ils les interventions auprès de diverses personnalités de l'Etat-Major de l'Armée ainsi que des Ministères de la Guerre, de la Marine et des Finances.

¹⁸⁶ - *ibid.* - p. 35 - Note 2

¹⁸⁷ Sauf peut-être Jacques Callies qui avait peut-être eu des échos sur ce point par Aussedat et Michelin.

¹⁸⁸ Cf Annexe 7 – Valeur de l'équipement type « guerre ».

Le 30 juin 1938, Jacques Callies adressa à la Direction des Fabrications du Ministère de la Guerre une longue lettre¹⁸⁹ où il expliquait avec force détails la nature de l'activité de la Compagnie, les travaux déjà effectués dans différents services mécanographiques de la Défense Nationale, mentionnait l'importance de ses usines, leurs possibilités d'extension, sur place et en province¹⁹⁰ et de ses effectifs (alors 255 personnes), ainsi que les nombreux sous-traitants qu'elle faisait travailler (200) et, enfin, mettait en avant le caractère national de la société (92,8 % des capitaux étant français, les 7,2 % restant provenant d'actionnaires de pays alliés, neutres, ou amis : Belges, Suisses, Norvégiens, qui n'étaient donc susceptibles, ni par leur poids financier, très faible, ni par leur nationalité, d'inquiéter le Gouvernement français), avant de faire valoir ses principaux arguments, en ces termes :

« Il nous a semblé que nous pourrions jouer un rôle actif dans la fourniture de nos appareils nécessaires à l'industrie française, aussi bien en temps de paix qu'à la mobilisation, car nos machines ne sont pas seulement des appareils de contrôle et de comptabilité, mais servent aussi au lancement des fabrications et à l'organisation du travail. [...] A la mobilisation, nous serions appelés à multiplier les installations que nous avons déjà dans différents Services de la Défense Nationale, services qui, eux-mêmes, prendraient alors une énorme extension. Nous aurions aussi à équiper les usines, établissements ou administrations qui seraient amenés à utiliser la mécanographie en vue d'économiser du personnel¹⁹¹, d'organiser l'accroissement de leur production. Enfin, nous aurions à fournir les pièces de rechange nécessaires à l'entretien des installations déjà en service. »

¹⁸⁹ CIHB - Dossier « Mobilisation Industrielle »

¹⁹⁰ Le rapport mentionne notamment une petite usine implantée à Cluses (Haute Savoie), à une cinquantaine de kilomètres des Papeteries Aussedat travaillait déjà pour la Compagnie et employait environ 40 d'ouvriers. Cette solution semble toutefois n'avoir été que provisoire et n'eut aucune suite. Peut-être ne s'agissait-il alors que d'un sous-traitant.

¹⁹¹ En général du personnel administratif, afin de pouvoir conserver dans les ateliers les ouvriers spécialistes, indispensables à la production d'armement.

Le 29 juillet 1938 - n'ayant sans doute pas eu de réponse à sa précédente correspondance - il envoya au Secrétaire Général du Ministère de la Guerre copie de ce dossier avec des arguments complémentaires :

« Notre Société, qui vient ces jours-ci d'augmenter son capital ¹⁹² pour poursuivre son développement, va être amenée, à prendre, dans les semaines qui vont venir, des décisions importantes au sujet de ses moyens de production. Il est donc du plus grand intérêt pour notre Compagnie de connaître rapidement la décision à intervenir, c'est pourquoi nous nous sommes permis de solliciter aujourd'hui votre appui pour que cette question soit mise à l'étude sans délai. »

Ne négligeant aucun moyen, et sans perdre le moindre temps, le 1er août 1938, ce fut directement à César Campinchi, Ministre de la Marine¹⁹³, qu'il s'adressa, formulant sa demande d'agrément de façon encore plus insistante :

« Il est absolument nécessaire qu'en cas de mobilisation [la Compagnie] conserve intacts tous ses moyens de production pour assurer les commandes en cours et faire face aux extensions inévitables des Services Mécanographiques de la Défense Nationale. Il faut donc qu'elle reçoive son statut de mobilisation, conformément à la demande qu'elle a adressée au Ministère de la Guerre. »

et n'hésita pas, en raison du « caractère d'urgence et de nécessité » que présentait cet agrément pour la Compagnie à solliciter de César Campinchi une intervention auprès d'Edouard Daladier, Président du Conseil, et de Robert Jacomet¹⁹⁴, Secrétaire Général du Comité de la Défense Nationale. Les choses n'avançant guère, le 12 septembre, Jacques Callies s'adressa à nouveau au Chef d'Etat-Major Général de l'Armée en se

¹⁹² La souscription à l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration du 20 juin 1938 et portant celui-ci de 15 à 20 millions de francs, avait été close le 29 juillet 1938, c'est-à-dire le jour même où Jacques Callies renouvela sa demande au Ministère de la Guerre.

¹⁹³ Dont les services avaient choisi Bull pour équiper leur atelier mécanographique, en raison de sa qualité de constructeur français.

¹⁹⁴ Robert Jacomet, Secrétaire Général du Ministère de la Guerre, et en même temps Secrétaire Général de la Défense Nationale, avait reçu d'Edouard Daladier la haute main sur la mobilisation industrielle et c'est lui qui signait, au nom du Ministre, les marchés de plus de cinq millions de francs. - J.L. Crémieux-Brilhac : « Les Français de l'An 40 » -T. 2 : « Ouvriers et soldats » - p.66

recommandant du Contrôleur Carmille. Dans cette lettre, il lui demanda une fois de plus d'intervenir en vue de la « *mobilisation complète de l'usine* », en cas de conflit, afin d'obtenir les affectations spéciales du personnel ouvrier et technicien dont la Compagnie aurait alors besoin. A l'appui de cette nouvelle demande, il joignit la liste des clients - Administrations et entreprises privées travaillant directement pour la Défense Nationale - chez lesquels la présence de personnel Bull se révélerait, soit nécessaire, soit même indispensable et insista à nouveau « *vu - disait-il - les circonstances actuelles* » sur l'urgence qu'il y avait « *à prendre les mesures nécessaires en vue du maintien dans [les usines Bull] de tout ce personnel.* ».

Le lendemain, c'est Georges Vieillard qui, à son tour, intervint auprès de César Campinchi¹⁹⁵, pour lui demander un rendez-vous. Celui-ci le reçut le 15 septembre, et, le lendemain, il l'informa qu'il avait remis sa demande directement à Robert Jacomet¹⁹⁶.

Par ailleurs, le 21 septembre 1938, inquiet de ce qui pourrait arriver à son atelier et à ses travaux mécanographiques, une personnalité du Ministère des Finances, le Directeur Général des Douanes, écrivit à la Compagnie et la pria « *de vouloir bien demander au Département de la Guerre le classement dans l'affectation spéciale du personnel mécanicien nécessaire à l'entretien du matériel* » en fonctionnement au Bureau de la Statistique Commerciale de la Direction des Douanes.

Il ne s'agissait encore que d'un cas particulier, qui ne concernait que quelques mécaniciens de ville, mais c'était déjà un premier pas.

¹⁹⁵ Qu'il avait rencontré un mois auparavant au mariage de la fille d'une de leurs relations communes et avec lequel il avait eu l'occasion de s'entretenir des problèmes de mobilisation industrielle de la Cie Bull.

¹⁹⁶ Celui-ci connaissait bien le Contrôleur Carmille qu'il avait eu souvent l'occasion de rencontrer, dès 1937 et peut-être même plus tôt, lors des Séances du Conseil Supérieur de la Statistique, réunions destinées à l'étude de la préparation de la mobilisation industrielle. Y participaient également, entre autres, René Belin et Alfred Sauvy.

Le 23 septembre 1938, Edouard Daladier et Nevil Chamberlain se rendirent à Berlin pour rencontrer Benito Mussolini et Adolphe Hitler, à propos de l'affaire des Sudètes et de la Tchécoslovaquie. Ce furent les fameux « accords de Munich ». Si, pour le grand public, la paix semblait encore une fois sauvée, ni les politiques, ni les chefs des grandes entreprises, au moins les plus responsables d'entre eux, ne se faisaient d'illusions. On était bien sur le chemin de la guerre.

Le même jour, Jacques Callies revint à la charge auprès du Ministre de la Guerre¹⁹⁷, et, s'appuyant sur « *les derniers événements* », lui signala que la Compagnie « *a été sollicitée par divers Services Publics* » qui s'inquiétaient de savoir si, en cas de mobilisation générale, la Cie Bull serait à même « *d'entretenir le matériel [qu'elle leur] a déjà fourni, d'assurer la fourniture de pièces de rechange et, pour certains services, de fournir les machines nécessaires à l'extension que prendraient leurs installations* »¹⁹⁸. Nous dépassons donc ici la nécessité du maintien à l'usine des seuls mécaniciens d'entretien (les « mécaniciens de ville ») ; c'était à présent le personnel de production qu'il faudrait également faire mettre en affectation spéciale. Suivait une note faisant état de l'importance du matériel installé dans ces services, note dont copie avait déjà été remise à l'Etat-Major général « *sur indication qui [...] avait été donnée [à la Direction de Bull] par M. le Contrôleur Général Carmille.* »

En dépit de toutes ces démarches et des appuis reçus, le 29 septembre 1938, « le Président du Conseil, Ministre de la Guerre » fit répondre à Jacques Callies que son personnel « *ne rentre pas dans le cadre de la réglementation existante concernant l'affectation spéciale et que cette réglementation, fixée d'ailleurs par décret, portant règlement d'administration publique, ne saurait être modifiée dans les circonstances actuelles.* » . Il est vrai que, comme on l'a vu lors de l'Exposition Internationale de

¹⁹⁷ Il ne s'adresse pas directement au Ministre mais à la Direction des Fabrications d'Armement, qui semble son interlocuteur officiel.

¹⁹⁸ Souligné par l'auteur.

1937, soit à peine une année plus tôt, les machines à cartes perforées et l'intérêt qu'elles présentaient pour les entreprises privées et les Administrations en général étaient quasiment méconnus, il ne faut donc pas s'étonner qu'en 1938, malgré les efforts déployés dans ce sens par le Contrôleur Carmille, les gens du Ministère de la Guerre et de l'Etat-Major n'aient pas pensé à utiliser les possibilités offertes par la mécanographie pour faciliter la préparation et la gestion des opérations exigées par une éventuelle mobilisation, et qu'elles n'aient pas été introduites dans la liste des matériels absolument indispensables à la Défense Nationale.

A force d'insistance, la Compagnie finit par obtenir gain de cause. Le 26 octobre 1938, l'Ingénieur Militaire Principal Magdalena, chef du District des Forges de Paris, se rendit à l'usine avenue Gambetta et, dès le lendemain, réclama¹⁹⁹ des informations complémentaires, entre autres :

- la capacité de production mensuelle de l'usine;
- la confirmation que « *le **dressage**²⁰⁰ des spécialistes rares [...] nécessaires exige un délai d'environ six mois.* »
- « *la proportion approximative des spécialistes appartenant à des classes jeunes* »²⁰¹.

De son côté, le 27 octobre 1938, Jacques Callies s'empressa de retourner, dûment remplies, au District des Forges, les fiches de renseignements que son visiteur lui avait remises la veille, afin d'obtenir du Ministère de la Guerre cet agrément auquel il tenait absolument et notamment les informations suivantes :

1°) Frais de production du matériel

- Prix de revient moyen horaire de l'atelier : 27 francs

¹⁹⁹ Lettre du 27 octobre 1938.

²⁰⁰ Souligné par l'auteur.

²⁰¹ Il s'agit des garçons alors âgés de moins de 20 ans et qui, en 1938, ne sont pas encore mobilisables mais qui le seront dans un avenir proche : Classes 39, 40 et même un peu au-delà.

- Le travail intervient 8 fois plus que les matières premières dans le prix de revient.
- Les frais fixes généraux interviennent pour moitié du prix de revient main d'oeuvre directe.

2°) Temps de fabrication par matériel

- Tabulatrice	5.580 heures
- Trieuse	790 heures
- Calculatrice	4.800 heures
- Interpréteuse (traductrice)	1.000 heures
- Poinçonneuse Série	2.000 heures
- Poinçonneuse automatique	600 heures
- Poinçonneuse à main	100 heures

3°) Prix de vente des machines

- Tabulatrice	500.000 francs
- Trieuse	65.000 francs
- Calculatrice	290.000 francs
- Interpréteuse	110.000 francs
- Poinçonneuse Série	85.000 francs
- Poinçonneuse automatique	31.000 francs
- Poinçonneuse à main	6.300 francs

4°) Etudes : Machines à sortir pour étoffer la gamme Bull

- Reproductrice Prévues pour l'automne 1939
- Interclasseuse-Sélectionneuse Prévues pour début 1940²⁰²

²⁰² CIHB- Dossier « blanc » de Dominique Pagel

Cette dernière formalité permit à Bull de figurer enfin sur la liste des « Fournisseurs agréés par la Défense Nationale » et de se voir confier d'importantes commandes pour la fourniture de matériels mécanographiques aux Administrations et autres organismes ou même entreprises privées travaillant pour la guerre²⁰³, marchés dont l'intérêt financier était considérable pour la société, non seulement pour la période présente mais également pour l'avenir.

Quant à la réquisition de l'usine et aux affectations spéciales, ces mesures feraient l'objet de procédures ultérieures, si l'évolution de la situation l'exigeait, quand l'ordre en serait donné par le Ministère de la Guerre. Parallèlement, au niveau de l'Etat-Major, on travaillait à la préparation d'une possible mobilisation militaire - devraient alors être appelés sous les drapeaux les hommes âgés de 20 à 50 ans - ainsi qu'aux mesures d'affectations spéciales et de réquisitions de main-d'oeuvre qui étaient à prévoir. Aussi, le 18 octobre 1938, l'Etat-Major émit-il une note « Secrète », à l'intention de « *Tous les industriels titulaires de commandes de guerre* »²⁰⁴ les autorisant à se faire présenter « *les fascicules de mobilisation ou les livrets militaires de [leur] personnel masculin.* ». Cette note, la Cie Bull ne la reçut que le 1er février 1939 et c'est Georges Vieillard qui « *en vertu d'une délégation militaire n° 10.937 du 7 février 1939* » se fit présenter livrets et fascicules.

A partir des informations relevées sur ces pièces, la Compagnie établit des listes correspondant à la situation des différentes catégories du personnel masculin qu'elle employait, suivant leur âge, leur profession et leur situation militaire. Aucun document officiel ne demeure dans les archives Bull - ni la liste des hommes effectivement appelés sous les drapeaux, ni celle de ceux qui furent maintenus à l'usine en tant qu'affectés spéciaux. Seuls ont été conservés des projets raturés et annotés qui

²⁰³ La Cie Electro-Comptable figure elle aussi parmi les fournisseurs agréés par la Défense et reçut également son lot de commandes de guerre.

²⁰⁴ E.M.A. - 1er Bureau - Note n° 10.270 N3/1 - Général Commandant la Région de Paris, note émise sur décision du Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.

semblent néanmoins comporter la presque totalité de l'effectif masculin travaillant à la Compagnie au printemps 1939²⁰⁵.

Quand, en septembre 1939, éclata le conflit, la Compagnie avait fait le maximum pour être bien placée auprès la Défense Nationale et se trouver en mesure de satisfaire les commandes qu'elle devait en recevoir - dont il est indéniable qu'elles participèrent à sa croissance et à la consolidation de sa position sur le marché - quitte à sacrifier quelque peu, pour un temps, les clients du secteur privé.

²⁰⁵ Les dates d'embauches de certains individus qui y figurent (certains ayant été recrutés en mars/avril 1939) dénotent des mises à jour régulières.

Chapitre 11

1939 - 1940

LA GUERRE, JOURS APRES JOURS

1. Généralités

Après l'invasion de la Pologne par les Allemands, la Grande Bretagne et la France adressèrent au Chancelier du Reich un ultimatum que celui-ci rejeta. Aussi, le dimanche 3 septembre 1939, les Alliés mirent leur menace à exécution. Nous étions bel et bien en guerre, mais personne n'imaginait que cela allait durer cinq ans.

Furent alors mises en œuvre les mesures prévues par le Gouvernement et, pour certaines, préparées au moment de la mobilisation de réservistes de 1938, tant sur le plan militaire que sur le plan industriel.

2. Les Affectations Spéciales

2.1. Généralités

Instruit par les difficultés rencontrées, lors de la 1ère Guerre Mondiale, pour la mise en oeuvre d'une mobilisation industrielle, le Gouvernement français décida, dans le courant des années 20, de définir et de réglementer le statut des ouvriers dont, en cas de nouveau conflit, le maintien dans les usines s'avérerait nécessaire. Ce sont les « Affectations Spéciales ».

Quand, à partir de l'automne 1938, les menaces de guerre se firent de plus en plus précises, la législation mise en place en 1928, déjà modifiée à plusieurs reprises, dut être à nouveau revue. Cette révision aboutit au décret du 15 mai 1939 relatif à un « Nouveau Règlement [...] pour l'application de l'article 52 de la loi du 31 mars 1928 concernant les affectations spéciales en cas de mobilisation ». Parmi ses nombreuses clauses, ce décret prévoyait notamment que :

« En cas de mobilisation, les affectés spéciaux font partie de l'armée et sont justiciables des tribunaux militaires. »

- *« Un règlement d'administration publique[...] déterminera[...] les catégories de professions qui peuvent comporter des affectations spéciales [et] les classes de réserves dans lesquelles les affectations pourront être prononcées. »*
- *« Les affectations spéciales sont essentiellement temporaires allant, selon les cas et la nécessité, de un à trois mois et, à titre exceptionnel, pour une durée supérieure [...] en ce qui concerne [notamment] certaines professions industrielles. »*²⁰⁶

Lorsqu'en septembre 1939, la guerre fut déclarée, les affectations spéciales représentèrent une situation recherchée, tant par des travailleurs désireux d'éviter le départ pour le front, que par les entreprises soucieuses de conserver dans leurs usines et leurs ateliers le maximum de professionnels qualifiés, en particulier celles qui devaient satisfaire les commandes qu'elles avaient reçues de l'Etat pour la Défense Nationale.

Ces mesures ne furent pas toujours bien comprises de la population qui y vit une discrimination, privilégiant certaines catégories de citoyens par rapport à d'autres²⁰⁷. Même à l'intérieur des entreprises, ceux qui furent appelés sous les drapeaux éprouvèrent parfois un sentiment d'injustice à l'égard de leurs collègues qui, exerçant les mêmes métiers, restaient à l'usine en tant qu'affectés spéciaux, mais aussi de leurs patrons qui avaient effectué la sélection²⁰⁸. On parla parfois de « planqués »²⁰⁹.

²⁰⁶ Article 2 du décret.

²⁰⁷ J.L.C.B - « Les Français de l'An 40 »

²⁰⁸ J.L.C.B. – « Les Français de l'An 40 »

²⁰⁹ En 1914, on disait « les embusqués ».

Cependant, contrairement à ce que pensaient beaucoup de gens, le statut d'affecté spécial ne mettait pas à l'abri d'un éventuel appel sous les drapeaux - on vient de le voir - et ne constituait pas un refuge où on pouvait se considérer comme pouvant continuer à vivre et travailler tranquillement « comme avant ». Outre que, si la nature ou le rythme du travail l'exigeait, il n'y avait plus de « sacro-saint dimanche »²¹⁰, ni de repos les jours fériés, plus aucune convention collective n'était signée, et la grève était bien entendu redevenue interdite²¹¹. Dans certaines usines, la durée hebdomadaire du travail fut de 54 ou 60 heures, et on y travailla souvent de nuit, par équipes. Le régime des permissions y était soumis aux mêmes règles que celles des combattants²¹². Enfin, tout manquement à la discipline, un travail insatisfaisant ou un rendement insuffisant pouvait, à la demande de l'employeur, entraîner pour le fautif une radiation suivie d'un envoi immédiat au front²¹³.

L'affecté spécial n'était quand même pas totalement soumis à l'arbitraire de l'employeur qui, s'il voulait s'en séparer ne pouvait - du moins en théorie - le faire qu'avec l'accord de l'Autorité Militaire, et sur demande justifiée²¹⁴. De son côté, l'affecté spécial ne pouvait pas non plus changer d'employeur à son gré, il lui fallait obtenir l'agrément de l'Autorité Militaire dont il dépendait. Or, à partir de septembre 1939, la mobilisation ayant entraîné une raréfaction de la main-d'oeuvre, l'offre excédait la demande et, pour un ouvrier qualifié, il devenait facile de trouver un emploi mieux payé. En effet, comme l'écrit encore Jean-Louis Crémieux-Brilhac : « *la tentation [était] grande, pour les ouvriers, d'aller au plus offrant, solution interdite au*

²¹⁰ J.L. Crémieux-Brilhac - *opus cité* - « Le Front des usines - La rétraction ouvrière » - p. 248

²¹¹ - *opus cité* - p. 245

²¹² Par exemple, en mai 1940, le père de l'auteur s'est vu refuser une permission de 48 heures pour pouvoir partir en province assister à la communion solennelle de sa fille.

²¹³ « La sanction la plus redoutée ... Une radiation demandée par une entreprise est prononcée dans 90 % des cas », écrit J.L. Crémieux-Brilhac - *opus cité* - Chapitre 5 « Une classe ouvrière sous surveillance » - p. 277

²¹⁴ J.L. Crémieux-Brilhac évoque toute fois « la capacité qu'a le patron de recourir à l'autorité publique et de faire renvoyer sous les drapeaux les affectés spéciaux de mauvaise tête » - *opus cité* - « La rétraction ouvrière - La revanche des contremaîtres » - p.255

personnel travaillant pour la Défense Nationale. »²¹⁵. Bien que, dès l'entrée en guerre, le Gouvernement ait bloqué les salaires à leur niveau du 1er septembre 1939, pour contourner cette mesure, les artifices ne manquaient pas. Sur le plan personnel, l'année 1939 s'est terminée avec un décès mystérieux : un metteur en route hongrois, nommé Emeric SCHLANGER, né à Budapest en 1901 et marié à Paris en 1926 avec une hongroise. Il travaillait à l'A.T.E.I.C. depuis 1931 et avait été repris par Bull sur contrat. Sa carrière semble s'être déroulée normalement. La petite fiche de salaire qui figure dans son dossier porte l'indication « décédé » sans date, suivie de la mention écrite au crayon « (fusillé) » sans autre explication. Seule se trouve, en plus dans le dossier une attestation établie par CMB le 26 janvier 1959 qui indique les derniers salaires perçus chez Bull par Emeric SCHLANGER. Des recherches effectuées auprès du Ministère des Anciens Combattants et du S.H.A.T. « Dépôt des Archives Militaires » se sont révélées vaines. On notera en passant qu'en Décembre 1939, l'offensive allemande n'avait pas commencé. Il est donc probable que nous ne saurons jamais ce qu'il est advenu de cet homme, dont le nom ne figure sur aucun autre document Bull.

2.2. La question des Affectations Spéciales chez Bull

Pas plus que les autres entreprises industrielles, même titulaires de marchés « Défense Nationale », la Cie Bull ne pouvait espérer conserver à l'usine la totalité de son personnel ouvrier et/ou technicien, pas même ses spécialistes les plus qualifiés. La Direction dut donc procéder à des sélections, d'où les ratures et les rectifications qui apparaissent sur les listes alors établies et les annotations abrégées portées en regard de certains noms, abréviations dont la signification n'est pas indiquée mais que l'on peut interpréter de la façon la suivante, bien qu'il ne soit pas possible de le garantir :

²¹⁵ J.L. Crémieux-Brilhac - *opus cité* - « Le Front des usines - La rétraction ouvrière » - p. 254

<u>Annotations</u>	<u>Affectation spéciale</u>
D	Demandée
DA	Demandée et Accordée
DAR	Demandée, Accordée, puis Refusée ou Retirée
DAM	Demandée, Accordée et Maintenu
ND	Non demandée

Ces annotations concernent généralement des individus qui, du fait de leurs classes d'incorporation et de leur fascicule étaient susceptibles d'être appelés sous les drapeaux dans les premiers jours ou les premières semaines de la mobilisation.

Après le pacte germano-soviétique survenu le 23 août 1939 et la dissolution du Parti Communiste prononcée par le Gouvernement le 26 septembre, la répugnance fut grande, au niveau du Gouvernement²¹⁶, des Autorités Militaires, et chez certains patrons, surtout ceux qui avaient des commandes de l'Etat, de voir rester à leurs postes, dans les usines, des anciens militants communistes, dont ils pouvaient craindre qu'ils ne fassent de la propagande et n'incitent les autres travailleurs à freiner la production ou même à se livrer à certains sabotages.

Il ne semble pas que, chez Bull, ce problème, ait, du moins apparemment²¹⁷, influencé, le comportement des responsables dans le recrutement des ouvriers. En effet, par exemple, en mai 1939, on vit un chef d'atelier accepter de prendre à l'essai un ajusteur licencié de chez Renault à la suite de la grève générale du 30 novembre 1938. Le candidat, qui n'avait rien dissimulé de ses antécédents, ayant prouvé, lors de l'épreuve pratique habituelle et de la période d'essai qui suivit, qu'il avait les qualités et les compétences professionnelles

²¹⁶ « Le 22 octobre 1939, une circulaire du ministre de l'Intérieur Sarraut a orienté l'attention des préfets vers l'action communiste dans les usines (AN F1 a/3590), Daladier, de son côté a rappelé aux généraux commandants de régions leurs responsabilités en matière de sécurité des entreprises. » - J.L. Crémieux-Brilhac - *opus cité*. - Chapitre 5 : « Une classe ouvrière sous surveillance » - p. 277

²¹⁷ On n'en trouve aucune trace dans les documents qui figurent aux archives Bull, et aucun procès-verbal de Conseil d'Administration ou d'Assemblée Générale n'y fait la moindre allusion.

requis, ce chef d'atelier prit sur lui de l'embaucher, « à condition qu'il se tienne tranquille ». ²¹⁸ Par ailleurs, au moment de l'établissement des listes destinées à la mobilisation industrielle, il ne semble pas que la Cie Bull ait fait entrer en ligne de compte les opinions politiques ou l'appartenance syndicale ²¹⁹ de ses ouvriers pour demander ou non leur classement en affectation spéciale et, au moins, deux ouvriers communistes, ajusteurs dont la compétence professionnelle était reconnue ²²⁰, furent maintenus à l'usine. Ceux-ci, il faut le noter, avaient, du moins officiellement, cessé toute activité politique.

Le 20 mai 1940, la Cie Bull a reçu du Ministère de l'armement une lettre l'avisant qu'il était prévu de lui accorder 81 affectés spéciaux, en trois tranches, soit :

- 1^{ère} tranche : 9 (classes 1934 à 1930)
- 2^{ème} tranche : 48 (classes 1920 à 1930)
- 3^{ème} tranche : 25 (classes 1919 à 1910) ²²¹

Etant donné l'évolution des événements, nous ne saurions garantir que la réalité fut conforme à ces prévisions.

3. La mobilisation : ses conséquences pour l'entreprise

3.1. La réquisition de l'entreprise

Le 25 août 1939, par application du décret du même jour, la Compagnie fut réquisitionnée. Ce ne fut une surprise pour personne, la Direction s'était suffisamment démenée pour obtenir ce statut qui, toutefois n'empêcha pas la mobilisation d'une partie de son personnel, dans toutes les catégories professionnelles et à tous les niveaux.

3.2. La mobilisation des dirigeants

La mobilisation n'épargna pas la Direction. En effet, furent alors mobilisés :

- Jacques Callies, à l'Etat-Major,
- Georges Vieillard, « au Chiffre »,

²¹⁸ Souvenirs personnels de l'auteur dont le père avait recommandé le candidat auprès du chef d'atelier.

²¹⁹ En général, la C.G.T.

²²⁰ Tous deux « camarades d'établi » du père de l'auteur.

²²¹ Cf Annexe 10

- Joseph Callies, dans l'Armée de l'Air, affecté dans une unité combattante.

Ne restèrent donc, pour assurer la marche de l'entreprise que :

- Franklin Maurice, né en 1888, et trop âgé pour être mobilisé,
- et K.A. Knutsen, né la même année et norvégien, donc non mobilisable.

En ce qui concerne Jacques Callies²²², d'abord envoyé à Metz, il fut un peu plus tard rapatrié à Paris, dans les bureaux de l'Etat-Major, au Ministère de la Guerre. Jusqu'à mai 1940, il lui fut donc possible de suivre d'assez près l'activité de l'entreprise. C'est ainsi qu'on le vit assister régulièrement aux réunions du Conseil d'Administration.

Le Service Commercial fut très lourdement touché par la mobilisation. Il se vit en effet privé non seulement de deux de ses principaux responsables : Hervé Callies et Elie Doury²²³, mais également de trois autres de ses membres. Ce service ne comportant à cette époque - d'après les listes et dossiers divers - que 9 personnes au total, il fut donc amputé de plus de la moitié de son effectif.

Aussi, est-ce à juste titre que, dans une lettre du 5 septembre, Jacques Johannet²²⁴ écrivit à Elie Doury, aux armées²²⁵ : « *En ce qui concerne le Service Commercial proprement dit, il est réduit à sa plus simple expression.* »

Trop âgé pour être mobilisé, Jacques Johannet resta lui aussi à l'usine où, en plus du Secteur Public et des Administrations dont il avait alors la charge, il assura l'intérim du Secteur Privé, du moins semble-t-il.²²⁶

Quant à la Fabrication, malgré l'absence de Joseph Callies, elle continua de fonctionner sous la responsabilité des chefs d'ateliers, supervisés par Franklin Maurice, déjà Directeur des Etudes, donc bien au courant des problèmes techniques et dont l'autorité était

²²² Classe 14 et père de famille nombreuse.

²²³ cf. Répertoire biographique

²²⁴ - *ibid.* -

²²⁵ cf. Répertoire biographique

²²⁶ A l'époque, il n'existait, chez Bull, aucune organisation hiérarchique établie. Par exemple - à la différence des Etudes et de la Fabrication - il n'y avait pas de Directeur Commercial en titre. C'était, en fait, Jacques Callies et Georges Vieillard qui menaient les négociations les plus importantes et prenaient les décisions dans ce domaine.

reconnue. L'entreprise étant encore « à taille humaine », tous ces hommes travaillaient déjà en étroite collaboration, le transfert des responsabilités et la prise en compte des problèmes de l'heure ne provoquèrent ni heurts ni ruptures. Aussi parvinrent-ils à ce que l'adaptation de l'usine au « temps de guerre » se fasse sans bouleversements notables, même si cela exigea des efforts de la part de tous, quelle que fut leur fonction dans l'entreprise : changements de postes, de nature de travail, de responsabilités etc... Alors que l'entreprise devait honorer, dans des délais rigoureux, d'importants contrats pour la Défense Nationale il est surprenant que le Gouvernement n'ait pas hésité à la « décapiter » de ses deux principaux responsables²²⁷. Dans certaines entreprises dont les patrons n'avaient montré que peu d'empressement à accepter et satisfaire les commandes de guerre, Raoul Dautry menaça :

*« Nous avons averti les patrons que nous les appellerions aux armées - quand ils étaient mobilisables - si leur entreprise ne fonctionnait pas de façon satisfaisante et que, de toute façon, nous les remplacerions par des officiers à la tête de leur usine. »*²²⁸

Or, tel n'étant pas le cas de la Cie Bull, il ne pouvait donc s'agir d'une « mobilisation sanction ». A cette question, posée au S.H.A.T. afin de tenter d'essayer d'en connaître les raisons, le Colonel Dichard, Chef du Service Historique à l'époque de nos recherches, reconnut qu'il n'avait pas d'éléments de réponse, précisant :

« Il est vrai que les cadres dirigeants qui, par définition, étaient souvent des officiers de réserve²²⁹ ont été très touchés par la mobilisation [mais que] près de 400.000 initialement incorporés ont été peu après renvoyés dans leurs foyers, dans les industries de défense. »

mais, chez Bull, seul Georges Vieillard semble avoir été réintégré temporairement dans l'entreprise, et encore pour un motif tout à fait particulier.

²²⁷ La même situation se retrouve d'ailleurs chez Aussedat où Pierre Callies est mobilisé et fera toute la guerre sur le front.

²²⁸ J.L. Crémieux-Brilhac : « Les Français de l'An 40 » - T.2 - « Ouvriers & soldats » - Chapitre 4 - p. 85 : Discours prononcé par Raoul Dautry à la Chambre des députés, Commission de l'Armée, le 24 avril 1940.

²²⁹ Jacques Callies était en effet Saint-Cyrien et Georges Vieillard Polytechnicien.

Il y a lieu de noter, cependant que, dans un premier temps, le maintien à l'usine n'avait été demandé pour aucun des trois principaux dirigeants de la société²³⁰. Doit-on voir là une question de principe correspondant à leur morale personnelle, jointe au souci de donner l'exemple en ne sollicitant aucun privilège pour eux-mêmes ? Ceci n'est pas impossible.

Quant à Georges Vieillard, son cas mérite d'être traité à part. En effet, une demande d'affectation spéciale a bien été établie à son nom avec mention de son affectation militaire normale en cas de mobilisation : « à l'Etat-Major Général de l'Armée - 2ème bureau - Section du Chiffre », justifiée par les raisons suivantes :

« il a dirigé l'étude des machines spécialement conçues pour le Service du Recrutement de l'Armée et qui doivent être mises en services dans les bureaux de recrutement »
« actuellement encore, il dirige les études et la fabrication de machines spéciales pour le chiffrement des télégrammes, [...] commandées par le Ministère des Affaires Etrangères pour les différentes Ambassades et postes Consulaires français à l'étranger. Son maintien à la tête de l'Usine est strictement indispensable. » « C'est d'ailleurs le seul officier de réserve dont la Compagnie demande le classement dans l'affectation spéciale. »

Ce document ne comportant ni date, ni signature, ni destinataire, il est impossible de dire si cette demande fut effectivement remise aux Autorités Militaires et si elle fit l'objet d'une décision. Le livret Matricule d'Officier de Georges Vieillard semblerait confirmer un retour temporaire, le paragraphe « Campagnes » portant les mentions suivantes²³¹ :

- - « Intérieur: du 2 au 10 septembre 1939 »
- - « Zone des Armées: du 16 au 25 juin 1940 »

Donc, si dans un premier temps, celui-ci fut bien mobilisé au Chiffre, il fut sinon rappelé en affectation spéciale à la Compagnie, du moins détaché afin de poursuivre la mission spéciale qui lui avait été confiée, qui ne pouvait être menée à bien que dans les locaux de

²³⁰ Il exista toutefois un projet concernant Georges Vieillard

²³¹ SHAT - Dossier militaire consulté le 1/3/90, par dérogation du Chef du Service Historique de l'Armée.

l'avenue Gambetta et sous sa responsabilité²³². Il semble néanmoins qu'il ait continué à partager son temps entre l'Etat Major et la Compagnie, car, d'après le souvenir de sa secrétaire de l'époque²³³, jusqu'au repliement de l'usine : « il passait de temps en temps voir comment cela se passait. »

3.3. Une mission secrète : « La machine à chiffrer »²³⁴

De cette mission, ignorée encore de nos jours aussi bien à la Compagnie qu'à l'extérieur - et dont, à l'époque, rares furent les employés qui en eurent connaissance²³⁵ - Georges Vieillard, en 1973, s'est expliqué en ces termes²³⁶ :

*« Après l'affaire des Sudètes, on a eu connaissance d'un discours de Mussolini qui reprenait les termes d'une dépêche envoyée par l'ambassadeur français à Vienne. Le Service du Chiffre des Affaires Etrangères, très ému, est venu nous trouver, étant donné que nous étions constructeurs de machines, pour faire une **machine à chiffrer** destinée aux ambassades françaises. »*

*« Nous avons, avec nos connaissances²³⁷ du Chiffre, bâti une machine que l'on a appelée **W.I** [...]. Nous en avons construit un certain nombre d'exemplaires qui ont été mis en service dès le début de l'année 1939. Cette machine était assez lourde. Il fallait en effet qu'on ne puisse pas l'emporter facilement quand on était dans une ambassade. On ne pouvait pas la démonter facilement ; il y avait un tas d'astuces, de secrets, pour qu'on ne puisse pas, rapidement, trouver la solution de son démontage. »*

²³² Il est à noter que Georges Vieillard y fut étroitement assisté par Franklin Maurice qui, lui aussi, avait eu, dans le passé, certaines activités auprès du Service du Chiffre. Interview de Georges Vieillard par Dominique Pagel (1973).

²³³ Interview de Simone Canter, secrétaire de G. Vieillard, par Dominique Pagel (1973)

²³⁴ Appellation impropre, mais c'est sous ce nom que ceux qui en ont eu connaissance ou y ont travaillé l'ont toujours appelée ou en ont entendu parler.

²³⁵ Uniquement ceux qui eurent à y participer, mais, étant donné que certains Anciens, étrangers à l'étude et à la réalisation de ces matériels l'ont évoquée dans leurs réponses au Questionnaire que nous leur avons adressé, il semble que cette affaire ait quelque peu « transpiré » dans l'entreprise, peut-être seulement après la guerre.

²³⁶ Interview, par Dominique Pagel, du 2/2/73

²³⁷ Par « connaissances », Georges Vieillard veut-il parler de techniques ou de personnes ?

Par ailleurs, dans le livre de souvenirs qu'il rédigea en 1973²³⁸, André Burlot, Directeur de la Cie d'Assurances « La Paternelle », lui aussi mobilisé au Chiffre, donne de cette affaire une version quelque peu différente, à ceci près que, de toute façon, Georges Vieillard et la Cie Bull s'y trouvent cités et impliqués.

En novembre 1939 - écrit André Burlot - le Général Colson, chef de l'Etat-Major de l'Armée, lui confia « *un travail de recherche consistant à décrypter les télégrammes allemands captés par [les] services [français] d'écoute et que personne, jusqu'à ce jour, ni en France ni en Angleterre n'avait réussi à décrypter.* ». La machine qui émettait ces télégrammes était la fameuse « Enigma », adoptée par la Wehrmacht dès 1937 et qui « *pèsera souvent lourd sur le déroulement des opérations de guerre de 1940 à 1945* »²³⁹. En dépit de ses efforts, le S.R. Français n'a jamais pu se procurer le moindre exemplaire de cette machine²⁴⁰ grâce aux services français d'espionnage en Allemagne, mais il avait quand même réussi à avoir « *un plan très incomplet de la fameuse machine [...]. Convaincu qu'il [leur] serait très difficile, par une méthode purement mathématique, de trouver une solution à [leur] problème* », André Burlot fit appel à « *un camarade de la promotion 1914, Georges Vieillard* » et à la Cie des Machines Bull. C'est ainsi qu'à partir des plans dont ils disposaient, ils se lancèrent dans la fabrication de la machine « *dans un atelier secret de la Société Bull [...] le Ministère [fournissant] les crédits nécessaires.* ». En un mois, les plans de la future machine furent établis, il ne restait plus qu'à attendre la fabrication, que Georges Vieillard promettait pour la fin de 1940.

²³⁸ Texte dont le Colonel Paillole, ancien chef des Services Français de Contre-espionnage, a bien voulu nous communiquer un extrait - Lettre du 10 septembre 1995

²³⁹ Dictionnaire Larousse de la Seconde Guerre Mondiale (p. 1833)

²⁴⁰ De son côté l'Intelligence Service, en liaison avec le S.R. français, avait réuni une équipe de scientifiques de haut niveau pour effectuer les mêmes recherches. Quelque temps après le début de la guerre, 15 décrypteurs polonais échappés de Varsovie avec deux exemplaires de la fameuse machine avaient réussi à gagner l'Angleterre. C'est ainsi que le secret d'Enigma finit par être découvert. Les services secrets britanniques lui fabriquèrent une soeur jumelle « l'Ultra », dont les services d'espionnage allemands ignorèrent toujours l'existence. - Dictionnaire Larousse de la 2ème Guerre Mondiale (pp. 1833 et suivantes). Après la guerre l'histoire de l'Enigma donnera lieu à une abondante littérature.

D'après des documents figurant dans les archives Bull, il semble que le premier prototype de la machine française ait été achevé beaucoup plus tôt. En effet, dans une lettre qu'il adressa le 1er décembre 1939 au Chef de la Section du Chiffre du Ministère de la Marine - avec lequel Bull était déjà en relations - Georges Vieillard proposa de lui présenter un modèle des matériels - que celui-ci appelait d'ailleurs « *machine à surchiffrer* » - que la Compagnie avait construits pour le Ministère des Affaires Etrangères. Ces matériels dont - écrivait-il - « *seul le Gouvernement Français bénéficie [...] qui ne seront pas mis dans le commerce et ne portent aucune marque* », furent donc non seulement étudiés, développés et fabriqués, mais effectivement livrés²⁴¹. Pour sa part, André Burlot s'est souvenu d'avoir vu une machine terminée, dans les bureaux du S.R. en avril 1940 mais, dès que commença la débâcle de 1940, cette étude - dit-il - était devenue inutile, ajoutant : « *la machine suivit les services de l'Etat-Major dans leur fuite devant les Allemands ; elle fut camouflée à Bordeaux puis - dit-on - fut envoyée aux U.S.A.* ». Mais, s'agissait-il bien de la même machine que celle que la Cie Bull livra au Ministère des Affaires Etrangères, dont l'étude semble avoir été entreprise presque une année plus tôt ou d'une machine dérivée de l'étude initiale d'après les instructions d'André Burlot ? Il est impossible de le dire, les services du Ministère des Affaires Etrangères n'ayant dans leurs archives aucun document sur cette affaire. Au Service Historique de l'Armée de Terre, il nous fut répondu à ce sujet :

« *En ce qui concerne les machines à chiffrer, il est malheureusement probable que les papiers les concernant aient été détruits dans l'invasion de mai 1940.* »²⁴².

A la Compagnie Bull, par contre, quelques Anciens du Service des Prototypes se rappellent avoir participé au développement et à la construction de ces matériels spéciaux et secrets dont, apparemment il exista au moins trois versions portant les références **W.001**, **W.002**

²⁴¹ Nous ignorons si le Ministère de la Marine donna suite à cette proposition.

²⁴² Lettre du Général Bassac - Chef du S.H.A.T. - du 21 janvier 1988.

et **W.003**, réalisées en avant-série, dans un local discret du 155 avenue Gambetta, à l'écart des ateliers de production²⁴³.

Bien que l'étude et la réalisation de ces machines aient été menées dans le plus grand secret, il semblerait que les Allemands en aient eu quelques échos. En effet, alors qu'il était à Chemnitz - requis au titre de la Relève - un ouvrier Bull²⁴⁴ se rappelle avoir été « cuisiné » à plusieurs reprises par des gens de la Wanderer-Werke, mais aussi par des militaires, à propos d'une machine secrète qui aurait pu être fabriquée par Bull dans ses ateliers de l'avenue Gambetta. N'étant entré à la Compagnie qu'en 1942, ce garçon ignorait tout de cette affaire et ses interlocuteurs voulurent bien le croire. Ce n'est qu'à son retour à l'usine, en 1944, que, sa curiosité ayant été mise en éveil, il chercha à savoir et apprit ainsi une partie de la vérité, c'est-à-dire que ces machines sur lesquelles, à Chemnitz, on lui avait posé tant de questions avaient bel et bien existé. Ces militaires allemands bluffaient-ils ? Avaient-ils effectivement été renseignés, au moins partiellement, sur cette opération ? Toute conclusion est impossible.

De la participation de la Cie des Machines Bull à « la guerre des codes » et de ces machines secrètes, il ne reste aujourd'hui plus rien, ni images, ni plans, ni schémas, juste quelques lignes de correspondance et à peine le souvenir.

4. Les effectifs: *Les employés mobilisés, les affectés spéciaux, les non mobilisables*

L'effectif officiel indiqué pour l'exercice 1939 est de 248 personnes. Or, un comptage effectué à partir des divers documents figurant aux archives Bull, à savoir :

- les listes établies en 1938/1939 en vue des demandes d'affectations spéciales²⁴⁵
- dans le journal d'entreprise de l'époque, le « Bull-Teint »²⁴⁶, une liste partielle de « mobilisés » (appelés et/ou rappelés);

²⁴³ Témoignage d'André Perrot (alors chef du Service Prototypes) et d'André Mennesson, ajusteur à l'atelier Prototypes qui, mobilisé en septembre 1939, fut rappelé en affectation spéciale pour cette mission, la même mesure n'ayant pu être obtenue pour André Perrot (Enseigne de Vaisseau, mobilisé et déjà en mer) – Réponse questionnaire 1989..

²⁴⁴ Témoignage d'Henri Genty, lettre du 4 avril 1997.

²⁴⁵ CIHB - Dossier « Mobilisation 1939 »

- dans un journal d'entreprise de mars 1944, les « Propos Bull »²⁴⁷, une liste, également partielle, de prisonniers « *ayant donné de leurs nouvelles* »;
- les dossiers individuels conservés au C.I.H.B. (malgré leurs lacunes)
- les interviews et réponses aux questionnaires, etc. ...

font apparaître, à fin août 1939, un chiffre minimum de 328 personnes²⁴⁸, direction comprise, dont :

- 297 hommes,
- 26 femmes,
- 5 étrangers.

Le chiffre officiel de 248 personnes retenu pour 1939 correspond donc vraisemblablement à l'effectif présent au 31 décembre 1939, tenant compte, d'une part, des départs intervenus lors de la mobilisation générale et pendant les mois qui suivirent, ainsi que des embauches qui eurent lieu pendant les quatre derniers mois de l'année 1939. Etant donné que nous ne disposons d'aucune liste officielle de personnel, nous devons nous contenter de cette fourchette.²⁴⁹

D'après une liste provisoire - sans date mais vraisemblablement établie peu avant l'été 1939²⁵⁰, les demandes d'affectations spéciales semblent avoir concerné environ une centaine d'ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs et agents de maîtrise considérés comme indispensables à la marche de l'entreprise. Toutes ces demandes n'ont vraisemblablement pas été acceptées mais, là encore, aucun document officiel ne permet de déterminer le nombre, même approximatif, de celles qui le furent. De plus d'après plusieurs témoignages d'Anciens, après les premières incorporations, la Direction de Bull

²⁴⁶ CIHB - De ce journal, il ne reste qu'un seul numéro.

²⁴⁷ CIHB - De ce journal interne, qui succéda au « Bull-Teint », il ne reste que deux numéros.

²⁴⁸ Parmi les départs intervenus avant le 1er septembre 1939, figurent les 7 jeunes gens partis en 1937, 1938 et début 1939, faire leur service militaire et maintenus sous les drapeaux.

²⁴⁹ Certaines fiches ou notes émises sur la fin de 1938 et dans le courant de l'année 1939, donnent chaque fois, de l'effectif Bull des chiffres différents.

²⁵⁰ Compte tenu des dates d'embauche les plus récentes de certains des hommes qui y figurent.

obtint le retour à l'usine d'un certain nombre de mobilisés mais, sauf cas particuliers indiqués soit sur les fiches individuelles, soit par les intéressés eux-mêmes, nous en ignorons également le nombre. Aussi est-il pratiquement impossible de savoir avec exactitude combien, parmi les hommes mobilisables - c'est-à-dire appartenant aux classes 1909 à 1939, classes officielles de mobilisation²⁵¹ - furent effectivement appelés sous les drapeaux et surtout combien furent réintégrés à l'usine en affectation spéciale après avoir été mobilisés une première fois au début du conflit.

Il exista, par ailleurs, des cas où le statut d'affecté spécial fut accordé à certains hommes qui, de ce fait, demeurèrent à l'usine pendant la période de la « drôle de guerre » puis furent appelés quand l'Armée eut besoin de renforcer ses troupes. On peut, à titre d'exemple, citer celui de l'un des principaux responsables commerciaux de la Compagnie : sous-officier, classe 1919, chef de famille, appelé une première fois le 3 septembre 1939, « récupéré » en affectation spéciale²⁵² trois semaines plus tard²⁵³, puis, apparemment réincorporé dans une unité combattante au moment de l'offensive allemande de mai 1940²⁵⁴.

Lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941 - celle qui était prévue pour le 26 juin 1940 n'ayant pu avoir lieu en raison des événements - le Rapport du Conseil d'Administration indique seulement que : « *les perturbations apportées par la déclaration de guerre [...] se sont traduites [...] par le départ du tiers du personnel* ». Bien que cela ne soit pas précisé, cette proportion s'applique vraisemblablement au seul personnel masculin. L'analyse des listes établies en vue de la mobilisation industrielle, complétée par les informations puisées aux autres sources disponibles permet de chiffrer le nombre des « Bullistes » mobilisés à

²⁵¹ Donc né entre les années 1889 et 1919 incluses - Information SHAT

²⁵² Lettre de Jacques Johannet à un autre commercial, alors en convalescence à la campagne, où il lui donne de nouvelles de la Compagnie.

²⁵³ Interview d'Hervé Callies (1973).

²⁵⁴ Après la débâcle, Jacques Johannet lui fit parvenir un courrier, dans l'Isère, où son unité s'était repliée.

un minimum total²⁵⁵ de 93 individus, direction comprise, ce qui donne un pourcentage minimum²⁵⁶ de 31,5 %, taux vraisemblablement inférieur à la réalité mais toutefois très proche du « tiers » indiqué dans le Rapport du Conseil d'Administration précité.

Il est à noter que le contingent total des « mobilisés » comprenait plus de 70% de professionnels qualifiés²⁵⁷ - spécialistes sédentaires, mécaniciens de ville²⁵⁸ et chefs d'équipes²⁵⁹ alors qu'ils ne représentaient, à fin août 1939, qu'approximativement 55 % de l'effectif masculin.

Lors de la mobilisation, « la ponction fut inégale, selon les branches et les régions »²⁶⁰. En effet, d'après certains travaux d'historiens, on relève des pourcentages de mobilisation très différents selon les entreprises, par exemple :

- 28% pour l'ensemble des usines de St Denis, dont 24 % seulement chez Sulzer²⁶¹,
- 23% dans l'aéronautique qui pourtant « a bénéficié de la priorité des priorités »²⁶²,
- 23% « du personnel ouvrier des Forges & Aciéries de St Chamond »²⁶³,
- 46% « du personnel de Renault, soit 53% du personnel ouvrier »,
- 15 % seulement de l'effectif total chez Schneider²⁶⁴.

²⁵⁵ Y compris, pour 1937 et 1938, les départs de jeunes gens au Service Militaires, et leur maintien sous les drapeaux au moment de la mobilisation, ainsi que les appels qui eurent lieu au début de l'année 1940.

²⁵⁶ Ce chiffre ne concerne en effet que les individus dont la mobilisation a pu être identifiée - CIHB - Dossiers divers, interviews, questionnaires, etc...

²⁵⁷ Alors que cette même catégorie de travailleurs ne représentait, à fin août 1939, qu'environ 55 % de l'effectif.

²⁵⁸ Qui, à eux seuls, constituent, d'après les comptages, 14 % du contingent.

²⁵⁹ Les chefs d'équipe étaient, en effet, pour la plupart, des hommes qui avaient été embauchés comme ouvriers qualifiés et que leurs capacités avaient fait nommer à ce poste, ce qui ne les dispensait d'ailleurs pas « d'être à l'état » - donc à la production directe - comme leurs collègues, tout en assurant les quelques tâches administratives et les responsabilités d'encadrement qui leur incombaient. Par contre, les contremaîtres et les chefs d'ateliers avaient généralement été recrutés pour remplir des fonctions d'encadrement et, avant leur entrée chez Bull, avaient occupé un poste similaire chez leur précédent employeur.

²⁶⁰ Jean-Louis Crémieux-Brilhac – *opus cité* -

56 Danielle Rousselier-Fraboulet : « Les entreprises sous l'Occupation – Le monde de la métallurgie à St-Denis (CNRS – Editions)

²⁶² Jean-Louis Crémieux-Brilhac – *opus cité* - p.86

²⁶³ - *ibid.* - Jean-Louis Crémieux-Brilhac n'indiquant pas le pourcentage global de mobilisation.

Quant à la Cie Electro-Comptable, elle compta 260 mobilisés²⁶⁵, pour un effectif total qui, pour l'exercice 1939, était de 540 personnes. Etant donné que, pour cette entreprise, ce chiffre de 260 individus correspondrait à un taux de mobilisation de près de 50% du personnel - femmes comprises - taux particulièrement élevé, il est permis de supposer qu'à la fin d'août 1939, au moment de la mobilisation générale, l'effectif réel de la C.E.C. ait été plus important.

*« La mobilisation militaire a vidé les usines de leur main-d'oeuvre. Sur 1.100.000 ouvriers des professions métallurgiques et mécaniques, on en a rappelé 550.000. Ceux des OS chutent de 550.000 à 280.000 [et] 40% des ingénieurs de fabrication sont dispersés dans les unités de l'artillerie et du génie »*²⁶⁶.

Si elle fut nettement moins pénalisée que Renault²⁶⁷, et sans doute même qu'Electro-Comptable, la Compagnie Bull le fut davantage, du moins semble-t-il, que d'autres entreprises de la métallurgie et de la mécanique. Sans doute, comme semble le confirmer le taux de mobilisation du personnel de la Cie Electro-Comptable, les machines à cartes perforées ne représentaient-elles pas, pour les Autorités militaires - et peut-être même pour Raoul Dautry lui-même - un matériel d'une importance primordiale pour la guerre.

Au moment de la déclaration de guerre, l'effectif Bull comportait un nombre non négligeable d'hommes non mobilisables en raison de leur âge :

- d'une part ceux qui, appartenant aux classes 1893 à 1908 incluses, étaient libérés des obligations militaires, soit presque 10 % du total de l'effectif masculin estimé;

²⁶⁴ - *ibid.* - Mais, précise Jean-Louis Crémieux-Brilhac : « le privilège de Schneider tient en fait à la structure d'âge de son personnel autant qu'à la sollicitude de l'Administration. »

²⁶⁵ « Chroniques de la Cie IBM-France » - J. Vernay - p.50

²⁶⁶ Jean-Louis Crémieux-Brilhac - *op. cit.* - p.87

²⁶⁷ Où les raisons politiques ont vraisemblablement pesé lourd dans les décisions des Autorités Militaires.

- d'autre part, les garçons âgés de moins de 20 ans - classes 1940 à 1944 - qui étaient trop jeunes pour être mobilisés (7,5 % du total de l'effectif estimé)²⁶⁸.

Ce personnel dont, en septembre 1939, le maintien à l'usine était assuré comportait environ 60% d'ouvriers qualifiés sédentaires et de mécaniciens de ville.

A ce pourcentage d'hommes n'appartenant pas aux classes normalement mobilisables, il convient d'ajouter les 20 % de réformés (définitifs ou temporaires), exemptés et ajournés que la Compagnie employait alors. Quelques-uns, tous des professionnels qualifiés d'ailleurs - mais les cas furent très peu nombreux - ont quand même été mobilisés, les mesures de réforme ou d'exemption les concernant ayant vraisemblablement été rapportées²⁶⁹.

4.5. Le remplacement des mobilisés

Pendant les derniers mois de 1939, les embauches, peu nombreuses, furent loin de combler les vides consécutifs à la mobilisation, aussi l'effectif était-il, en fin d'exercice, inférieur de 11 % à celui de l'exercice 1938.

A l'exception du retour en affectation spéciale d'un seul professionnel qualifié²⁷⁰ - peut-être deux, le recrutement a porté exclusivement sur du personnel ouvrier. Sans doute par la force des choses, le niveau en est varié :

- 4 ajusteurs expérimentés
- 2 apprentis-ajusteurs,
- 1 femme, OS-monteuse,
- et 1 mécanicien de ville.

Au cours des mois qui précédèrent la débâcle, on enregistra seulement 6 embauches nouvelles, dont 5 pour le seul mois de janvier 1940, là encore uniquement du personnel de production :

²⁶⁸ Parmi eux, un garçon partira au front au printemps 1940.

²⁶⁹ Le comptage effectué a fait apparaître 4 cas, ces hommes appartenant respectivement aux classes 22, 23, 31 et 27.

²⁷⁰ cf. §.2 «Une mission secrète : La machine à chiffrer ».

- un seul professionnel qualifié (un fraiseur, âgé de 51 ans)
- 2 OS-femmes,
- 3 manoeuvres-spécialisés, dont 2 femmes.

La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée qui sévissait alors sur le marché du travail avait contraint la Compagnie à recruter des gens d'un niveau professionnel inférieur à celui de son personnel habituel, et notamment des femmes, de préférence les épouses de leurs ouvriers mobilisés²⁷¹. Les circonstances entraînèrent donc une transformation de la composition socioprofessionnelle du personnel d'atelier.

Il ne semble pas que les professionnels qualifiés aient ressenti comme une concurrence le fait que des travaux qu'ils accomplissaient jusqu'alors soient désormais confiés à des OS, qu'ils durent généralement former eux-mêmes à ces tâches, du moins n'avons-nous recueilli aucun écho à ce sujet. Il est vrai que la technique qui se perfectionnait sans cesse et les machines nouvelles qui naissaient au Bureau d'Etudes et au Service des Prototypes leur offraient de nouvelles possibilités d'évolution professionnelle.

Ces observations qui apparurent dès l'entrée en guerre de 1939, vaudront bien entendu pour toute la période et même au-delà, tant que durera l'ère de la « carte perforée ».

5. Les premiers mois de la « drôle de guerre »

Dans sa brièveté, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 novembre 1939, la première qui ait eu lieu depuis le début du conflit, ne renseigne guère sur la façon dont la Compagnie aborda les premiers mois de la guerre. On y relève seulement que :

« Le Conseil est mis au courant des répercussions de la mobilisation et des mesures qui ont dû être prises à cette occasion. »

De ce que furent ces « répercussions », et de ces « mesures », rien n'est dit. Si ce n'était ces brèves allusions aux événements qui venaient de frapper le pays, on pourrait croire que

²⁷¹ Cf Annexe 9 – Lettre d'offre d'embauche

rien ne s'est passé de grave depuis la séance précédente, celle du 28 mai, et que la vie de la Compagnie a suivi son cours habituel.

Poursuivant ses projets immobiliers, la Direction avait, lors du renouvellement du bail des locaux du 92bis avenue Gambetta, obtenu du propriétaire une option d'achat sur le terrain de l'usine et d'un terrain avoisinant.

Puis le Conseil examina les différents marchés d'exportation que la guerre ne semblait pas avoir bloqués. Ce fut d'ailleurs au cours de cet exercice que la Cie des Machines Bull acquit la totalité des actions de la SOMECA - qui, jusqu'alors était son agent en Belgique. Cette société fut dissoute pour faire place à la Société Belge des Machines Bull (S.B.M.B.), qui fut créée le 15 décembre 1939, dont le Groupe Bull était actionnaire majoritaire.

Le sujet principal abordé au cours de cette séance fut, en effet, celui des affaires contentieuses qui opposaient alors Bull et IBM et notamment celle qui concernait la société helvétique « Bull Aktien Gesellschaft », de Zurich - plus couramment appelée « Bull A.G. ». En effet, le 28 août 1939, Jacques Callies avait reçu une assignation en justice intentée par IBM, à laquelle il avait immédiatement répliqué en intentant contre « Electro-Comptable »²⁷², une action « *en concurrence déloyale* ». En novembre 1939, ces affaires suivaient leur cours parallèle.

Si cette assignation ne prit pas de court la Direction de Bull qui s'y attendait depuis un certain temps, la date à laquelle elle fut déposée - ce 28 août 1939 où désormais la guerre était inévitable²⁷³, ne semble pas, du moins aux yeux d'Hervé Callies²⁷⁴, avoir été choisie innocemment. Dans l'interview que, le 25 juin 1973, il accorda à Dominique Pagel, il exprima son opinion de l'époque : « *Les Américains se sont dit : Pendant la guerre, ils ne*

²⁷² Et non plus la société-mère américaine IBM Corporation.

²⁷³ J.B. Duroselle - « La décadence - 1932-1939 » : « Le 25 août est, extérieurement, le jour où la France entre dans le tunnel. Les murs se couvrent d'affiches annonçant l'appel de certaines catégories de réservistes. » - p.476.

²⁷⁴ cf. Répertoire biographique

pourront pas se défendre. ». C'était peut-être là faire aux adversaires de Bull un procès d'intention mais les deux affaires²⁷⁵ ayant pris naissance en 1935 et courant 1936, sans avoir jusqu'alors entraîné de suites judiciaires, le moment où l'assignation tombait pouvait justifier de telles pensées. Toujours est-il que ce n'était là que le début d'un enchaînement de procès et d'actions contentieuses qui empoisonnèrent littéralement la vie des dirigeants de la Cie Bull pendant toute la période de la guerre et de l'occupation, et même au-delà²⁷⁶.

5.1. Impact sur l'activité de la Compagnie

En dépit des événements qui marquèrent l'année 1939 - même si la Direction de la Compagnie s'était, comme on l'a vu, préparée depuis de longs mois à cette éventualité - et qui bouleversèrent la vie de l'entreprise, comme d'ailleurs celle de tous les établissements industriels, dont d'ailleurs certains figuraient parmi ses clients, l'activité de la société avait poursuivi sa progression. Le ralentissement ne survint qu'après la déclaration de guerre qui la priva brutalement d'une partie importante de son personnel de production et de maintenance. La fabrication, la mise au point et le dépannage des machines à cartes perforées nécessitaient une main-d'oeuvre non seulement qualifiée, mais encore formée spécialement à cette industrie nouvelle et spécifique, qui exigeait des professionnels de grande qualité ayant de l'expérience, et capables de s'adapter à des travaux en constante évolution.

Recruter une main-d'oeuvre de ce niveau devint extrêmement difficile, sinon impossible, les entreprises industrielles s'arrachant les ouvriers qui n'étaient pas sous les drapeaux. De plus, il fallait un certain temps pour former les nouveaux embauchés afin qu'ils atteignent le niveau et le volume de productivité requis. Cette pénurie était d'autant plus sensible que, depuis peu, la gamme des matériels Bull s'était enrichie d'un certain nombre de machines :

²⁷⁵ cf. Chapitre : « Les procès IBM-Bull »

²⁷⁶ - *ibid.* -

- la Poinçonneuse Automatique en Série (P.A.S., sortie fin 1938),
- l'Interpréteuse (dont le brevet avait été déposé en 1938),²⁷⁷

et prévoyait de compléter son catalogue par :

- une Reproductrice, planifiée pour 1939,
- une Interclasseuse-Sélectionneuse, prévue pour le début de 1940 (mais qui ne sortira qu'en 1941).

De leur côté, aux Etudes, Roger Clouet²⁷⁸, K.A. Knutsen²⁷⁹ et leurs équipes ne cessaient d'améliorer les performances des machines existantes, notamment la tabulatrice, désormais connectable à une poinçonneuse récapitulative (ou « Poinçonneuse Connectée ») et de procéder à divers perfectionnements dont le plus mémorable fut le dispositif d'échelles destiné aux banques qui, permettant le calcul direct des intérêts, fut à la base du succès de la tabulatrice Bull pour des années.²⁸⁰

Aussi, alors que le nombre des commandes continuait de croître, la capacité de répondre à la demande rencontrait de réelles difficultés et le rythme des livraisons s'en ressentit. Nous n'avons aucune information exhaustive sur les cadences de production de cette période, mais il semble qu'il ait été particulièrement difficile d'atteindre le rythme de 4 tabulatrices par mois dont parlent certains Anciens. En effet, une Fiche d'Usine établie en 1938²⁸¹ - document exigé pour les besoins de la mobilisation industrielle - donne des chiffres quelque peu inférieurs :

<u>Produits fabriqués</u>	<u>Production annuelle</u>	soit une production mensuelle de :
Poinçonneuses à main	120	10
Poinçonneuses électriques	120	10
Vérificatrices (tous modèles)	50	4,2

²⁷⁷ Que l'on appelle également « traductrice »

²⁷⁸ cf. « Répertoire biographique »

²⁷⁹ cf. « Répertoire biographique »

²⁸⁰ CIHB - « Dossier Blanc » constitué par Dominique Pagel

²⁸¹ Cf Annexe 8

Interpréteuses	8	0,7
Calculatrices	12	1
Trieuses	40	3,3
Tabulatrices	36	3

(cf. les photographies des machines en Annexe)

Néanmoins, le Rapport du Conseil d'Administration consacré à l'exercice 1939, fait ressortir les chiffres de croissance suivants (en données financières) :

- Locations: + 50 %
- Ventes: + 87 %

L'augmentation du chiffre des ventes étant dû, pour partie, à l'acquisition par les clients de matériels qu'ils avaient précédemment en location, il est vraisemblable que cette progression des commandes et des livraisons s'était manifestée essentiellement au cours des huit premiers mois de l'année 1939, avant que la mobilisation puis les départs sous les drapeaux ne viennent bouleverser tant l'activité de la Compagnie que celle de ses clients, et même de certaines Administrations. Par ailleurs, le Rapport de l'Assemblée Générale relatif à l'exercice 1938, indiquait une progression des locations de 81% par rapport à 1937, ce qui peut en partie s'expliquer par la progression des conversions en vente de l'exercice suivant.

Il est à noter que dès 1938 et surtout en 1939, comme, lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941, le souligne le rapport du Conseil d'Administration, la croissance des commandes revint en grande partie aux marchés signés avec les Ministères relevant de la Défense Nationale et les entreprises travaillant pour la guerre, qu'il fallait satisfaire en priorité. Dans sa lettre du 5 septembre 1939 à Elie Doury, déjà parti aux armées, Jacques Johannet écrivit que :

« L'activité de Bull va [désormais] surtout se porter sur les fournitures pour la Défense Nationale. »

et, effectivement, d'après un état des livraisons mensuelles²⁸², allant du 4ème trimestre 1938 à mai 1940.

% Défense Nationale

<u>Matériel</u>	<u>Sept.-Oct. 1938</u>	<u>Janv.-Déc. 1939</u>	<u>Sept.-Déc. 1939</u>	<u>Janv.-Mai 1940</u>
Tabulatrices	21%	35%	62 %	67 %
Calculatrices	néant	néant	30 %	100 %
Trieuses	37 %	52 %	75 %	90 %
Interpréteuses	néant	50 %	néant	75 %
Duplicatrices	néant	néant	néant	néant
Poinçonneuses	50 %	46 %	88 %	68 %
Vérificatrices	néant	46 %	néant	73 %

5.2. Impact sur la clientèle Bull

Les perturbations dues à la mobilisation et à l'évolution des combats touchèrent tout autant, si ce n'est davantage, l'activité des clients Bull que celle de la Compagnie.

« *Chez les clients, c'était la panique.* », se souvient un ancien mécanicien de ville.

Dans sa lettre du 5 septembre 1939 à Elie Doury²⁸³, Jacques Johannet fit le point de la situation en clientèle :

Un certain nombre de clients avaient arrêté leur service mécanographique, par exemple :

- . les P.T.T.,
- . le Ministère des Travaux Publics,
- . les Assurances Sociales,
- . plusieurs centres du Ministère des Finances,
- . la Caisse des Dépôts & Consignations,

²⁸² Dont nous ignorons s'il représente une récapitulation totale (suite d'états mensuels, sans date ni destination).

²⁸³ CIHB - Dossier « Clients Privés » - Correspondance.

- . les Chemins de Fer du Nord, de l'Est et de l'Ouest,
- . et même une compagnie d'assurances : l'Urbaine-&-la Seine.

D'autres continuaient « *pour le moment* », mais on n'en était encore qu'aux tous premiers jours de la guerre. Parmi eux :

- . les grands magasins du Printemps,
- . les compagnies d'assurances : Le Nord, l'Europe, la France, la Paix.

mais aussi des entreprises et des Administrations qui, elles aussi, travaillaient pour la guerre :

- . la S.N.C.A.M. (Sté Nationale de Construction Aéronautique du Midi),
- . le Comptoir Sidérurgique de France (qui dépendait du Comité des Forges),
- . le Parc d'Artillerie de Lyon (récemment installé),
- . le Service du Recrutement de Lyon.

Enfin, plusieurs clients envisageaient déjà un déménagement en province (aucun d'eux n'employant les termes de « repli » ou d'évacuation, peut-être à cause de leur caractère militaire et éventuellement défaitiste ...). Ce fut le cas des Assurances Sociales, de la Comptabilité Publique, de la Caisse des Dépôts, pour ne citer que ceux-là.

Quelque temps plus tard, entre octobre 1939 et mai 1940, ce fut chose faite. Les techniciens Bull furent alors chargés du démontage, du déménagement et de l'éventuelle remise en route des machines sur le nouveau site, à moins que les clients - cas du Comptoir Sidérurgique de France²⁸⁴, et du Comptoir des Papiers d'Emballage²⁸⁵ - n'aient rendu purement et simplement leurs matériels. La Direction de la Compagnie dut alors insister pour faire respecter les clauses financières des contrats et ce n'était pas littérature commerciale de circonstance quand elle justifiait ainsi ses exigences auprès de ses clients :

²⁸⁴ CIHB - Lettre du client, en date du 26 septembre 1939 : Résiliation demandée « *en raison des événements* ».

²⁸⁵ CIHB - Lettre du client, en date du 9 septembre 1939 : Résiliation immédiate « *en raison du cas de force majeure que constitue l'état de guerre.* »

« Notre usine étant réquisitionnée pour la Défense Nationale, elle a besoin, en conséquence, des rentrées qui lui sont dues contractuellement. »²⁸⁶

Chacune des parties se trouvant d'ailleurs confrontée aux mêmes difficultés, on arrivait presque toujours à un compromis. D'autres clients décidèrent de ne pas remettre momentanément en marche leur Service Mécanographique tout en gardant leurs machines inemployées et demandèrent à Bull d'en assurer, un entretien réduit pour la bonne conservation des matériels.²⁸⁷

Le 10 mai 1940, ce fut l'offensive allemande, l'usine travailla plus dur que jamais afin de sortir le maximum de machines pour la Défense Nationale. Néanmoins, dès le printemps 1939, une éventuelle évacuation des usines parisiennes avait été envisagée par le Ministère de la Guerre. Dans sa lettre du 1er mars 1939, Jacques Callies informa le Contrôleur Général Conquet qu'en ce qui concernait la Compagnie Bull, le repliement des ateliers était prévu, à Cran-Gévrier (Haute-Savoie), près d'Annecy, dans des locaux mis à sa disposition par les Papeteries Aussedat²⁸⁸.

6. Débâcle, exode et repliement

Les affectations militaires des patrons de la Cie Bull leur permettaient de suivre de près l'évolution de la situation du pays dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle devenait de plus en plus inquiétante. Aussi, fut-ce sans surprise que Georges Vieillard reçut du Gouvernement l'ordre de replier l'usine en province dans la journée du 11 juin 1940²⁸⁹. Quelques jours auparavant, voyant la tournure que prenaient les événements²⁹⁰, Georges Vieillard avait tenu à prendre certaines précautions indispensables. Il s'agissait en premier lieu de faire disparaître les compromettantes machines à chiffrer qui ne devaient

²⁸⁶ CIHB - Lettre de CMB au Comptoir des Papiers d'Emballage, en date du 15 septembre 1939.

²⁸⁷ CIHB - Lettre du Ministère des Finances, en date du 2 octobre 1939.

²⁸⁸ CIHB - Dossier « Mobilisation-Repliement »

²⁸⁹ Archives personnelles : Attestation délivrée au père de l'auteur, M. Moïse Richomme, à son retour à l'usine, le 8 juillet 1940, portant la mention « ... ordre de repliement ordonné par le Général Dumont, Chef du Service de Repliement Industriel, sous le n° 927 ». cf. document en Annexe 13/2.

²⁹⁰ « le 9 juin, le Général Weygand « juge prudent de procéder à l'évacuation des pouvoirs publics », seuls restant à Paris les ministères « dont la présence serait jugée indispensable jusqu'au dernier moment » - Cité par Henri Michel : « Paris Allemand » - p.22

à aucun prix tomber entre les mains de l'ennemi. Aussi, le 9 ou le 10 juin, se rendit-il à l'usine avec un de ses fils « *casser à coups de masse* » toutes celles qu'ils purent²⁹¹. Le temps leur manqua pour achever la besogne et les machines qui restèrent durent être soigneusement cachées. En quel endroit ? Certains disent que ce fut sous les pavés de la cour de l'usine, là où il y avait le plus de passage. Quant, bien plus tard, Georges Vieillard évoqua cette affaire lors d'un entretien avec Dominique Pagel²⁹², il ne dit rien de cette première « planque ».

Si le lieu de repliement avait été arrêté - dans des locaux offerts par les Papeteries Aussedat, mais à Lyon et non plus à Cran-Gévrier²⁹³, comme cela avait été envisagé auparavant - les opérations matérielles de l'évacuation, par contre, furent organisées dans l'urgence. Daté du 11 juin 1940, l'ordre de repliement émanant du Général Dumont, dut vraisemblablement parvenir à Georges Vieillard - sur qui reposait désormais toute la responsabilité de l'entreprise - le matin même du départ, même si, comme on vient de le voir, il est probable qu'il avait été avisé verbalement un peu plus tôt de l'imminence de cette opération.

Informés le matin, dès leur arrivée au travail, les employés n'eurent que le temps de retourner chez eux prendre les quelques affaires qu'ils pourraient emporter, le rassemblement étant fixé à 15 heures dans la cour de l'usine.

Pendant que se préparait l'évacuation une question se posa : Fallait-il ou non saboter, voire détruire les machines-outils ? Rien ne dit que Georges Vieillard ait donné des instructions à ce sujet et, d'après différents témoignages, il semble que chaque chef d'atelier, contremaître ou chef d'équipe ait agi selon ses propres convictions. Certains disent : « *on a cassé les machines* », d'autres le contraire. Un Ancien se souvient qu'un contremaître disait avoir reçu « *on ne sait de qui ..* » la consigne de « *détruire, sur*

²⁹¹ Témoignage de ce dernier, l'Abbé Jean Vieillard (X-1941 - ancien Directeur de l'Institut supérieur d'Electronique de Paris à l'Institut Catholique) - Entretien téléphonique de septembre 1988.

²⁹² Interview du 17/5/73

²⁹³ Des raisons de ce changement, rien n'est indiqué dans les archives Bull.

chaque machine-outil, une pièce essentielle afin de la rendre inutilisable », mais que les ouvriers ne purent s’y résoudre²⁹⁴. Cependant, toutes les personnes interrogées s’accordent sur un point : « *Pour un bon ouvrier, détruire son outil de travail est toujours un drame.* »

En dépit des nouvelles de plus en plus alarmantes et des bruits qui avaient probablement couru dans l’entreprise, cette décision d’évacuation immédiate tomba sur la tête des gens comme un coup de massue. Tous cependant furent exacts au rendez-vous et le fait que Georges Vieillard ait été en uniforme impressionna vivement l’assistance.

La Compagnie avait obtenu quelques camions mais en nombre insuffisant. Aussi ceux qui n’y trouvèrent pas place durent-ils se débrouiller pour partir comme ils le pouvaient. Les rares possesseurs d’automobiles prirent des passagers supplémentaires²⁹⁵.

Tout le monde n’était pas absolument obligé de suivre. Seuls y étaient contraints, par leur statut, les affectés spéciaux, considérés comme des « soldats en usine ». Mais, ceux-ci ne voulant pas laisser leurs familles à Paris, à la merci des événements, ce fut, toutes proportions gardées, une foule de gens qui, débordant la cour de l’usine, avait envahi le trottoir de l’avenue Gambetta, sur lequel régnait un profond silence. « *Nous étions tristes, si tristes - dira plus tard un témoin²⁹⁶ - que personne ne parlait..... On croyait qu’on ne reverrait plus jamais tout ça ... quoi...* ».

Ceux qui étaient motorisés purent faire le plein d’essence à la pompe de l’usine, puis, chacun selon ses moyens, qui en moto, qui à vélo, ou même à pied espérant trouver une place dans un train, commença à descendre l’avenue Gambetta en une hétéroclite et silencieuse caravane.

²⁹⁴ Réponse à questionnaire - 27 février 1989

²⁹⁵ C’est ainsi que, pour pouvoir emmener un dessinateur et sa famille, K.A. Knutsen « casa » sa secrétaire, Mme Tribu, dans le spider de sa petite voiture, coincée, et attachée, entre « ses chers brevets », les schémas et les rouleaux de plans - Témoignage de Mme Tribu à Dominique Pagel - Interview de 1973.

²⁹⁶ La mère de l’auteur qui, en tant qu’épouse d’affecté spécial, participa à cet exode.

Combien de gens parvinrent à atteindre Lyon ? Il est impossible de le dire, car certains prirent des trains qui les menèrent ailleurs que là où ils souhaitaient se rendre, d'autres, épuisés s'arrêtèrent en route, ou même rebroussèrent chemin. L'un d'entre eux, même, mourut à Sens, trouvé inanimé dans le village de Villeroy²⁹⁷. Une partie de ceux qui arrivèrent aux Papeteries Aussedat n'y trouva plus personne de chez Bull. En effet, à peine arrivé à Lyon, Georges Vieillard annonça à ceux qui y étaient arrivés, que, le Gouvernement le rappelant au service, il confiait la direction de la société à Franklin Maurice, bien évidemment assisté de K.A. Knutsen²⁹⁸. Les armées allemandes approchant, les deux hommes décidèrent de fuir plus loin encore et leur groupe, qui ne comportait plus guère à ce moment que six ou sept personnes²⁹⁹, - peut-être une douzaine d'après ce que nous a dit un mécanicien de ville qui participa à cette équipée³⁰⁰, se retrouva à Pau où la B.N.C.I. leur avait offert de les accueillir; Qu'espéraient-ils de cette nouvelle fuite ? Lors de l'interview qu'elle accorda en 1973 à Dominique Pagel, Mme Tribu, alors secrétaire de K.A. Knutsen³⁰¹, tenta de l'expliquer : Ils avaient - dit-elle - l'espoir que, la B.N.C.I. leur ayant prêté un local, ils pourraient continuer à y travailler. Seules l'atmosphère du moment et la confusion qui régnait alors peuvent justifier une telle idée et un tel comportement de la part d'hommes comme Franklin Maurice et K.A. Knutsen.

C'est là, à Pau, ajouta alors Mme Tribu que leur logeuse lui avait confié « *avec beaucoup de discrétion* » qu'elle avait entendu sur la B.B.C. « *un certain Général de Gaulle - dont jusqu'à ce jour toutes deux ignoraient jusqu'au nom - dire que la défaite n'était pas définitive que la France pouvait faire bloc avec l'Empire Britannique que l'espérance ne devait pas disparaître etc...* », propos que, farouchement

²⁹⁷ - Acte de décès de la victime, reçu de la Mairie de Sens. Annexe 35/2

²⁹⁸ Témoignage de Mme Tribu - 1973

²⁹⁹ - *ibid.* -

³⁰⁰ Entretien téléphonique avec M. ROLAND en 1989

³⁰¹ cf. Répertoire biographique.

anglophile, Mme Tribu s'empressa de rapporter à « ces messieurs ». De leurs réactions du moment, elle n'a rien dit. Peut-être n'avaient-ils encore aucune idée de ce que leur réservait l'avenir.

Mais, en attendant, il fallait vivre. L'argent commençant à manquer, Franklin Maurice ne pouvait plus payer « ses gens ». Toutes les communications étant interrompues, il recourut à une solution de dépannage et expédia un mécanicien de ville - dûment muni d'un ordre de mission et d'un vélo - pour récupérer chez un client de la région, la S.N.C.A.S.E. (Sté de Constructions Aéronautiques du Sud-Est) à Ossun, distante d'une cinquantaine de kilomètres, le montant des locations que celui-ci restait à devoir à la Cie Bull. Etant donné les circonstances, la S.N.C.A.S.E. accepta sans difficulté cette forme de règlement et l'homme revint le soir même fourbu mais content remettre l'argent à Franklin Maurice³⁰².

Après la signature de l'Armistice, il fallut songer à rentrer, sinon à Paris dont on ne savait rien, du moins à Lyon, point de ralliement au moment de l'exode. Une partie du groupe³⁰³ fit une halte à Clermont-Ferrand, chez Michelin. Sans doute Franklin Maurice espérait-il y avoir, par la famille, des nouvelles de Jacques et Joseph Callies, peut-être même de Georges Vieillard. Puis, Franklin Maurice, K.A. Knutsen et ceux qui étaient restés avec eux prirent la direction de Lyon.

Entre temps, Jacques Callies dont le parcours avait suivi celui du G.Q.G. « *avait terminé la guerre à Montauban* »³⁰⁴. Démobilisé le 1er juillet 1940³⁰⁵, après s'être lui aussi arrêté à Clermont-Ferrand, chez Michelin, il était remonté dans l'Isère où sa famille s'était réfugiée depuis le début de la guerre. Puis, à son tour, il partit pour Lyon.

³⁰² Réponse de l'intéressé, à questionnaire, en date du 25/2/89.

³⁰³ Les autres personnes tentant de rentrer à Paris comme ils le pouvaient, en ordre dispersé.

³⁰⁴ Entretien du 23 novembre 1990 avec le Père Gonzague Callies, fils de Jacques.

³⁰⁵ SHAT - Livret matricule d'officier de Jacques Callies.

Joseph Callies, lui, ne fut démobilisé que le 5 août 1940³⁰⁶, date à laquelle « *il se retirera à Clermont-Ferrand* »³⁰⁷. indiquait son avis de démobilisation

Quant à Georges Vieillard, rappelé par l'armée le 15 juin 1940 pour participer à la défense de Lyon, en tant que Commissaire du Groupe Divisionnaire de Mesmay³⁰⁸, il y fut démobilisé le 13 juillet 1940³⁰⁹.

Le 6 juillet 1940, conformément à la Convention d'Armistice, les troupes allemandes quittèrent Lyon³¹⁰. Une ligne de démarcation, véritable frontière intérieure, coupait désormais la France en deux zones principales, aux destins à la fois liés et distincts.

Il est probable que, dans le courant de la seconde quinzaine de juillet, Jacques Callies, K.A. Knutsen, Franklin Maurice et Georges Vieillard se soient retrouvés à Lyon³¹¹ où ils purent faire le point sur la situation et sans doute échafauder quelques plans pour un avenir encore bien incertain. De ce qui se passait à Paris, ils ne savaient rien. Qu'était devenue l'usine ? Abandonnée depuis plus d'un mois, vidée de son personnel Dieu sait ce que les Allemands avaient pu en faire Peut-être l'avaient-ils occupée, pillée, saccagée ? Les événements, cependant, en avaient décidé autrement. « par chance » pourrait-on dire. En un sens, oui.

En effet, d'après ce qu'a dit Mlle Canter, secrétaire de Georges Vieillard, à Mme Tribu, dans le dernier camion qui, le 11 juin avait quitté l'avenue Gambetta, se trouvait Jacques Johannet, celui-là même qui, depuis la mobilisation, assurait par intérim les fonctions de responsable commercial. Lui aussi comptait bien gagner Lyon mais, ayant

³⁰⁶ SHAA - Extrait du dossier militaire de Joseph Callies.

³⁰⁷ - *ibid.* -

³⁰⁸ SHAT - Livrer matricule d'officier de Georges Vieillard.

³⁰⁹ - *ibid.* -

³¹⁰ Occupée le 19 juin 1940 par le régiment motorisé « Gross Deutschland », la ville de Lyon ne fut évacuée par les troupes allemandes que le 6 juillet. « *Un groupe d'observation et de repérage resta encore 24 heures...* » - Claude Paillat : « Dossiers secrets de la France contemporaine/6 - Le Pillage de la France » - Editions Robert Laffont - Paris - 1987 - pp.89-94.

³¹¹ D'après les témoignages recueillis, il semble que tous les parcours de retour de ces personnes convergent vers Lyon, à un moment donné, avec une étape à Clermont-Ferrand, vraisemblablement chez Michelin, ne serait-ce que pour avoir des nouvelles les unes des autres.

été rattrapé en cours de route par l'armée allemande, le camion où il avait pris place fut contraint de rebrousser chemin et de retourner à Paris³¹²

Revenu dans une capitale désertée par une partie de ses habitants, Jacques Johannet s'empressa de monter avenue Gambetta voir ce qu'il était advenu de l'usine et prit sur lui de s'en faire « le gardien ».

Ainsi, devenu par la force des choses le patron temporaire de l'entreprise, ce fut lui qui dut, le premier, affronter l'occupant.

³¹² Interview de Mlle Canter, secrétaire de Georges Vieillard qui n'avait pas voulu quitter Paris (décédée)

Chapitre 12

L'AN 40

DE LA DEFAITE A L'OCCUPATION

1. Premiers contacts avec l'occupant

Le 12 juin 1940, Paris fut déclarée « ville ouverte », deux jours plus tard, le 14 juin à l'aube, les troupes allemandes y entrèrent. « *Le calme est total la population est assommée par l'événement* »³¹³. Dès ce jour, le Préfet de la Seine et le Préfet de Police rappelèrent aux Parisiens que la vie économique « *doit continuer normalement* » - on se demande comment, les gens étant, par ailleurs, priés de ne pas sortir de chez eux - l'Administration sachant « *accorder la protection nécessaire à ceux qui font leur devoir* »³¹⁴.

De ce qu'il advint de l'usine pendant les premiers jours de l'Occupation, nous ne savons pas grand chose, si ce n'est que Jacques Johannet « *veillait au grain* », comme l'a si bien dit Hervé Callies³¹⁵ et avait pris, de lui-même, les responsabilités qui s'imposaient. C'est notamment sa signature qui figure sur les attestations délivrées aux membres du personnel qui, au compte-gouttes, revenaient à la Compagnie³¹⁶, d'abord pour voir ce qu'elle était devenue, mais aussi pour essayer de savoir s'ils pourraient reprendre leur travail.

Véritable « homme-orchestre », Jacques Johannet prit les choses en main, ainsi qu'en témoignent les bribes de correspondances qui nous sont restées. Responsable

³¹³ Henri Michel - « Paris Allemand » - p.23

³¹⁴ BMO du 14 juin 1940 : « AVIS IMPORTANT »

³¹⁵ CIHB - Interview par Dominique Pagel du 25 juin 1973

³¹⁶ Archives privées : Attestation remise au père de l'auteur, M. Moïse Richomme, à son retour chez Bull, le 8/7/40, (il en existe d'autres, semblables, dans les dossiers du CIHB)

commercial, chargé en particulier de l'importante branche des Administrations, il renoua dès que possible les contacts avec les quelques mécaniciens de ville qu'il put joindre, leur donna des nouvelles, fit au mieux le point des affaires, etc ... Les lettres conservées permettent de se faire une idée de la situation.

Si, à première vue, quelques points ne sont pas tout à fait en accord avec certains témoignages, sans doute faut-il voir là des prises de positions imposées par les circonstances pour la sauvegarde de l'entreprise, du moins dans l'immédiat.

Par exemple, le 23 juillet, Jacques Johannet écrivit à la C.G.P.F. :

*« Le soussigné Monsieur Johannet a été désigné pour assurer la direction de l'usine avec quelques membres du personnel, après le repliement. »*³¹⁷

Or, on sait par ailleurs que, s'il était resté à Paris, c'était par la force des choses. De toute façon, peu importe qu'il en ait reçu mission de la Direction de CMB ou qu'il se soit investi de lui-même, l'essentiel est que, d'une part, l'usine ne se soit pas trouvée à l'abandon lors de l'arrivée des Allemands et que, d'autre part, tant vis-à-vis des autorités officielles françaises que des organisations professionnelles et des éventuels clients demeurés à Paris ou récemment rentrés, il soit resté à la Compagnie une personne capable de faire office de dirigeant, même si ce ne n'était qu'à titre provisoire. Jacques Johannet ne se borna pas à s'adresser aux instances officielles et aux organismes professionnels, il tenta, par lettres, de reprendre contact avec ses patrons. Comment cette correspondance parvint-elle à ses destinataires ? Il a été impossible de le déterminer. Bien que les relations postales, téléphoniques et télégraphiques, entre la Zone Occupée et la Zone Libre n'aient été officiellement interrompues qu'au 31 juillet 1940³¹⁸, il semble que Jacques Johannet ait fait acheminer les lettres qu'il adressait en Zone Sud par une voie parallèle. En effet, dans une lettre qu'il envoya à Hervé Callies,

³¹⁷ CIHB - Dossier « Relations avec la C.G.P.F. »

³¹⁸ Journal « Le Moniteur » - Clermont-Ferrand - des 31 juillet et 1er août 1940.

encore mobilisé dans l'Isère³¹⁹, il demanda à celui-ci d'utiliser, pour lui répondre « *le même canal* », sans, par prudence sans doute, préciser lequel. Ce détail est toutefois secondaire, l'important étant que cet échange de courrier ait pu avoir lieu.

Que nous apprend cette correspondance ? Beaucoup de choses en vérité.

Lettre du 10 juillet 1940, à un mécanicien de ville résidant à Angers³²⁰ :

- A Paris, « *on est toujours sans nouvelles de la Direction* »
- . « *Quelques clients sont déjà revenus ...* »
- . « *En application des directives données par le Gouvernement de la place de Paris* » - le Militärbefehlshaber vraisemblablement - bien que cela ne soit pas précisé, l'usine était en cours de remise en état « *pour lui permettre de retravailler le plus tôt possible* ».

Jacques Johannet ne fit en cela qu'appliquer les instructions de l'Administration Préfectorale, transmises aux industriels par le G.I.M.M. dans sa circulaire du 3 juillet 1940 relative à la « Remise en activité des usines »³²¹ qui disait notamment :

« Il est indispensable de tout mettre en oeuvre pour assurer, le plus rapidement possible, la reprise du travail - en entreprenant notamment, comme premier effort, le nettoyage, le rangement, l'inventaire ... »

- Lettre du 17 juillet 1940, à Hervé Callies (à Vif-sur-Isère où il attendait sa démobilisation)³²²

Dans cette missive, particulièrement ambiguë, Jacques Johannet :

1° - Répondit « *aux nouvelles* » reçues de son correspondant (le système fonctionnait donc dans les deux sens);

³¹⁹ CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

³²⁰ CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

³²¹ G.I.M.M. - Circulaire C.64.865 - E.V. - « Communications et renseignements » - (Armistice n° 1)

³²² CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

2° - Demanda si M. Vieillard accepterait que lui, Jacques Johannet « *fasse des démarches auprès de la Kommandantur allemande pour faciliter son retour à Paris en qualité de chef d'entreprise ce qui entre tout à fait dans les vues du Gouvernement Français de Paris qui demande à ce que les usines reprennent le travail le plus tôt possible.* » ³²³

3° - Disait : « *devoir reconnaître que les Allemands sont d'une correction parfaite* ». Là voilà cette fameuse « Korrection » des premiers temps de l'Occupation et sous la plume de Jacques Johannet !!! ³²⁴

Cette lettre étant écrite après plusieurs visites du Major Passow, chef des Services Mécanographiques de l'OKW, Jacques Johannet craignait il de devoir lui en montrer la copie ? Prenait-il des précautions pour le cas où ce papier serait saisi en cours de route ? Pensait-t-il à l'usage que pouvaient être amenés à en faire, là-bas, en Zone Sud, les dirigeants de CMB, par exemple auprès des organismes qu'était en train de mettre en place le nouveau gouvernement même si, lui, à Paris, n'en savait pas encore grand' chose ? Autant de questions qui demeurent sans réponse.

La dernière phrase de cette lettre ajoute encore à cette ambiguïté :

« Ecrivez-moi - dit-il - car n'oubliez pas que nous sommes prisonniers, avec une grande liberté, c'est entendu, mais prisonniers tout-de-même. »

S'agissait-il là d'un avertissement déguisé sur la situation qui était, et sera faite, par l'occupant aux chefs d'entreprises de la Zone Occupée, phrase destinée à être lue « entre les lignes » par son destinataire en vue d'une future stratégie ? Bien des hypothèses sont possibles

- Lettre du 18 juillet 1940, au même mécanicien de ville que précédemment.

³²³ Souligné par l'auteur.

³²⁴ cf. Répertoire biographique.

Dans cette lettre, Jacques Johannet insistait pour que ce technicien obtienne de son client, la Caisse des Dépôts & Consignations, à Angers, la commande officielle du matériel prêt à livrer « *pour faciliter, vis-à-vis des Autorités Allemandes, la réouverture rapide de l'usine.* »

- Lettre du 23 juillet 1940, à Hervé Callies (démobilisé et résidant à Lyon)³²⁵ :

- . Jacques Johannet a reçu une lettre de Georges Vieillard, lui aussi à Lyon, mais ne dit rien du moyen d'acheminement.
- . Il a eu « *de nouveau* » la visite de la Commission Allemande « *qui s'est mise à [sa] disposition pour faciliter le retour à Paris de toute la Direction et du personnel de la Compagnie.* »

Une remarque en passant : Pour la Direction, c'était sans doute faisable, mais, en ce qui concernait le personnel, encore fallait-il savoir où récupérer les gens qui étaient encore « dans la nature » ...

Le Major Passow avait-il des illusions sur la situation du moment ? Sans doute se basait-t-il sur ce qu'il avait pu observer à la C.E.C. où tout avait été prévu différemment de chez Bull et où tous les effectifs étaient de retour Direction comprise.³²⁶

- . Jacques Johannet disait également avoir « *fait des démarches auprès des Autorités Françaises* ». Lesquelles ? Mystère.

On sait que la volonté de remettre en marche les entreprises industrielles et commerciales était aussi forte de la part du Gouvernement de Vichy et de ses représentants à Paris, que celle des Autorités d'Occupation, seuls les objectifs différaient.

- A la Compagnie « *le travail a repris* ³²⁷... *nous nous débrouillons comme nous pouvons* » écrivit Johannet en guise de conclusion.

³²⁵ CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

³²⁶ cf. Chapitre « Evolution de la concurrence »

Enfin, dans ce même courrier, il envoya à Georges Vieillard, une lettre « *dont l'enveloppe n'est pas adressée à son nom afin que, s'il est absent, le représentant de la Cie des Machines Bull puisse l'ouvrir.* »

Ce dernier détail est à souligner. En effet, cette lettre devait être importante et urgente. Il s'agissait certainement du courrier officiel exigeant le retour à Paris, dans les plus brefs délais, des dirigeants de CMB dont, en 1973, Georges Vieillard parlera à Dominique Pagel.

Ce même 23 juillet, Jacques Johannet écrivit également à Mme Hervé Callies, réfugiée dans la Nièvre, donc en Zone Occupée³²⁸, et l'informa que : « *étant en liaison avec ces Messieurs, à Lyon* », il pouvait transmettre une lettre à son mari, lui précisant, en outre que : « *MM. Vieillard et Jacques Callies ont l'intention de rentrer à Paris le plus tôt possible* ».

Lettre du 23 juillet 1940, à la C.G.P.F.

C'est de toutes la plus riche d'informations. Jacques Johannet y explique succinctement mais clairement la situation dans laquelle se trouve placée la Compagnie, face aux Allemands :

« Une commission du Haut-Commandement Allemand s'est présentée à notre usine, ces Messieurs ont manifesté le désir de voir l'usine reprendre son activité. Monsieur Johannet leur a fait remarquer que la Direction et une grande partie du personnel n'ayant pu rejoindre Paris, il n'était pas possible, dans ces circonstances, de remettre l'usine en marche. La Commission Allemande s'est chargée de faire le nécessaire pour faciliter le retour du personnel se trouvant en Zone Occupée, m'indiquant qu'il fallait s'adresser aux Autorités Françaises en ce qui concernait le personnel se trouvant en Zone Non Occupée. »

³²⁷ Le nettoyage et autres « boulots » annexes sans doute, peut-être l'entretien et la remise en route des machines chez les clients qui auraient repris leur activité, mais rien d'autre.

³²⁸ CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

Suivait une demande de laissez-passer pour les personnes de l'équipe dirigeante dont le retour était « soit exigé, soit très important » - c'est-à-dire, non seulement pour Jacques Callies et Georges Vieillard, mais également pour Hervé Callies, K.A. Knutsen et Franklin Maurice³²⁹ - documents que devait remettre aux intéressés la personne (un technicien de la Compagnie) chargée d'aller les chercher. Si l'on osait ironiser, on dirait que le Major Passow aurait bien voulu pouvoir aller les récupérer lui-même.

L'intérêt que présente l'analyse détaillée de chacune de ces lettres³³⁰ réside dans le fait qu'à la différence des témoignages exprimés quelques trente ou quarante années plus tard, donc sujets à la déformation inconsciente du souvenir, elles nous restituent les faits « à chaud », même si nous devons nous efforcer de voir au-delà des mots, que Jacques Johannet ne choisissait certes pas à la légère. Si peu nombreuses qu'elles soient, ces lettres permettent cependant de se faire une idée assez précise de la situation telle que celui-ci l'a vécue, sur place et, partant de là, d'imaginer la façon dont il lui a fallu manoeuvrer en attendant le retour de ses patrons, sans leur soutien, même lointain, ignorant - du moins jusque dans les dernières semaines de juillet, et encore cela n'est-il pas sûr - quelles étaient leurs intentions.

Le récit que, dans la note qu'il rédigea le 1er février 1945 à l'intention du Comité Interne d'Épuration, Jacques Callies fit de ces événements, précisa et éclaira cette première vision :

« Dès le 28 juin 1940 - écrivit-il - une commission d'officiers allemands s'était rendue à l'usine ... où elle avait été reçue par M. Johannet. Cette commission était dirigée par le Major Passow, de l'O.K.W. de Berlin, chargé de toutes les questions mécanographiques de l'armée allemande. Cette commission était revenue une deuxième

³²⁹ Franklin Maurice ne rentrera pas à Paris, mais restera à Lyon pour s'occuper du Bureau Commercial qui venait d'être créé -cf. Sous-chapitre « **Alors naquit l'usine de Lyon.** »

³³⁰ Les seules qui nous soient parvenues pour la courte période qui sépare l'entrée des troupes allemandes dans la capitale du retour à Paris des patrons de la Cie Bull.

fois le 16 juillet. [Ils] se sont montrés très renseignés sur l'affaire Bull, ses fabrications et son personnel, connaissant nominativement les personnes dirigeantes. ».

Cette dernière phrase n'a rien qui doive surprendre, des machines Bull ayant été présentées à l'Exposition Internationale de Paris de 1937, des contacts avec d'éventuels clients allemands s'en étaient suivis, qui n'aboutirent pas et furent interrompus par la guerre. Ce qui pourrait l'être davantage, c'est la précision fournie par Georges Vieillard à Dominique Pagel en 1973 : *« Ils savaient parfaitement quelles étaient nos affectations militaires »*. Si le fait que Jacques Callies, son frère Joseph, Georges Vieillard, et Franklin Maurice étaient des officiers de haut grade dans l'armée française n'était pas un mystère, une question peut cependant se poser : Les Services de Renseignement Allemand étaient-ils également au courant de l'appartenance de Georges Vieillard au « Chiffre ». Cela pourrait alors expliquer, pour une part, les questions posées, en 1942, chez Wanderer-Werke, à l'un des techniciens Bull contraints de partir travailler en Allemagne, au sujet de la « machine à chiffrer ».

Jacques Johannet fit patienter les Allemands et s'empressa d'effectuer auprès des organismes compétents les démarches qu'exigeait la situation. Enfin, vers la fin du mois de juillet, il envoya à Georges Vieillard un courrier où il lui *« fait savoir officiellement »* que les Allemands voulaient absolument les voir, tous les deux, lui et Jacques Callies et que s'ils n'étaient pas à Paris *« avant une date donnée, ils prendraient possession de l'usine »*³³¹. C'était on ne peut plus clair ! Aussi, dès la fin du mois de juillet, une fois démobilisés et leurs Ausweiss obtenus, Jacques Callies et Georges Vieillard se hâtèrent-ils de regagner la capitale.

Lors de leur visite du 28 juin - écrivit encore Jacques Callies - les délégués de l'OKW s'étaient étonnés de ne pas les rencontrer, lui et Georges Vieillard. S'ils connaissaient si

³³¹ CIHB - Interview de Georges Vieillard par Dominique Pagel du 17/5/73.

bien leurs affectations militaires, ils n'auraient pourtant pas dû être surpris de leur absence. Différence de mentalité, peut-être ? Par ailleurs, ajouta Jacques Callies :

« Le Major Passow ne cacha pas son intention de remettre immédiatement en route l'usine Bull pour les seuls besoins de la Wehrmacht et l'on sentait sa menace de mainmise sur toute la société. Un ordre de réquisition avait même été délivré ³³² sur tout le matériel de production et sur toutes les marchandises. »

Ce dernier détail pourrait être à l'origine du bruit qui courut un moment à la Compagnie *« que les Allemands auraient préparé une usine en Allemagne où ils auraient déporté le personnel »* ³³³. On comprend toutefois l'insistance que mit Jacques Johannet à faire revenir Jacques Callies et Georges Vieillard. Il n'aurait guère pu tenir longtemps ainsi, seul, face aux Allemands.

Dès son retour à Paris, la Direction fut avisée que *« l'autorité allemande ... allait faire visiter l'usine par des industriels du Reich de la partie des machines de bureau »* ³³⁴

Après la Wehrmacht, les industriels ! Décidément, la Compagnie intéressait beaucoup de monde. Il est vrai que, comme on l'a vu, à part la DEHOMAG et la Powers GmbH, toutes deux dépendant de groupes anglo-américains, il n'existait pas en Allemagne, d'entreprise nationale de machines à statistiques, comme l'était Bull en France.

On se trouvait donc là dans un cas complètement différent de celui de certaines autres entreprises, comme Citroën - autre firme parente de Michelin - où les Allemands pouvaient nommer un des responsables allemands de Volkswagen ou de Mercedes, le

³³² Aucune trace n'en est restée dans les archives Bull.

³³³ Témoignage d'un Ancien - Réponse à questionnaire.

³³⁴ CIHB - Interview de Georges Vieillard par Dominique Pagel du 17/5/73.

mettre à la place du patron, Pierre Boulanger³³⁵, et faire tourner l'usine pour le compte de l'Allemagne sans problèmes insurmontables.

Avec Bull, il ne pouvait être question d'en faire autant. Il fallait donc s'y prendre d'une autre manière. Par ailleurs, les Allemands avaient sous la main un autre constructeur de machines à statistiques qui, lui aussi, avait une usine en ordre de marche, de l'outillage, du personnel compétent etc.... C'était la Cie Electro-Comptable, plus vulnérable que CMB en ce sens qu'en cas de refus de coopérer (refus bien improbable, étant donné les circonstances), l'équipe Passow pouvait y détacher des responsables de la DEHOMAG et faire marcher l'entreprise. Sur ce plan, la situation de la Cie Electro-Comptable s'apparentait donc davantage à celle de Citroën ou de Renault qu'à celle de Bull.

2. Des machines Bull butin de guerre

Dans sa lettre du 23 juillet 1940, Jacques Johannet informa la C.G.P.F. de la « réquisition », par les Allemands, de machines Bull en service dans des ministères et des organismes relevant de la Défense Nationale :

- le Parc d'Artillerie de Vincennes,
- la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry,
- l'O.N.M.,
- l'Inspection des Forges

Ces enlèvements étant intervenus après l'armistice, pouvait-on les qualifier de « réquisitions » ? De plus, il ne s'agissait pas de matériel d'armement, du moins tel que défini par la Convention d'Armistice, mais, en ces premiers jours de l'Occupation, les vainqueurs ne s'embarrassaient guère de ce genre de détails.

Dans certains endroits, la façon dont les machines ont été enlevées fut plus proche du pillage que de la réquisition. A la Poudrerie de Sevran, par exemple, les soldats chargés

³³⁵ Voir ce qu'écrit Claude Paillat : « Les dossiers secrets de la France contemporaine - Le pillage de la France » à propos de l'arrivée des Allemands chez Citroën - pp. 81/82

de cette tâche n'avaient sans doute jamais vu ce genre de machines et, incapables qu'ils étaient de les déconnecter, ne trouvèrent d'autre moyen pour s'en emparer que d'en sectionner les câbles à la hache, aussi la Direction de la Compagnie Bull - en l'occurrence Jacques Johannet³³⁶ - puisque les patrons n'étaient pas encore rentrés - fut-elle appelée en catastrophe pour faire arrêter le massacre³³⁷. Jacques Johannet dépêcha donc à la Poudrerie un mécanicien de ville - peut-être le seul qu'il avait la chance d'avoir sous la main à ce moment-là - qui, arrivé sur place, ne put guère que constater les dégâts, irréparables³³⁸.

D'autre part, le 10 septembre 1940³³⁹, la Wehrmacht saisissait directement à l'usine Bull de l'avenue Gambetta un certain nombre de machines qui étaient encore en cours de fabrication. Destinées à satisfaire des commandes « Défense Nationale », elles n'avaient pu être livrées à cause de la débâcle³⁴⁰.

Seules les machines propriété des clients - machines livrées en vente - furent considérées comme « butin de guerre » par les armées d'occupation. Celles que la Cie des Machines Bull avait placées en location chez ces clients et dont elles étaient demeurées propriétaires furent considérées comme « biens réquisitionnés à des particuliers » et, à ce titre, lui furent remboursées à leur valeur de vente. Une attestation a été établie par les Services allemands à cet effet³⁴¹.

Les autres matériels Bull saisis dans les Administrations françaises représentaient une plus grande quantité de machines. Elles furent soit, pour partie, du moins semble-t-il,

³³⁶ cf. Répertoire biographique.

³³⁷ Tout le personnel de la Poudrerie ayant été évacué sur St Benoit-en-Jalles, près de Bordeaux, c'est sans doute un officier allemand qui a pris cette initiative.

³³⁸ Témoignage de cet employé, confirmé par celui des ouvriers Bull affectés en 1943, à la Wanderer-Werke au titre de la Relève, qui trouvèrent effectivement un certain nombre de machines dans cet état;

³³⁹ A.D. Paris - « Commission de Confiscation des Profits Illicites » - Note de Jacques Callies du 1/2/45.

³⁴⁰ CIHB - Lettre de la Cie Bull (signée de Jacques Johannet) à la C.G.P.F., en date du 23 juillet 1940.

³⁴¹ cf. Annexe « Commission de Confiscation des Profits Illicites - 1er Comité - Dossier « Cie des Machines Bull ».

mais pour quelques-unes seulement, conservées par le Major Passow³⁴² pour les besoins des services mécanographiques de la Wehrmacht détachés à Paris³⁴³, soit, pour le plus grand nombre, dirigées sur Chemnitz, à la Wanderer-Werke où, en 1943, une équipe d'ouvriers Bull contraints de partir travailler en Allemagne les retrouva, stockées dans un entrepôt de l'usine³⁴⁴.

3. Une difficile remise en marche

Comme on a pu le voir, les bâtiments n'avaient pas été endommagés et les ateliers n'avaient subi aucun pillage. De son côté, Jacques Johannet avait fait effectuer tous les travaux de remise en état qui pouvaient l'être, aussi est-ce une usine quasiment prête à repartir que les patrons de CMB retrouvèrent à leur retour à Paris. Cependant, on ne pouvait encore songer à une véritable remise en marche. Pour cela, il fallait que soient rentrés, au moins en nombre suffisant, les membres du personnel que l'exode avait dispersés, et certains soldats en attente de démobilisation. La plupart des retours devaient s'échelonner de juillet à octobre 1940 et on nota encore des retours au début de l'année 1941.

Les fiches d'embauche, telles qu'elles figurent dans les dossiers individuels conservés au C.I.H.B., n'ayant été adoptées qu'à partir du dernier trimestre 1940, il est impossible de fixer avec précision les dates de reprise. Chez Bull, avenue Gambetta, la simple remise en ordre de l'usine afin de la rendre présentable pour les industriels allemands n'allait pas sans difficultés. Il fallait en effet éviter d'en laisser trop voir, tout ayant l'air de ne rien cacher.

³⁴² cf. Répertoire biographique.

³⁴³ Un anciens metteur en route de la Compagnie se souvient avoir été envoyé, en urgence et sur demande expresse des Allemands, à la Gestapo, avenue Foch, pour y dépanner une tabulatrice. Il eut la surprise d'y rencontrer une perforatrice (ou opératrice) qu'il avait connue chez Bull et qui avait quitté la Compagnie sans explication. Celle-ci, le reconnaissant, vint discrètement lui dire « *de ne pas s'attarder là* ». Pressé de partir, il suivit si bien ce conseil qu'il n'a pas essayé de voir quel travail la Gestapo pouvait bien effectuer sur les machines. - Entretien de Maxime Bonnet avec l'auteur - Mars 1986

³⁴⁴ Témoignages de plusieurs anciens Bullistes faisant partie de cette équipe.

Dans l'attestation établie le 21 août 1940 par la Chambre Syndicale des Fabricants de Matériel de Bureau à l'appui des demandes d'Ausweiss de Jacques Callies et Georges Vieillard, il était indiqué que la Cie Bull « *qui occupe en temps normal près de 400 personnes*³⁴⁵, *a déjà, à la date de ce jour, plus de 200 personnes à Paris* ». On ne saurait toutefois prendre ce chiffre pour argent comptant car il pouvait avoir été quelque peu forcé pour la circonstance.

Hélas, certains ne devaient pas revenir de cette guerre. En effet, la Compagnie déplorait la mort de trois de ses membres, l'un tué pendant la campagne de France, un autre disparu en mer le 24 juillet 1940³⁴⁶, et l'employé décédé à Sens au cours l'exode. Quant aux prisonniers, la Compagnie en comptait trente sept.

Dans un premier temps, Jacques Johannet s'efforça donc d'occuper au mieux ceux des ouvriers et employés qui avaient pu regagner Paris, ou ne l'avaient pas quitté et revenaient faire un tour avenue Gambetta pour voir s'il ne pourraient pas y retrouver sinon leur place, du moins une place. C'est que l'argent commençait à manquer et qu'il fallait vivre ... Il leur fit donc remettre l'usine en ordre, non seulement pour préparer une éventuelle reprise d'activité, mais également pour la rendre présentable vis-à-vis des commissions allemandes d'inspection - le Major Passow et son équipe, entre autres. Cela n'alla pas sans quelques difficultés, car il fallait dissimuler certaines choses.

Dès le retour à Paris des patrons, une des précautions les plus urgentes fut de mettre à l'abri d'une éventuelle inspection poussée des commissions allemandes ce qui restait des « machines à chiffrer » dont la destruction n'avait pu être achevée lors de l'évacuation de l'usine, le 11 juin 1940. C'est Georges Vieillard qui s'en chargea. Une solution avait été trouvée : les dissimuler chez Auer - une entreprise voisine de Bull - ce

³⁴⁵ Ce chiffre comprend vraisemblablement les sous-traitants auxquels CMB, avant la guerre, confiait certains travaux spécifiques.

³⁴⁶ Lors du naufrage du « Mknès », torpillé par une vedette allemande (Service Historique de la Marine qui n'a pu nous indiquer les circonstances de cette destruction)

que le directeur, ami de Georges Vieillard, avait accepté. Malheureusement, l'arrivée inopinée d'une équipe d'officiers allemands venus là aussi en inspection stoppa tout net l'opération. Il fallut donc revenir à toute vitesse avenue Gambetta et s'empresse de leur trouver une « planque » provisoire. Ce fut la machinerie d'un nouvel ascenseur, dont la guerre avait empêché l'achèvement, qui fit l'affaire. De provisoire, cet abri devint définitif. En effet, ce qui restait de ces encombrantes et désormais inutiles machines devait y demeurer jusqu'à la Libération sans jamais avoir été découvert. Il semble qu'à la fin de la guerre elles aient été définitivement détruites, ainsi que leurs plans et schémas de montage.

Au plan national, la situation évoluait rapidement. Le 9 juillet, le Gouvernement s'installait à Vichy. Le 10, l'Etat Français remplaçait la République. Avec le nouveau régime, une nouvelle organisation du pays commençait à se mettre en place, mais tout cela restait encore au niveau des généralités. Or, pour la Compagnie, comme pour les autres entreprises industrielles, la réalité était là, concrète, pressante, quotidienne et se traduisait par :

- des installations à remettre en état,
- du personnel à faire vivre, donc travailler,
- des circuits administratifs désorganisés : on ne savait plus guère « qui faisait quoi »,
- de gros problèmes de communications et de déplacements,
- et l'impossibilité présente de reprendre des commandes.

Dans le même temps, à Vichy, outre les tractations d'ordre politique avec le Reich, on jetait les bases d'une rénovation complète du pays, une « Révolution Nationale », et dès l'été 1940 on en amorça la mise en oeuvre. On s'empresse de légiférer. Une des nécessités les plus urgentes pour le Gouvernement était de faire redémarrer la vie économique. Un des tous premiers textes publiés témoigne de cette volonté :

26 juin 1940 : Décret portant création d'un Commissariat Général à la Reconstitution Nationale³⁴⁷.

Parallèlement, en Zone Occupée, se superposait, et surtout s'imposait, une autre loi, celle de l'occupant qui n'avait souvent pas attendu l'armistice pour émettre ses exigences, représenté par le « Militärbefehlshaber in Frankreich » (MBF) qui, « *en vertu des pleins pouvoirs qui lui ont été conférés par le Führer* » ordonnait :

20 mai 1940 : Ordonnance concernant la gestion réglée des affaires et de l'administration d'entreprises de toutes sortes dans les territoires occupés³⁴⁸.

- Chapitre 1 : Les chefs responsables des entreprises sont obligés d'administrer leurs affaires et de les continuer selon leur devoir.
- Chapitre 2 : 1° - Si une gestion réglée des affaires ou leur administration ne sont pas garanties à cause de l'absence des personnes autorisées les Chefs de l'Administration Militaire en France pourront installer pour ces entreprises des administrateurs provisoires. [.....]

Les patrons de CMB étaient rentrés à temps, Dieu merci !

27 mai 1940 : Réglementation des produits industriels³⁴⁹.

- . « Le Chef de l'Administration Militaire en France et les Services des marchandises ont le droit de :
 - obliger des entreprises à vendre des produits à des acheteurs déterminés;
 - faire dépendre de leur approbation la vente ou l'achat de marchandises en général ou dans des cas particuliers.
- Chapitre 5 : [...] ... le droit de transférer certains pouvoirs cités à l'alinéa 1

³⁴⁷ J.O. du 1er juillet 1940.

³⁴⁸ Philippe Héraklès : « 1940-1944 : La Loi Nazie en France » (pp. 243-244)

³⁴⁹ - *ibid.* (pp. 238-244)

- à d'autres services, si cela leur semble nécessaire pour le fonctionnement de la production.

D'autres ordonnances suivirent, plus ou moins contraignantes, selon les besoins des Autorités d'Occupation ou, le cas échéant, les volontés du Gouvernement du Reich.

Voilà, en l'été 1940, la situation à laquelle furent confrontés les dirigeants de la Compagnie : Une usine intacte, bientôt prête à redémarrer, un personnel qui rentrait progressivement et souhaitait y reprendre sa place, des clients qui eux aussi commençaient à revenir, mais n'avaient pas encore pu remettre en route leurs ateliers mécanographique, donc des rentrées d'argent qui ne se faisaient plus, et dont on ne savait quand elles reprendraient, etc... Aussi Jacques Callies, Georges Vieillard, K.A. Knutsen, et Joseph Callies, le dernier rentré de Zone Libre, ne manquaient-ils pas d'ouvrage et de soucis. En outre, l'analyse de la situation, la réflexion sur la conduite à tenir vis-à-vis d'une part du Major Passow et de son équipe de l'OKW, et, d'autre part, des représentants de la Wanderer-Werke, occupaient une bonne partie de leur temps. Mais, dans l'immédiat, leur objectif primordial était de trouver une solution pour sauvegarder l'entreprise et ses moyens de production, tout en préservant son indépendance. Sauver l'usine, à tout prix, mais pas à n'importe quel prix !

4. Une double tutelle

Si, pour ses affaires et son usine de Zone Libre, CMB eut essentiellement affaire aux tracasseries administratives du Gouvernement de Vichy - du moins jusqu'en novembre 1942 - il n'en était pas de même à Paris. Là, les chefs d'entreprises devaient se soumettre à la fois aux lois et règlements de Vichy et aux ordonnances allemandes qui, même lorsqu'elles semblaient aller dans le même sens, ne visaient pas les mêmes objectifs et, en Zone Occupée, ce qui primait, c'était la loi allemande.

Par ailleurs, pour qu'une reprise d'activité soit possible, encore fallait-il que les clients, eux aussi, soient rentrés et aient pu remettre en marche leurs propres entreprises. Un point dut toutefois rassurer la Direction de CMB : « *A défaut de pouvoir faire revenir le Gouvernement dans la capitale, les Autorités Françaises [obtinrent] la réintégration des services ministériels à Paris à la fin de juillet.* »³⁵⁰ mais, la remise en marche des services mécanographiques prit encore un certain temps. Si la reprise officielle de l'activité de la Compagnie est datée du 1er août 1940³⁵¹, elle n'a pu se faire que progressivement³⁵².

5. L'Etat Français : Nouvelle législation, nouvelle organisation économique

A cette préoccupation majeure, s'ajoutait la nécessité de s'adapter à la nouvelle organisation que l'Etat Français était en train de mettre en place. En effet, à Vichy, on ne restait pas inactif. Outre la nécessité de faire face, dans l'urgence, à une situation à laquelle nul n'était préparé, le nouveau gouvernement décidait d'en profiter pour se livrer à une réforme en profondeur de la Nation, Alliant les tentatives de résolution des problèmes vitaux du moment aux plans de rénovation morale, politique et économique du pays, le Gouvernement de Vichy s'empressait de légiférer dans tous les domaines possibles.

Dans le désarroi général des premiers mois de l'Occupation, les chefs d'entreprises - surtout ceux de Zone Occupée - accueillirent sans réticence la série de lois, de décrets et d'arrêtés qui les concernaient et qu'ils purent, non sans quelques raisons, considérer comme une aide dans leurs difficultés présentes, peut-être même comme une protection contre un occupant dont, s'ils devinaient les intentions, ils ne savaient pas encore trop

³⁵⁰ Témoignage d'Yves Bouthillier - cité par Henry Rousso et Michel Margairaz : « *Vichy, la guerre et les entreprises* » -

Revue « Histoire, économie & société » - n° 3 - 1992 (p.343)

³⁵¹ CIHB - Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941 - Rapport du Conseil d'Administration.

³⁵² - *ibid.* -

quels moyens celui-ci utiliserait pour les mettre en oeuvre³⁵³. Aussi se soumirent-ils sans broncher à la tutelle de Vichy et firent-ils preuve du maximum de souplesse pour s'adapter aux nouvelles réglementations.

Il ne saurait être question de passer en revue tous les textes législatifs et réglementaires que promulgua alors le Gouvernement de Vichy, le catalogue en serait trop long, et fastidieux. Seuls seront pris en compte ceux qui, à un titre ou à un autre influèrent sur la vie et le fonctionnement de la Compagnie Bull.

Quand parut au Journal Officiel³⁵⁴, la Loi du 16 août 1940, « *la dernière que les Français ont pu promulguer en Zone Occupée sans autorisation préalable allemande* »³⁵⁵, relative à l'organisation provisoire de la production industrielle, loi qui, entre autres choses, créait les Comités d'Organisation, ils n'en virent certainement que les aspects positifs et, en premier lieu la mise en place d'un système destiné à gérer une pénurie qui, si elle ne se faisait encore guère sentir, n'en paraissait pas moins inévitable à plus ou moins long terme et pour un temps impossible à évaluer, et ceci quelle que fut l'issue de la guerre. « *Loi hâtivement bâclée improvisée* » dira plus tard René Belin qui en fut l'initiateur³⁵⁶, conçue comme provisoire³⁵⁷, et de l'aveu même de François Lehideux³⁵⁸ s'inspirant « *de l'organisation allemande pour poser quelque chose qui soit compréhensible et efficace, mais totalement Français* ». Elle fut, dit Jacques Juillard « *accueillie sans hostilité par le grand patronat* »³⁵⁹. Ce que pensèrent de cette loi les dirigeants de CMB, nous l'ignorons, mais comme tous leurs confrères, ils s'y

³⁵³ C'était, on vient de le voir le cas de la Cie Bull, où le Major Passow qui, dès sa première visite, avait manifesté ses intentions, les assortissant même de menaces, mais n'en était encore resté qu'aux paroles.

³⁵⁴ J.O. du 18/8/40

³⁵⁵ Dira François Lehideux à l'auteur, lors d'un entretien du 8/4/92.

³⁵⁶ Cité par Jacques Juillard - Colloque des 6 et 7 mars 1970 sur « Le Gouvernement de Vichy - 1940-1942 » - Chapitre « La Charte du Travail » (pp. 160 et 203)

³⁵⁷ Elle régira quand même l'industrie française jusqu'à la fin de la guerre et même un peu au-delà.

³⁵⁸ Entretien du 8/4/92

³⁵⁹ - *op. cit.* - (p.160)

conformément scrupuleusement et, apparemment, sans état d'âme³⁶⁰. Le décret du 11 décembre 1940³⁶¹ fit dépendre CMB du Comité d'Organisation Général des Industries de la Mécanique³⁶². Cette loi fut complétée par celle du 10 septembre 1940 qui créa l'Office Central de Répartition des Produits Industriels, plus connu sous son sigle d'O.C.R.P.I.³⁶³. L'Ordonnance allemande du 20 novembre relative à l'institution d'Offices (ou Groupes) de Marchandises (« *Warenstelle* ») était on ne peut plus claire à cet égard :

§ 2 - « *Sont désignés comme Offices de Marchandises l'Office Central de la Répartition des Produits Industriels*³⁶⁴, constitué par le Gouvernement Français en vertu de la loi du 10 septembre 1940 [...] ainsi que les sections du dit office.

§ 3 - « *Sont désignés comme Directeur des Offices de Marchandises [...] les personnes ayant été ou étant nommées Répartiteurs [...] par le Gouvernement Français en vertu de la loi du 10 septembre 1940. Cette désignation est révocable en tout temps*

§ 6 - « *Le Militärbefehlshaber en France exerce ses pouvoirs par l'entremise d'un délégué général auprès de l'O.C.R.P.I. ; ainsi que des délégués auprès des Offices de Marchandises.* »

En application de la loi du 10 septembre, par arrêté du 17 octobre 1940³⁶⁵, furent créées, au sein de l'O.C.R.P.I., deux sections spécialisées dans la gestion du rationnement et la répartition des métaux :

- la section chargée des Fers, Fontes et Aciers (O.F.F.A.),
- et la section des Métaux Non Ferreux.

³⁶⁰ De cette loi et de ses incidences, il n'est question dans aucun des procès-verbaux de Conseil d'Administration, ni dans les rapports d'Assemblées Générales, ou quelque autre rapport qui nous soit parvenu à ce sujet. Seule la correspondance témoigne de son entrée dans les procédures administratives normales de la Compagnie pendant cette période.

³⁶¹ J.O. du 12/12/40

³⁶² - *ibid.* - Article 1er.

³⁶³ cf. «Glossaire, sigles et abréviations»

³⁶⁴ Souligné par l'auteur.

³⁶⁵ J.O. du 23/10/40

Sans certainement surprendre les dirigeants de CMB, la loi du 20 juillet 1940³⁶⁶ relative à la liquidation des marchés de guerre leur causa un préjudice financier suffisamment important pour que le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941 (qui traitait de l'exercice 1940) en fasse état en ces termes : « *Nous avons dû enregistrer la résiliation de l'ordre important que nous détenions pour la Défense Nationale* »³⁶⁷. Préjudiciable également, la loi du 21 octobre 1940³⁶⁸ qui maintenait le blocage des prix à leur niveau du 1er septembre 1939. L'article 26 prévoyant un traitement particulier pour le calcul des prix de revient des produits nouveaux, peut-être CMB arriva-t-elle pour ses modèles non encore sortis ou les machines en cours de développement, à en contourner certaines dispositions.

Le 9 novembre 1940³⁶⁹, par décrets, le Gouvernement annonça la dissolution des principaux groupements et organismes professionnels patronaux et syndicaux de travailleurs : le Comité Central des Houillères, le Comité des Forges, la Confédération Générale du Patronat Français, la C.F.T.C., la C.G.T., et la Confédération des Syndicats Professionnels.

Les industriels ne se retrouvèrent cependant pas isolés car subsistait le G.I.M.M. (Groupement des Industries Métallurgiques, Mécaniques & Connexes) qui, lui, n'avait pas été dissout. Poursuivant son activité, son rôle s'était alors, apparemment du moins, borné à transmettre, en les commentant et les expliquant, les textes réglementaires émanant aussi bien du Gouvernement de Vichy que des Autorités d'Occupation et à conseiller ses adhérents quant à leur application. Mais, par son existence même, affichant une apparente neutralité et compte tenu des relations qu'il entretenait, souvent

³⁶⁶ J.O. du 26/7/40

³⁶⁷ Rapport du Conseil d'Administration (p.61)

³⁶⁸ J.O. du 10/11/40

³⁶⁹ J.O. du 12/11/40

de longue date, avec ses adhérents, le G.I.M.M. constitua, pour les industriels de la métallurgie et de la mécanique, un précieux soutien.

Au Journal Officiel du 19 novembre 1940, parut un des textes réglementaires qui devaient peser le plus lourdement sur l'économie française pendant toute la durée de l'Occupation : « *l'accord de compensation pour les paiements franco-allemands* », plus couramment appelé « accord de clearing ». Valable pour la Zone Libre et pour la Zone Occupée, il s'appliqua à toutes les entreprises qui, volontairement ou par la force des choses, directement ou indirectement, travaillèrent pour l'occupant. Dans son ouvrage « *Les Finances de la France et l'Occupation Allemande* », Pierre Arnoult expose clairement, d'une part ce qu'en temps normal on entend par « clearing », d'autre part ce que prévoyait le texte de l'accord du 14 novembre 1940 et enfin la façon dont les Allemands ont tourné cet accord à leur seul profit. Il écrit :

« Lorsque deux pays décident de régler leurs relations commerciales par voie de compensation, ils créent un 'clearing', c'est-à-dire un organisme chargé d'équilibrer leurs créances et leurs dettes. » [...] « Mais encore faut-il, pour qu'il puisse fonctionner, qu'il soit approvisionné en monnaie; c'est-à-dire que l'ensemble des échanges commerciaux et financiers qui lui est confié soit de valeur équivalente pour chacune des deux parties. »

D'après le décret « *devaient être réglés par compensation* » de l'Allemagne vers la France et de la France vers l'Allemagne, entre autres :

« les importations de marchandises et les prestations d'ordre spirituel, telles que brevets, licences ... »

ainsi que les importations de produits, matières premières etc.... Il est aisé de deviner de quel côté penchait la balance.

En ce dernier trimestre de l'année 1940, cette convention n'avait pas encore pu avoir d'incidence sur les rentrées financières de la Cie Bull, son activité commerciale du moment étant encore concentrée sur sa clientèle du temps de paix.

Si la loi du 24 novembre 1940 sur les sociétés anonymes ne bouleversa ni l'activité ni le fonctionnement de la Compagnie, non seulement elle contraignit les actionnaires à modifier la composition du Conseil d'Administration, mais elle affecta grandement les responsabilités de l'Administrateur-Délégué.

1° - Incidences sur la composition du Conseil d'Administration

- . « *Après consultation de son notaire* », Jean Callies remit à la disposition du Conseil son mandat de Président.
- . En raison de ses fonctions de Directeur Technique, Joseph Callies donna sa démission d'Administrateur.
- . Enfin, Robert Jourdain, lui aussi se démit de son mandat d'Administrateur de Bull, devenu incompatible avec ses fonctions aux « Freins Jourdain-Monneret ».

2° - Nomination de Jacques Callies P-DG de la Cie des Machines Bull

D'Administrateur Délégué, Jacques Callies devint Président Directeur Général, mais il ne s'agissait pas là d'une promotion car, au-delà du changement de titre, il vit s'alourdir ses responsabilités. En effet, désormais considéré par la nouvelle loi « *comme commerçant* », il se trouva non seulement « *en cas de faillite de la société, soumis à la déchéance qui [y] est attachée* » mais, dans une telle éventualité si les actifs se révélaient insuffisants, il serait responsable sur ses biens propres, des dettes de ladite société.

Même si elle connaissait encore certains problèmes de trésorerie inhérents au système des locations qu'IBM avait instauré dans la profession, la Compagnie ne se trouvait pas alors dans une mauvaise situation financière, mais, depuis le 28 août 1939 l'action en

justice que lui avait intentée la Cie Electro-Comptable au motif de concurrence déloyale pour utilisation de la carte 80 colonnes à perforations rectangulaires constituait une menace sérieuse et permanente. Si l'on ajoutait à cela le procès dit « de la Bull A.G. » qui traînait entre IBM et la Cie des Machines Bull, depuis 1935, on se rendait compte des risques personnels que les stipulations de cette loi faisaient courir à Jacques Callies. Des conditions dans lesquelles la Cie Bull aborda les premiers mois de l'Occupation, nous connaissons d'abord ce qu'en révèlent les procès-verbaux des Conseils d'Administration et celui de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941, la première réunion du Conseil d'Administration qui ait pu avoir lieu depuis l'Armistice s'étant tenue le 14 novembre 1940. Parmi les membres excusés figurait Jacques Bassot alors prisonnier en Allemagne. Le compte-rendu en est extrêmement court. Si Jacques Callies n'avait dit quelques mots sur les événements de l'été 1940, on pourrait croire que rien ne s'était passé depuis la réunion du 17 mai, la dernière avant l'exode. On y parla de l'avancement des travaux immobiliers en cours, à la suite de quoi le Conseil décida de lever l'option d'achat des terrains jusqu'alors en location. Pour financer l'opération « *sans toucher à la trésorerie d'exploitation* », le Conseil autorisa Jacques Callies à appeler « *le 2ème quart de l'augmentation de capital du 28 juin 1939* »³⁷⁰. Une autre réunion suivit, le 12 décembre. Elle comporta deux séances. La première traita brièvement des pourparlers en cours avec le propriétaire des terrains dont CMB était en train de négocier l'acquisition puis, comme incidemment, Jacques Callies évoqua l'éventualité de la création d'un atelier en Zone Libre³⁷¹. Quant à la seconde séance, elle fut consacrée aux « *dispositions à prendre pour l'application de la Loi du 16 novembre 1940* ».

³⁷⁰ Procès-verbal (p.89)

³⁷¹ cf. Sous-chapitre : « Alors naquit l'usine de Lyon »

Lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 1941³⁷², le Rapport du Conseil d'Administration reprit et compléta ce qu'ont déjà révélé les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration :

- Jean Callies a accepté la vice-présidence du Conseil.
- En raison de son âge, Marcel Bassot abandonna ses fonctions d'administrateur.
- C'est son fils, Jacques, libéré de sa captivité en Allemagne en tant que père de famille nombreuse³⁷³ qui lui succéda.
- Robert Jourdain qui « par suite de ses autres mandats avait cru de son devoir de quitter *le Conseil* » vint y reprendre sa place.
- Quant à Joseph Callies, il assista aux délibérations « a titre *consultatif* ».

Des visites du Major Passow et des premiers contacts avec le directeur de la Wanderer-Werke, le Dr Klee³⁷⁴, il ne fut pas question.

Quant aux commissaires au comptes, ils constatèrent une augmentation de l'actif d'un peu plus d'un million six cent mille francs et un solde bénéficiaire de près d'un million deux cent mille francs, entièrement réinvestis ce qui, pour une année aussi perturbée que fut 1940, constituait un résultat assez satisfaisant.

Toutefois, ces textes, légaux, administratifs, succincts et, dans leur expression du moins, comme détachés des événements, ne nous dévoilent qu'un aspect superficiel des nouvelles conditions auxquelles se trouva soumise la Compagnie et ceux qui y travaillaient.

Le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris (B.M.O.) qui, chaque jour, publiait et commentait nombre de décisions, d'instructions et d'avis³⁷⁵, ainsi que les circulaires du

³⁷² La dernière Assemblée avait eu lieu en mai 1940

³⁷³ A son retour il a démissionné du poste qu'il occupait dans l'entreprise mais en demeura actionnaire et continua toujours de suivre de près son évolution - Interview de Jacques BASSOT par Dominique Pagel.

³⁷⁴ Cf. Répertoire biographique.

³⁷⁵ Sans oublier les nombreux « Rappels » qui en disent long sur l'empressement des gens à se conformer aux ordres ...

G.I.M.M., sources riches d'informations sur les conditions quotidiennes d'existence des habitants et des entreprises de la région parisienne, permettaient de se faire une idée plus proche de la réalité.

6. Vivre « à l'heure allemande »

Outre le fait que la France occupée dut désormais vivre « à l'heure allemande », au propre comme au figuré³⁷⁶, toute circulation était interdite entre 22 heures et 5 heures du matin. Voilà qui compliqua singulièrement la vie des mécaniciens de ville Bull - et ceci pendant toute la durée de l'Occupation - la nature de leur travail n'ayant pas justifié, aux yeux des Autorités d'Occupation, que relayait dans ce domaine la Préfecture de Police, l'attribution de laissez-passer³⁷⁷. Aussi, en cas de panne, si la réparation n'était pas terminée avant l'heure fatidique du couvre-feu, le mécanicien était-il condamné à passer la nuit dans l'atelier ou les bureaux du client³⁷⁸.

Dès le mois de juillet, « *la circulation des véhicules privés [fut] formellement interdite* »³⁷⁹, sauf pour ceux qui bénéficiaient d'une autorisation spéciale de la Préfecture de Police et de l'Administration Militaire Allemande, « *placard barré d'un trait rouge* » qui dut être apposé sur le pare-brise³⁸⁰. Chez Bull, seul Franklin Maurice, pour raison de handicap physique, se vit accorder ce fameux « SP » et put ainsi se déplacer dans sa petite automobile à moteur électrique dont les batteries étaient mises en recharge à l'usine pendant la journée³⁸¹.

La correspondance postale avec la Zone Libre était toujours extrêmement difficile. Totalement arrêtée du mois d'août à fin septembre 1940, elle ne fut de nouveau

³⁷⁶ Depuis le 1er juillet 1940, à 23 heures, toutes les pendules ont dû être avancées d'une heure.

³⁷⁷ A la différence de chez Electro-Comptable où « *Le Service Inspection a [des Ausweiss, ou laissez-passer] en permanence* » - « Chroniques de la Cie IBM-France » (pp. 63-64).

³⁷⁸ Certains tentèrent parfois de passer outre pour rentrer chez eux, au risque de se retrouver face à une patrouille allemande, une mitraillette braquée sur le ventre (Souvenir de P. Massy - Interview par Dominique Pagel).

³⁷⁹ BMO - 27/7/40

³⁸⁰ - *ibid.* -

³⁸¹ Témoignage de Jean Hochart - Interview du 26/4/88

autorisée, au moyen de « *cartes interzones* »³⁸², que vers la mi-octobre³⁸³. Quant à la correspondance commerciale, elle dut se faire également par cartes postales spéciales du même genre « *vendues au prix de 0,90 francs au Service des Renseignements de la Chambre de Commerce de Paris* » qui devait centraliser leur expédition vers la Zone Sud³⁸⁴.

Les transferts de fonds vers la Zone Non Occupée furent eux aussi strictement réglementés par l'Administration Militaire de Paris³⁸⁵. La présence à Lyon, depuis l'été 1940 d'un Bureau Commercial³⁸⁶, épargna à Bull-Paris bien des difficultés dans ce domaine.

Plus problématique fut pour la Compagnie l'expédition de matériels vers la Zone Libre. En effet, chaque fois, elle dut adresser au Ministère de la Production Industrielle et du Travail (Direction des Industries Mécaniques), des demandes d'autorisations en triple exemplaire, mais surtout justifier sa demande. En effet, la marchandise à expédier devait « *être indispensable pour la vie économique de la Zone Libre* » (où on ne devait pas pouvoir se la procurer) et « *présenter un intérêt économique certain pour la Zone Occupée* »³⁸⁷. Le même type de procédure dut être suivi pour les expéditions vers la Zone Interdite (Zone côtière et zone du nord de la France).

7. Avenue Gambetta : reprise en « liberté surveillée »

Pendant qu'au niveau de l'Etat se mettaient en place de nouvelles structures politiques, administratives et économiques, chez Bull comme ailleurs, il fallait vivre et, pour cela, s'adapter à la situation telle qu'elle se présentait désormais.

³⁸² cf. Modèle en Annexe

³⁸³ BMO - 13/10/40

³⁸⁴ BMO - 12/11/40

³⁸⁵ GIMM - Circulaire C.71.138 du 24/12/40

³⁸⁶ cf. Sous-chapitre « Alors naquit l'usine de Lyon »

³⁸⁷ GIMM - Circulaire C. 71.138 du 24/12/40

A l'usine, après les dramatiques événements de l'été, pour les employés revenus y reprendre leur place, si ce n'avait été les visites des Allemands - et encore n'allaient-ils pas partout³⁸⁸ - la vie, peu à peu, semblait retrouver une sorte de normalité. Il fallut encore quelque temps pour que se fassent sentir les changements qui étaient en train de s'accomplir et qui, d'ailleurs, évoluèrent avec le temps et au gré des circonstances.

Sur les 93 mobilisés identifiés³⁸⁹, seule la moitié revint³⁹⁰ à la Compagnie. Alors que le contingent appelé sous les drapeaux comportait 70 % d'ouvriers qualifiés (mécaniciens de ville compris), parmi ceux qui rentraient, ce taux n'était plus que de 25%. Etant donné la conjoncture du moment et la relative lenteur de la reprise générale, l'activité de la Compagnie n'aurait pas dû se ressentir de ce déficit, au moins pour les premiers mois de l'Occupation. Or, peu après la remise en marche de l'usine, la Direction recommença à embaucher, mais, en dépit du nombre alors élevé des chômeurs, il ne semble pas qu'elle ait trouvé sur le marché du travail les ouvriers dont la qualification et la compétence correspondaient aux exigences de son industrie. Il lui fallut donc poursuivre la même politique d'embauche que celle qu'elle avait adoptée à partir de septembre 1939 pour remplacer les mobilisés, à savoir, pour ses ateliers, recruter :

- de très jeunes gens - des apprentis - qu'elle dut former,
- des hommes relativement âgés, s'il s'agissait de professionnels expérimentés
- des OS, dont les meilleurs purent devenir « professionnels »,
- des femmes embauchées comme OS et qui, sauf pour quelques-unes, le demeurèrent pendant toute leur carrière.

Le nombre de ces embauches, toutes professions confondues ne fut tout d'abord pas très élevé mais eut néanmoins tendance à augmenter de façon régulière dans le temps, ce qui

³⁸⁸ Si bien qu'après la guerre certaines personnes assurèrent n'en avoir jamais vu circuler dans les ateliers.

³⁸⁹ Chiffre inférieur à la réalité, étant donné le nombre des dossiers disparus concernant des individus figurant sur les listes établies vers la fin du premier semestre 1939 en vue de la mobilisation industrielle, mais dans quelle proportion ?

³⁹⁰ Même incertitude que pour le nombre réel des mobilisés.

dénotait un accroissement du rythme de la reprise d'activité de l'entreprise, reflet de celle qui se manifesta dans la clientèle. On nota également, à partir du mois de décembre, à quelques jours d'intervalle, l'embauche de 4 mécaniciens de ville, qui ne furent toutefois que des stagiaires dont la période d'essai était de trois mois, recrues dont, en cette fin de l'année 1940, on ne savait pas encore combien seraient retenues³⁹¹, tout dépendant de leurs résultats.

8. Alors naquit l'usine de Lyon

Après l'Armistice, la ligne de démarcation constitua une véritable frontière intérieure, aussi Jacques Callies, son frère Joseph et Georges Vieillard, bloqués en Zone Libre où ils attendaient leur démobilisation - très probablement à Lyon où les rejoignit bientôt Franklin Maurice remonté de Pau se rendirent compte qu'il allait être désormais nécessaire d'avoir, dans cette zone, une antenne pour suivre ceux de leurs clients qui s'y trouvaient. En témoigne le télégramme que, le 17 juillet 1940, Georges Vieillard adressa à un employé de la Compagnie que l'exode avait mené jusque dans l'Aveyron : « *Installons Bureau Lyon - Stop* »³⁹². Mais, Jacques Callies et Georges Vieillard ne pouvaient s'attarder à Lyon pour assurer le démarrage de ce bureau. En effet, comme on vient de le voir, à Paris, les Allemands exigeaient impérativement leur retour. C'est donc Franklin Maurice qui resta à Lyon et se chargea des premières formalités.

Cependant, quelque temps après leur retour avenue Gambetta, une fois l'usine remise au travail, et que furent jetées les bases de la stratégie de survie de l'entreprise, il fallut bien que Jacques Callies et Georges Vieillard songent à retourner à Lyon pour achever, avec Franklin Maurice, la mise en route du nouveau bureau. Mais, pour de simples particuliers le passage de la ligne de démarcation était soumis à l'autorisation des Allemands qui ne délivraient les Ausweiss qu'au compte-gouttes. Ce fut donc sans

³⁹¹ En fait, un seul ira jusqu'au bout de ses trois mois de stage.

³⁹² CIHB - Dossier « Exode-Repliement »

retard, dès le mois d'août, qu'ils entreprirent les formalités nécessaires. S'ensuivit alors une série de demandes qui, malgré l'appui de la Chambre de Commerce et la solidité des motifs invoqués, dont le dernier au moins :

« Recouvrement des réquisitions allemandes dans les Ministères de la Défense Nationale. »

aurait dû être recevable par les fonctionnaires allemands de l'hôtel Astoria, furent toutes refusées.

Ils ne se tinrent apparemment pas pour battus et leur obstination se révéla payante puisque, début octobre, ils étaient en Zone Libre. C'est alors qu'ils furent convoqués à Royat par le Contrôleur Carmille afin d'y rencontrer un groupe d'officiers de l'E.M.A. et que leur fut demandée leur coopération à un projet de mobilisation clandestine élaboré par René Carmille et un groupe d'officiers de l'Etat-Major - qui nécessitait l'emploi de machines à cartes perforées³⁹³. En fait, dans cette affaire, le rôle de la Cie Bull devait consister uniquement à fournir les matériels et, peut-être, en raison de l'extrême complexité de l'opération, à participer à la mise au point du cahier des charges des travaux à accomplir. Cependant, la quantité particulièrement importante des machines dont Carmille avait besoin, amenèrent Jacques Callies et Georges Vieillard à reconsidérer leur implantation lyonnaise. En effet, le nombre des clients Bull résidant en Zone Libre était si peu élevé - environ une dizaine - que le bureau commercial créé en juillet-août 1940, ainsi qu'un atelier modeste, un stock raisonnable de pièces de rechange et une petite équipe de mécaniciens de ville chapeauté par M. Maurice, eussent suffi pour assurer le suivi et l'entretien du parc de machines de la région sud. Mais la demande de Carmille venait bouleverser leurs plans.

³⁹³ Voir « Biographie Carmille » et Rapport Jacques Callies « Commission Profits Illicites » ainsi que Oudot de Dainville : « L'O.R.A. »

De ce qui se dit exactement à Royat, ce jour-là, nous ne saurons jamais rien. Toujours est-il que Carmille et les officiers de l'Etat-Major impliqués dans cette affaire surent les convaincre que la victoire de l'Allemagne n'était ni définitive ni inéluctable et qu'un jour plus ou moins éloigné, la France reviendrait dans la guerre aux côtés des Alliés. L'opération de mobilisation devait³⁹⁴ être « bouclée » pour le printemps 1942. Ce que nous savons, par contre, c'est que Jacques Callies – auquel Carmille n'avait pas caché l'objectif du projet - n'acquiesça pas sur le champ mais qu'il prit quelques jours pour réfléchir avant de donner sa réponse. Une décision de cette importance ne pouvait se prendre à la légère. En effet, elle amenait Jacques Callies mais aussi, par voie de conséquence, Georges Vieillard, tous deux officiers de l'Armée Française, à prendre part à une action clandestine qui allait à l'encontre de la Convention d'Armistice signée par celui qui, la veille encore, était leur chef militaire respecté et devenu celui de l'Etat Français, donc du pays, mais elle les engageait également, en tant que dirigeants d'entreprise, responsables des deniers de leur société. De son côté, le Contrôleur Carmille, avait besoin de savoir très rapidement s'il pouvait compter sur Bull, ce qui était primordial pour mener à bien son projet. Il ne pouvait en effet s'adresser à la C.E.C. qui non seulement n'était pas une société française, mais était contrôlée par les Allemands. Cependant, Jacques Callies et Georges Vieillard devaient regagner Paris sans trop tarder, la durée d'un Ausweis étant limitée. En outre, toute question de conscience et de patriotisme mises à part, prendre cet engagement était une chose, encore fallait-il être certain de pouvoir le tenir, c'est-à-dire être capable de produire dans les délais voulus, la quantité de machines demandées, et les faire passer en Zone Libre, tout cela sans éveiller les soupçons des gens de l'équipe Passow qui venaient alors fréquemment « traîner » dans l'usine de l'avenue Gambetta, d'où l'urgence de plus

³⁹⁴ Oudot de Dainville : « L'O.R.A. » et note de Jacques Callies « Commission des profits illicites »

en plus grande de s'en débarrasser. Tout construire avenue Gambetta se révélait impossible, il fallait bien en convenir. La seule solution était donc de disposer à Lyon, non plus d'un simple atelier d'entretien, mais d'une usine où on pourrait au moins fabriquer les machines les moins complexes, nécessitant une main-d'oeuvre d'un niveau de qualification moins élevé que celui des ouvriers de l'usine Gambetta, donc plus facile à recruter. Restait le problème des investissements mais il faut bien reconnaître qu'en contrepartie des problèmes qu'elle posait, cette opération qui, par ailleurs, n'avait de clandestin que son objectif réel, était assortie d'une série de contrats - bien officiels ceux-là - extrêmement profitables pour la Cie des Machines Bull. Avant de rendre sa réponse définitive, Jacques Callies prit une dernière fois l'avis de Georges Vieillard qui, déjà, avait cherché et trouvé des locaux, un ancien atelier de passementerie³⁹⁵ situé à Lyon même, au 13 route de Vienne :

« *Si c'était vous seul qui deviez prendre la décision, que feriez-vous ?* », lui demanda-t-il; sans hésiter, Georges Vieillard répondit : - « *Je le ferais Il n'y a rien d'autre à faire.* ». Un silence, puis Jacques Callies dit simplement : - « *Bon allez-y !* »³⁹⁶

Le sort en était jeté ! Les deux hommes avaient choisi leur camp, restait à obtenir l'accord du Conseil d'Administration. Ce fut chose faite le 12 décembre 1940. De quels arguments Jacques Callies usa-t-il pour convaincre les membres du Conseil de la nécessité de monter une usine à Lyon ?³⁹⁷ Nous l'ignorons. Le procès-verbal de la réunion dit seulement que :

³⁹⁵ Bottin du Commerce -Département du Rhône - Ville de Lyon - Année 1939

³⁹⁶ Entretien du de l'auteur avec le Père Gonzague Callies, fils de Jacques Callies (1988)

³⁹⁷ Il est probable que Jacques Callies ne mit pas au courant, même verbalement, les membres du Conseil d'Administration de l'objectif du projet Carmille mais seulement de l'importance financière du marché. Cette décision de coopérer avec le Contrôleur Carmille ne signifie pas que Jacques Callies et Georges Vieillard fussent devenus pour autant anti-pétainistes. Il semble en effet, d'après certains témoignages qu'ils aient conservé pendant un temps que nous ne saurions évaluer, confiance dans le vieux Maréchal, même si aucun document ne vient confirmer cette opinion exprimée verbalement par quelques Bullistes. Ils n'en firent en tout cas jamais état publiquement.

« *On envisage, en Zone Libre, la création d'un atelier* »³⁹⁸

On ne parla pas encore d'usine, mais simplement d'atelier. C'est d'ailleurs encore d'atelier que, l'installation des locaux étant achevée, il fut question dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juillet 1942³⁹⁹. Quant aux raisons de la création de ce nouvel établissement, le procès-verbal est très vague :

« *Les circonstances nous ont amenés à voir l'avantage que nous pourrions retirer de posséder un atelier dans le sud de la France. Nous avons loué et aménagé à Lyon un atelier dont l'activité, pour le moment, est limitée à la fabrication des [...] matériels de perforation et de vérification.* »

Une fois que l'établissement lyonnais eut atteint un rythme de production régulier, il fut précisé que son rôle était de *décharger l'usine de Paris* »⁴⁰⁰. Quelque temps plus tard, le procès-verbal de l'Assemblée Générale⁴⁰¹ mentionna la signature d'un marché conclu avec le Service de la Démographie, pour un montant global de 35 millions de francs, payables en 4 ans, sans que filtre, du moins sur le papier, le moindre lien avec la création de l'usine de Lyon. Par la suite, même après la Libération et l'Armistice, jamais les patrons de la Cie Bull ne firent publiquement état des objectifs clandestins de leur coopération avec le Contrôleur Carmille, qui étaient à l'origine de la création de l'usine de Lyon, si bien que cette histoire est restée ignorée de la majorité du personnel de la Compagnie.

9. Bull et les commandes allemandes

Si, comme on l'a vu, le Major Passow et son équipe auraient voulu remettre immédiatement l'usine Bull au travail pour satisfaire les besoins de l'armée allemande

³⁹⁸ CIHB - P.V. du Conseil d'Administration du 12 décembre 1940.

³⁹⁹ CIHB - P.V. de l'Assemblée Générale du 4 juillet 1942 - Rapport du Conseil d'Administration

⁴⁰⁰ CIHB - P.V. du Conseil d'Administration du 14 mars 1940

⁴⁰¹ CIHB - P.V. du Conseil d'Administration du 4 juillet 1942

et des Autorités d'Occupation, la question des commandes ne se posa pas, pour la Compagnie, dans les mêmes termes que pour la plupart des autres sociétés.

En effet, à la différence de certaines entreprises que la défaite, l'Occupation et la fracture du pays en deux, et même en cinq zones, privèrent d'un seul coup de leur clientèle, en totalité ou pour une part importante et qui n'eurent le choix qu'entre « fermer boutique » ou accepter des commandes des Allemands, après un arrêt d'activité dû à l'exode, puis un certain flottement au cours des premiers mois qui suivirent l'Armistice, la Cie des Machines Bull vit progressivement la plupart de ses clients revenir et reprendre leur activité, qu'il s'agisse de sa clientèle privée ou des Administrations⁴⁰². Tout cela ne se fit pas rapidement, mais sur la fin de l'année 1940, un grand nombre d'ateliers mécanographiques recommençaient à tourner. Les machines devaient donc, au moins, être entretenues, révisées, dépannées et réparées, et pour cela il fallait de la main-d'oeuvre, des pièces de rechange, des fournitures (tableaux de connexions, câbles, cartes et papiers mécanographiques, entre autres) que seul le constructeur, en l'occurrence Bull, pouvait leur fournir, d'où, pour l'usine, une source de travail qui ne devait rien à l'occupant.

Au plan commercial, pour redémarrer, la Compagnie n'avait donc pas besoin des commandes allemandes. Sa clientèle française et celle des principaux pays où elle exportait avant la guerre⁴⁰³, parmi lesquels ne figuraient ni l'Allemagne, ni la Grande-Bretagne, ni les Etats-Unis - lui auraient assuré une activité industrielle et commerciale, certes quelque peu réduite, mais néanmoins suffisante pour lui permettre de survivre si la raréfaction des matières premières et leur contingentement n'étaient venus entraver ses capacités de production.

⁴⁰² Certains ministères restèrent encore un moment à Vichy ou en province, mais cela ne les empêcha pas de se remettre au travail.

⁴⁰³ A l'exception de l'Argentine dont elle demeura coupée.

Cependant - en compensation, pourrait-on dire - la bureaucratisation grandissante du nouveau régime, les nouveaux organismes qu'il mettait en place, et les exigences des Autorités d'Occupation en matières d'enquêtes, questionnaires et statistiques, tous travaux administratifs et comptables auxquels la pénurie de main-d'oeuvre - n'oublions qu'il y avait, en 1940, environ un million trois cent mille prisonniers en Allemagne, hommes jeunes qui manquaient non seulement dans les usines mais aussi dans les bureaux - et qui ne fit que s'aggraver avec le temps, amena un nombre de plus en plus élevé de services de l'Administration et d'entreprises privées à s'équiper de machines à cartes perforées. Aussi, loin de diminuer, la clientèle française de Bull - et de ses concurrents - ne fit que croître tout au long de la période.

Le carnet de commandes destinées au territoire national (Zone Occupée et Zone Libre, ainsi que la Zone Interdite du Nord-Pas-de-Calais) - mais aussi aux pays habituels d'exportation qui restaient demandeurs - étaient donc bien rempli et il n'y avait plus guère de place pour prendre, en plus, des commandes allemandes. Aussi, les Allemands durent-ils imposer leurs exigences et exercer de fortes pressions pour prendre rang sur les listes et, en plus, pour que les matériels commandés leur soient livrés.⁴⁰⁴

Par ailleurs, pour la Compagnie Bull, faire des affaires avec l'Allemagne ne présentait, financièrement, aucun intérêt, le système du règlement par « clearing », découlant de l'accord de compensation pour les paiements franco-allemands⁴⁰⁵, lui étant particulièrement défavorable. En effet, si la part des matières premières nécessaires à la fabrication des machines était loin d'être négligeable, celle de la main-d'oeuvre, donc des salaires à payer et des charges qui y étaient liées, était considérablement plus importante - le travail intervenant huit fois plus que les matières premières dans les prix

⁴⁰⁴ Il y en eut très peu. (cf. « Profits Illicites »)

⁴⁰⁵ Décret du 16 novembre 1940 (J.O. 19/11/40)

de revient⁴⁰⁶. Les importations, en particulier de métaux non ferreux, les plus rares et les plus strictement contingentés, qu'elle aurait pu recevoir d'Allemagne auraient donc été loin de compenser les sommes qui lui eussent été dues, soit par la Wehrmacht, soit par d'éventuels clients allemands, d'où, pour la Compagnie, un préjudice considérable pour sa trésorerie, qu'elle avait déjà bien du mal à équilibrer par les affaires qu'elle faisait avec ses clients français qui, eux, payaient régulièrement.

L'extension du « clearing » aux paiements franco-belges⁴⁰⁷ et franco-hollandais⁴⁰⁸, tout en compliquant un peu les choses, ne présentait pas les mêmes inconvénients financiers. En effet, la Compagnie ayant, à Bruxelles, une filiale dont dépendaient les affaires faites avec les Pays-Bas, les règlements s'effectuaient par des jeux d'écriture et pouvaient se régulariser sans trop de problèmes.

Cette situation plaça donc la Compagnie Bull⁴⁰⁹, dans une position plus solide et plus favorable que celle de bien d'autres entreprises, lorsque ses dirigeants durent discuter avec les Allemands des commandes de matériels que ceux-ci entendaient passer à la Société.

10. Des résultats acceptables

Etant donné les profits engrangés pendant le premier semestre de l'année, grâce notamment aux commandes « Défense Nationale », malgré l'arrêt de l'usine lors du repliement et de l'exode et la lenteur de la reprise, à la fin de l'exercice 1940, la Compagnie enregistra un bénéfice net relativement correct, puisque, par rapport à celui de 1939 - la meilleure année, tant en chiffre d'affaires qu'en profit, depuis la création de la Compagnie - il n'avait baissé que d'environ 35 %.

Qu'en serait-il pour les années qui suivraient ?

⁴⁰⁶ CIHB - « Dossier blanc », synthèse de Dominique Pagel pour l'année 1939.

⁴⁰⁷ Décret du 22 janvier 1941 (J.O. 23/1/41)

⁴⁰⁸ Décret du 14 février 1941 (J.O. du 15/2/41)

⁴⁰⁹ Ainsi que les fabricants de machines de bureau en général, quoique peut-être dans une moindre mesure.

11. Ainsi finit l'an 40

C'est donc dans une atmosphère d'inquiétude, qu'avenue Gambetta, patrons, employés et ouvriers, unis par ce que, déjà, on appelait « l'esprit Bull », on vit s'achever cet « An 40 » qui avait bouleversé la vie de tous.

Quant aux travailleurs, qui avaient retrouvé leur place, au bureau, à l'établi, ou chez les clients - à cette époque où le paternalisme n'était pas encore remis en cause - la plupart s'en remettaient à leurs patrons pour défendre à la fois la Compagnie et leur propre devenir.

Chapitre 13

1940 – 1942

LES DEBUTS DE L'OCCUPATION

« Incertitude & stratégies »

1. Introduction

En juin 1940, quand la France effondrée demanda l'Armistice, la plupart des Français pensaient que la Grande-Bretagne subirait le même sort ou n'aurait d'autre solution que de traiter, elle aussi, avec l'Allemagne. Dans le discours qu'il prononça à Ottawa le 31 décembre 1941⁴¹⁰ Winston Churchill ne se fit cependant pas faute de rappeler les propos tenus à l'époque par les militaires et certains hommes politiques français :

« Quand je les ai prévenus -dit-il – que l'Angleterre continuerait toute seule, ils ont dit au Président du Conseil – Paul Reynaud – Dans trois semaines l'Angleterre se fera tordre le cou comme un poulet »

Or, en dépit du Blitz, des bombardements intenses et répétés sur Londres, la City en feu, et les raids massifs sur Birmingham, Southampton, Sheffield, Manchester, Liverpool, et surtout Coventry, le plus célèbre et le plus meurtrier, en dépit des pertes éprouvées par la R.A.F.⁴¹¹, non seulement la Grande-Bretagne ne s'écroulait pas mais le gouvernement anglais n'envisageait aucunement de négocier avec Hitler un quelconque armistice.

⁴¹⁰ Les propos tenus ce jour-là par Winston Churchill furent rapportés par Jacques Duchesne à la B.B.C. dans l'émission « La demi-heure française du matin », du 1er janvier 1942 - « Les Voix de la Liberté - Ici-Londres » - T.II - « Le monde en feu - 8 décembre 1941-7 novembre 1942 » - p.15.

⁴¹¹ 203 bombardiers, pour la seule période du 3 Juillet au 11 août 1940 - Sir Liddle-Hart : « Histoire de la 2ème Guerre Mondiale ».

En octobre 1940, s'adressant aux Français sur les ondes de la B.B.C., Winston Churchill fit un point réaliste sur la situation du moment⁴¹² :

« En ce moment, nos gens tiennent bon. Nous attendons l'invasion promise souvent, et de longue date.[...] Mais, bien sûr, nous n'en sommes encore qu'au début. Aujourd'hui, en 1940, nous avons la maîtrise des mers. En 1941, nous aurons la maîtrise de l'air. N'oubliez pas ce que cela veut dire. »

Toutefois, les revers subis par la Luftwaffe pendant la Bataille d'Angleterre n'avaient en rien entamé la puissance terrestre, militaire et industrielle du Reich. Depuis 1936, il avait annexé un certain nombre de pays dont les hommes étaient venus grossir ses armées et dont les usines travaillaient à son profit. Par la suite, il avait progressivement étendu son pouvoir sur d'autres pays comme la Hongrie, la Roumanie, le Luxembourg, une partie de la Belgique, ainsi que l'Alsace et la Moselle. Enfin, depuis 1940, les armées allemandes occupaient la Norvège, la Hollande, plus de la moitié de la Belgique et les deux tiers de la France, autant de nations qu'il entendait bien exploiter au maximum, comme ses victoires lui en avaient donné les moyens.

Une constatation s'impose donc : la guerre s'annonçait longue et, en dépit des discours d'espoirs de Winston Churchill, nul ne pouvait en prédire l'issue. Aussi une certaine inquiétude s'installa-t-elle dans les esprits quant à l'évolution de la situation pour les mois et peut-être les années à venir. Néanmoins, pour ce qui était de l'instant présent, le plus important était de « survivre ». Mais, pour les chefs d'entreprises de Zone Occupée, survivre impliquait de composer avec le vainqueur⁴¹³, tout au moins dans un premier temps et, pour certains, décidés à tout faire pour conserver le maximum d'indépendance, élaborer une stratégie susceptible d'évoluer en fonction des événements et même se tenir prêt, le cas échéant, à changer de cap si les circonstances

⁴¹² - op. cit. - Emission « Les Français parlent aux Français » du 20 octobre 1940.

⁴¹³ Ce que M. François Marcot appelle « l'adaptation contrainte ».

l'exigeaient. En ce qui concerne plus particulièrement les patrons de la Cie des Machines Bull, la voie empruntée par le Contrôleur Carmille et ses amis de l'E.M.A., était de nature à les inciter plus que d'autres à croire que l'avenir, si lointain qu'il puisse alors paraître, n'était pas dans une Europe allemande et à renforcer leur volonté de s'opposer aux visées du Major Passow en recherchant, pour la Compagnie, une solution de survie plus efficace et moins compromettante.

Commença alors vraiment le temps de l'incertitude et de la stratégie.

Et pourtant, la vie continuait, vaille que vaille, jalonnée de problèmes, certains dus directement aux difficultés de la période, d'autres inhérents à l'activité habituelle d'une entreprise, mais dont les circonstances, l'occupation allemande, mais aussi le changement de régime en France et ses intentions de « rénovation nationale » du pays aggravèrent l'importance et pesèrent sur les moyens et la façon de les résoudre.

2. Les « Grandes Affaires »

2.1. Wanderer-Werke contre Wehrmacht

Un des principaux soucis - le premier peut-être - des patrons de la Cie Bull, pour les premiers mois de l'Occupation, fut de préserver l'entreprise des convoitises de l'occupant et en premier lieu des services mécanographiques du Reich

Comme on l'a vu, le Major Passow avait pu sans difficulté assurer la mainmise allemande sur la Cie Electro-Comptable, mais ses responsabilités à la tête des Services Mécanographiques de l'OKW pour l'ensemble du Reich exigeant de fréquents déplacements entre Paris et Berlin⁴¹⁴, il délégua à la C.E.C. un ingénieur de la Dehomag, Heinz Westerholt⁴¹⁵, sur lequel il savait pouvoir compter, à tous points vue,

⁴¹⁴ Archives privées - Information reçue de Lars Heyde, Professeur à l'Université d'Odense (Danemark) - « Institute of Western Civilization » - Correspondance du 23/11/98

⁴¹⁵ cf. Répertoire biographique.

compétence professionnelle, fidélité à la Dehomag et aux principes du national-socialisme⁴¹⁶.

Rien de tel n'était possible avec Bull, bien qu'à un moment Passow ait imaginé de faire « coiffer » la Compagnie par Heinz Westerholt – Quand il vit que cela n'était pas possible pour diverses raisons⁴¹⁷, il s'y prit autrement pour tenter de parvenir à ses fins et faire travailler Bull pour le Reich : amabilité, intimidation, menaces caractérisées, enfin, tout l'éventail des moyens de pression dont disposait alors le vainqueur. Les intentions des Allemands ne se bornaient d'ailleurs pas à vouloir passer des commandes, mais, écrivit plus tard Jacques Callies, ils avaient manifesté « *la volonté de prendre toute la fabrication de Bull pour l'armée allemande* »⁴¹⁸. Pour quels travaux ? Vraisemblablement tous ceux qui touchaient au domaine de la guerre, qu'il s'agisse d'armement, de munitions ou de gestion des troupes et sans doute d'autres encore.

Les premiers mois de l'Occupation furent, sur ce point, particulièrement difficiles. « *La question* - écrivit plus tard Jacques Callies - « *se posait de façon angoissante [d'autant plus qu'] il s'avéra vite que les Services de la Production Industrielle, comme ceux de la Délégation Générale*⁴¹⁹ *ne nous seraient pour cela d'aucun secours.* ». La Direction de la Compagnie avait-elle en vain demandé de l'aide auprès du Gouvernement de

⁴¹⁶ Quand, après l'entrée en guerre des Etats-Unis, il sera nommé « séquestre » de la C.E.C., le MBF ne manquera pas de s'en assurer. - AN-AJ/40/595 - Note du 19 juin 1942 du MBF, accompagnée d'une fiche de renseignements le concernant adressée à différents services allemands installés en France, portant mention la mention de l'appartenance de Heinz Westerholt au « *NSDAP und SD* »

⁴¹⁷ Entre autres parce que le matériel Bull était incompatible avec le matériel IBM

⁴¹⁸ Note explicative rédigée par Jacques Callies le 1er février 1945, à l'intention de la Commission Interne d'Épuration qui s'était tenue de façon spontanée, dans les locaux de la Compagnie, après la Libération, en décembre 1944.

⁴¹⁹ Délégation Générale, deux organismes portaient alors ce nom :

1° - La « Délégation Générale du Gouvernement Français dans les Territoires Occupés » (D.G.T.O.) : Née peu après l'armistice, elle avait pour mission de représenter le Gouvernement de Vichy auprès du *Militärbefehlshaber in Frankreich*.

2° - La « Délégation Générale aux Relations Economiques Franco-Allemandes » (D.G.R.E.) : Créée par une Loi d'Etat du 23 février 1941 et placée sous la tutelle théorique du Secrétariat d'Etat à l'Economie et aux Finances, son rôle était de centraliser en une même administration toutes les relations économiques avec l'occupant. - Henry Rousso : « La Collaboration : Les Noms, les Thèmes, les Lieux » - pp. 86 & 87 - Dans le cas des tractations Bull-Wanderer, c'est Probablement de la D.G.R.E. que voulait parler Jacques Callies.

Vichy ou de ses représentants en Zone Occupée ou bien avait-elle compris qu'il serait inutile de le faire ? Jacques Callies n'en a rien dit, mais conclut : « *Il fallait se débrouiller par soi-même.* ».

Le cas de la Cie Bull montre combien, en Zone Occupée tout au moins, les chefs d'entreprises demeuraient seuls face aux exigences des Autorités d'Occupation.

Or il ne pouvait être question de prendre son temps pour étudier avec sérénité toutes les solutions possibles de « survie ». Il fallait se décider dans l'urgence. Cette question de l'urgence ne devra pas être perdue de vue car elle plana sur toute la période. Même si, de tous temps, les chefs d'entreprise ont été confrontés, lors de certaines décisions à prendre, à des impératifs d'urgence, rarement, pensons-nous, elles ne furent aussi graves de conséquences qu'en ces « années de tourmente »⁴²⁰

Heureusement, si l'on peut dire, les milieux industriels allemands s'intéressaient eux aussi de près à la Compagnie des Machines Bull. Parmi eux, la Société Wanderer-Werke qui avait vu là l'occasion rêvée de concrétiser son projet de faire de la petite usine de l'avenue Gambetta le noyau d'une grande industrie de machines à cartes perforées, capable de rivaliser avec la Dehomag, alors toute puissante outre-Rhin, et, à travers elle, avec l'américaine IBM.

En effet, Wanderer Werke était très préoccupée par la mainmise américaine sur les machines de bureau en général et les machines à calculer en particulier. Sa Direction avait déjà à plusieurs reprises alerté le Gouvernement allemand à ce sujet.

Voyant dans cet intérêt le seul moyen d'échapper à la Wehrmacht, les dirigeants de la Cie Bull décidèrent de se tourner vers les industriels et, dans un premier temps, de discuter avec le Dr Klee, Directeur Général de la Wanderer. On verrait bien par la suite, comment évoluerait la situation.

⁴²⁰ Pour reprendre l'expression de MM. J.P. Azéma et F. Bédarida

Située à Chemnitz, en Prusse Orientale, la Sté Wanderer-Werke était une entreprise très ancienne d'une taille importante, même si elle ne pouvait être comparée aux grands groupes comme Krupp ou I.G. Farben. Ses activités étaient extrêmement diversifiées. Employant environ 15.000 personnes dans ses différents ateliers, elle figurait d'ailleurs, en 1944, au Registre des Grandes Entreprises du Reich - « Die Grossunternehmen im Deutschen Reich - Handbuch der Deutschen Aktiengesellschaften »⁴²¹ .. Elle fabriquait des bicyclettes, des machines-outils renommées, des machines à écrire et des machines comptables qui ne l'étaient pas moins. Disposant de capitaux considérables - en 1941, son capital était de 15.636.000 RM - elle avait en outre des participations dans la firme Auto-Union⁴²² (automobiles et équipements d'armement) également à Chemnitz et dans sa proche banlieue, à Siegmarschönau, et dans la société Continental (machines à écrire). Si on l'estime en francs français⁴²³ de l'époque, le capital de Wanderer-Werke était donc près de dix fois plus important que celui de Bull comme on l'a écrit ci-dessus. Depuis une dizaine d'années déjà, la Direction de la Wanderer avait commencé à s'intéresser aux machines à statistiques, mais, bien qu'ayant déposé un certain nombre de brevets ayant plus ou moins trait à cette industrie, on peut affirmer, comme le fit Jacques Callies que, dans ce domaine, elle n'en était encore « *qu'aux premiers balbutiements* ».

Grâce à ses importants moyens financiers, elle pouvait sans difficultés créer en son sein un nouveau département, avec les locaux, l'outillage, et même la main-d'oeuvre de qualité spécialisée dans la mécanique de précision⁴²⁴ qui lui eussent été nécessaires. Mais, pour parvenir à combler le retard considérable qu'elle avait par rapport à la

⁴²¹ Document communiqué par le Bundesarchiv de Postdam - 13 février 1996 (archives personnelles)

⁴²² Grosse entreprise dont une partie de la production était destinée à la guerre.

⁴²³ Soit entre 16 et 17 francs, et non au cours surévalué de 20 francs imposé par les Autorités d'Occupation.

⁴²⁴ Tout au moins avant que le Gouvernement ne lui enlève ses hommes les plus jeunes pour les envoyer sur les différents champs de bataille.

Dehomag et à la Powers Gmbh, il lui manquait une cellule de base, déjà avancée dans ce domaine. Cette « cellule de base », la défaite puis l'occupation de la France venaient de la lui offrir : la Compagnie des Machines Bull ! Une petite entreprise, faiblement capitalisée, qui, il y a peu d'années encore, avait eu de grosses difficultés de trésorerie, au point de faillir disparaître, et que les circonstances venaient de placer à la merci d'une Allemagne victorieuse.

Bien qu'elle fut consciente de sa vulnérabilité, la Direction de la Compagnie Bull réalisa qu'elle n'était quand même pas aussi démunie qu'il y paraissait tout d'abord et, qu'à condition de « jouer serré », il ne lui était pas impossible de tirer son épingle du jeu. Face à la Wanderer-Werke, la Cie Bull possédait en effet un atout d'une importance primordiale : son portefeuille de brevets.⁴²⁵

En effet, si la Wanderer avait bien, elle aussi, comme on l'a dit ci-dessus, déposé quelques brevets d'invention dans les classes affectées aux machines à statistiques⁴²⁶, les Tables Annuelles des Brevets « Français » de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I.) ne font apparaître aucun brevet portant explicitement sur des machines à cartes perforées. Ce n'est en effet qu'en 1944 qu'on y trouve la publication d'un brevet portant sur une « *Machine pour le classement de cartes pourvues de perforations ou de marques distinctives similaires* ». Peut-être y avait-il, en Allemagne, quelques demandes en cours d'examen pour des machines et non, comme par le passé, pour de simples dispositifs de connexion à des machines comptables, mais, pour les années 30, et pour celles de la guerre et de l'Occupation, on ne trouve, dans les tables récapitulatives consultables, tant pour la France que pour l'Allemagne, aucune

⁴²⁵ Cf. le chapitre consacré aux brevets.

⁴²⁶ cf. en Annexe 31 la liste des classes de dépôt des brevets d'invention telle qu'elle existait à l'époque à l'Office des Brevets.

publication de brevet⁴²⁷. Par conséquent, sans cession de brevets ou sans obtention d'accord de licence, Wanderer-Werke ne pouvait légalement entreprendre aucune exploitation. De quels autres moyens disposait elle ? Obliger la Compagnie Bull à s'allier contre son gré à la Wanderer-Werke eût exigé des Allemands un recours à la force, par exemple la réquisition. Or, à ce stade de la guerre, pour l'exploitation des entreprises des pays occupés, et notamment en France, les Autorités supérieures du Reich, en l'occurrence Hitler lui-même⁴²⁸, avaient décidé de suivre, toutes les fois que cela ne se révélerait pas impossible, les voies commerciales légales et de conserver avec les sociétés qu'elles avaient réussi à faire travailler pour l'Allemagne, des relations présentant toutes les apparences de la normalité. La force se trouvant exclue, ne restaient donc que les négociations, en fait imposées par les vainqueurs aux vaincus, les chefs d'entreprises n'ayant guère les moyens de s'y soustraire. Du moins ce procédé leur laissait-il une certaine marge de manoeuvre. C'est de cette marge, si étroite soit elle, que les patrons de la Cie Bull usèrent, alternant eux aussi fermeté et souplesse.

La Wanderer-Werke était très au courant des problèmes de propriété industrielle. Depuis sa création, elle avait en effet, pour ses autres gammes de produits, déposé et obtenu un nombre considérable de brevets, en Allemagne où la législation en matière de propriété industrielle était bien plus stricte qu'en France⁴²⁹, mais également dans d'autres pays étrangers. Chez Wanderer-Werke, on savait donc très bien qu'à partir des seuls fascicules de brevets, que l'on pouvait facilement obtenir à l'Office des Brevets de Paris (l'actuel I.N.P.I.), avec les dessins et schémas qui y figuraient, et même en

⁴²⁷ Il est à noter que tant en Allemagne qu'en France et en Suisse, il existe, dans les tables annuelles et/ou trimestrielles des brevets publiés, un « trou » de dix années, de 1943 à 1953 inclus, lacune pour laquelle aucune explication n'a pu nous être fournie.

⁴²⁸ S'opposant en cela à Goering - cf. « La vie des entreprises sous l'Occupation » - Alain Beltran, Robert Franck, Henry Rousso - Chapitre 1 « La domination allemande ».

⁴²⁹ En Allemagne, comme dans les pays de tradition germanique - notamment l'Angleterre et les Etats-Unis - la délivrance d'un brevet était en effet soumise à un « examen de nouveauté » qui pouvait durer plusieurs années, alors que dans les pays de tradition latine, comme la France, l'Espagne et l'Italie, les brevets étaient délivrés « sans examen », les litiges éventuels étant du ressort des tribunaux.

démontant avec soin les machines Bull stockées dans les entrepôts de Chemnitz, sans les compétences dont seule disposait, à Paris, la Cie Bull, on ne pouvait arriver à rien. Il fallait donc négocier, et le Dr Klee était tout à fait conscient qu'en dépit de sa position, toutes les cartes n'étaient pas entre ses mains et que, dans les tractations qu'il allait devoir mener avec les patrons de la Cie Bull, il lui faudrait, lui aussi, faire preuve d'une certaine souplesse.

Les pourparlers avec le Dr Klee débutèrent donc dès l'automne 1940. Cependant, tout de suite, les dirigeants de Bull se rendirent compte que leur interlocuteur avait, de la « collaboration » avec ses éventuels partenaires, une vision qui n'était absolument pas la leur. En effet, dès sa première visite, le Dr Klee avait « *manifesté son désir d'acquérir une partie importante du capital social de Bull ou de participer à une augmentation de capital qui lui donnerait la majorité dans la société* ». Rien de moins que cela ! Solution inacceptable que Jacques Callies refusa d'emblée, n'hésitant pas à déclarer que, pour sa part : « *Il n'avait aucune proposition à faire, et qu'il subirait une réquisition s'il n'avait pas les moyens de s'y opposer* », allusion à peine voilée au fait que les militaires demeuraient sur les rangs et qu'en cas de réquisition les militaires l'emporteraient, ce qui réduirait à néant les projets de la Wanderer, mais que, « *par contre, il pourrait écouter des propositions commerciales raisonnables, faites indépendamment de la situation militaire* ».

Le Dr Klee qui était au courant des intentions du Major Passow revint avenue Gambetta le 30 octobre, avec un projet d'accord qui, d'après lui « *devait donner satisfaction [à Bull] les deux sociétés [étant] traitées sur un pied de stricte égalité.* » Nouveau refus de Bull qui s'appuya sur ses « *dix ans d'expérience dans la fabrication, la vente et l'utilisation des machines à cartes perforées alors que Wanderer-Werke[n'était] encore*

qu'au stade des études. » Que le Dr Klee revoie ses propositions. Bull était prête à en discuter à nouveau.

Toutefois, Jacques Callies et son « état-major » n'avaient aucunement l'intention de couper les ponts. En effet, outre le fait d'échapper à l'emprise du Major Passow et de son équipe de l'OKW, un accord avec la Wanderer-Werke leur apparaissait comme « *une solution à [leurs] difficultés pour [pouvoir] fabriquer et livrer à l'Etat-Major Français* », aussi ne s'agissait-il pas de laisser passer cette opportunité. Jacques Callies ne ferma donc pas la porte à « *de futures conversations avec Wanderer-Werke, sous la conditions que celle-ci [le] débarrasse de la Wehrmacht.* ». La stratégie de Bull était donc bien amorcée, la balle étant dans le camp de Wanderer-Werke.

Le 20 janvier 1941, le Dr Klee revint une fois de plus à Paris « *avec un nouveau projet d'accord très différent de celui d'octobre 1940* » dont il fut admis qu'il pouvait servir de base à de nouvelles discussions. Les véritables négociations allaient donc pouvoir commencer. Jacques Callies s'y fit assister de Georges Vieillard et de K.A. Knutsen qui, outre ses compétences en matière de propriété industrielle, avait l'avantage de parler l'allemand comme sa langue maternelle. Et, le 25 janvier, après que le Conseil d'Administration eut donné à Jacques Callies tous pouvoirs pour mener les négociations avec Wanderer-Werke⁴³⁰ : « *on arrive à se mettre d'accord sur un texte et on convient d'en retarder la signature jusqu'au 31 juillet 1941* ».

Quelles furent les raisons invoquées par Jacques Callies pour justifier ce report ? Celui-ci n'en a rien dit. Toujours est-il que le Dr Klee s'inclina facilement? Sans doute parce qu'à Berlin, Wanderer Werke était en pleine discussion avec la Dehomag afin d'obtenir d'elle des licences pour exploiter certains brevets. Démarches vaines d'ailleurs.

⁴³⁰ CIHB - Procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 1941.

D'après ce qu'écrivait l'historien allemand M.C. Schneider⁴³¹, qui a eu accès aux archives Wanderer demeurées à Dresde, le gouvernement national socialiste avait l'intention de constituer un cartel mécanographique composé de la Dehomag, Powers et Bull, coiffé par la Wanderer Werke, afin de mettre sur pied une industrie allemande des machines à cartes perforées.⁴³² Cela ne s'avéra pas possible pour plusieurs raisons dont la moindre ne fut pas l'opposition farouche d'IBM-New-York (Watson) et de la Dehomag dont, jusqu'à l'entrée en guerre des Etats-Unis, elle dépendait encore officiellement, et qui y était, elle aussi, tout à fait opposée. S'y ajoutait le fait qu'il n'était pas possible, pour des questions techniques, de faire fonctionner ensemble, d'une part les matériels Bull et, d'autre part ceux d'IBM et de Powers.

De longues discussions eurent d'ailleurs lieu à ce sujet entre Wanderer-Werke, les participants éventuels à ce cartel et le gouvernement national socialiste, sans résultat.

Les refus successifs de Jacques Callies de signer le contrat Wanderer-Werke tel que le lui présentait le Dr Klee ne devait donc gêner en rien ce dernier, ce qui semblerait expliquer sa bonne volonté à rédiger chaque fois de nouveaux textes.

Jacques Callies avait-il eu des échos de ce qui se tramait à Berlin ? Aucune allusion à ce sujet n'apparaît dans les archives Bull. Par ailleurs, n'oublions pas que Jacques Callies était un homme très secret, qui écoutait beaucoup mais parlait peu. La seule personne à laquelle il aurait éventuellement fait part de ses soupçons eut été Georges Vieillard, mais ce dernier n'aborda pas ce sujet lors de son interview par Dominique Pagel, en 1973. De toute façon, comme on l'a vu, Jacques Callies n'avait aucune hâte d'être lié à la Wanderer par un contrat officiel entre les deux firmes. Il lui suffisait que les discussions ne soient pas interrompues.

⁴³¹ M.C. Schneider précise que T.J. Watson et la Dehomag déploierent les plus grands efforts pour que, la formation du cartel mise à part, le contrat entre Bull et Wanderer Werke ne soit pas signé.

⁴³² Confirmé par E. Black : « *IBM et l'Holocauste* »

Il avait néanmoins gagné plusieurs mois. Pendant ce temps, il pouvait, entre autres, continuer à fournir au Contrôleur Carmille les matériels qui étaient nécessaires à celui-ci pour sa préparation de mobilisation clandestine. Mais, bien sûr, cela, le Dr Klee et son équipe l'ignoraient totalement, d'autant plus que les motifs de refus et de reports de signature invoqués par Jacques Callies étaient valables. Peut-être voulait-il lui aussi faire revoir en détail le texte de ce projet d'accord et en faire avaliser les modifications par ses experts puis le soumettre à nouveau à son Conseil d'Administration ? Autant de questions qui se posent, et qui demeureront sans réponse. Enfin, pendant les mois ainsi gagnés « *sous la protection de cet accord [Jacques Callies était parvenu] à éloigner les militaires [et à obtenir] les autorisations nécessaires pour [les] expéditions en Zone Libre et à [la] filiale belge.* ». Dans sa note de février 1945, il conclut ainsi cette première phase des négociations : « *Le résultat est acquis, il n'y a qu'à repousser la signature le plus possible.* »

La date du 31 juillet fut repoussée à plusieurs reprises, d'abord au 31 octobre, puis au 15 décembre. Par conséquent, à la fin de l'année 1941, si les négociations étaient en bonne voie, l'accord, lui, n'était toujours pas signé et, de report en report, Bull fit traîner l'affaire encore près d'une année. Seules des raisons impératives amenèrent Jacques Callies à y apposer sa signature.

De quelle manière celui-ci s'y prit-il pour, à nouveau, faire accepter du Dr Klee ces reports successifs ? Quels furent les motifs ou les prétextes invoqués ? Toujours est-il que la Direction de Wanderer-Werke accepta, sans apparemment provoquer de conflit avec Bull, ni menacer de rompre les négociations. Peut-être n'avait-elle pas non plus intérêt à brusquer les choses. Sur ces différents points, Jacques Callies ne s'est jamais expliqué et, apparemment, cela ne lui fut jamais demandé, ni, pendant les négociations, par le Conseil d'Administration - du moins officiellement - ni plus tard, par la

Commission Interne d'Épuration, et pas davantage par le Comité de Confiscation des Profits Illicites. Il faut reconnaître qu'après la Libération, cette question des reports de signature du contrat n'avait plus guère d'intérêt.

De plus, cette convention portant essentiellement sur des questions de brevets et de licences, l'assentiment préalable de K.A. Knutsen était indispensable, d'autant plus qu'il avait encore des droits personnels sur un certain nombre de brevets déposés en Scandinavie et aux États-Unis, dont le rachat par la Cie Bull n'avait toujours pas été régularisé. Celui-ci avait donc examiné de très près les termes du contrat et en avait analysé les incidences. Ce n'est qu'ensuite qu'il avait donné son accord. Voilà qui avait rassuré les membres du Conseil d'Administration probablement autant sur les conditions mêmes du contrat que sur sa signature qu'une opposition de K.A. Knutsen eut rendue impossible. Ils « *ont approuvé cet arrangement* »⁴³³.

Dans ses grandes lignes, le projet de contrat qu'en janvier 1941, le Dr Klee avait soumis à la Direction de Bull portait essentiellement sur les points suivants :

Si le projet prévoyait bien : « *La collaboration [des deux firmes] dans le domaine des machines à cartes perforées* », il était néanmoins précisé que : « *L'autonomie des deux parties [...] ne sera pas affectée par [le] contrat.* ».

- Les articles 1 et 2 définissent la place respective occupée par chacune des deux parties dans l'industrie de la carte perforée. Il y est clairement établi que, comme l'avait souligné Jacques Callies dès sa première conversation avec le Dr Klee, si Bull était un constructeur et un distributeur expérimenté et reconnu de matériels de ce type, Wanderer-Werke n'en était vraiment qu'au stade des prototypes et des maquettes. Par contre, comme on a pu le voir ci-dessus, la mention des « droits de

⁴³³ Procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 février 1943.

propriété industrielle » ne reflétait pas la situation respective des deux firmes telle qu'elle était en réalité.

- A l'article 1, C.M.B. n'avait pas manqué de faire préserver « *les droits industriels [.....] qui appartiennent aux héritiers du défunt Fr.R. Bull* » dans les pays scandinaves (dont deux, la Norvège et le Danemark étaient occupés par les armées du Reich).
- L'article 3 portait sur la collaboration des deux firmes au plan commercial et industriel.

Notamment, chacune des parties s'engageait à envoyer à l'autre « *sur sa demande ... des spécialistes pour donner des conseils* » mais « *à condition que cela soit possible, sans entraver considérablement le travail de sa propre entreprise.* ». Ici, Bull se préservait contre les exigences éventuelles de son partenaire, car il était évident que c'était la Wanderer qui serait demanderesse en ce domaine et non l'inverse.

- Autre précautions, encore plus importante, que prévoyait l'article 3 – chapitre 5 : « *Sauf en cas d'autorisation spéciale, les conventions ci-dessus n'engagent aucune des deux parties contractantes à montrer des documents ou parties de son entreprise pour lesquels elle s'est engagée à tenir le secret pour des raisons de sécurité nationale, suite à des instructions officielles ou en raison des engagements contractuels vis-à-vis des tiers.* »

Cette clause devait être très importante pour Wanderer-Werke qui ne tenait sûrement pas à laisser voir aux spécialistes Bull susceptibles de venir à Chemnitz ou à Siegmarschönau ce que l'entreprise produisait pour la guerre. Elle ne l'était pas moins pour Bull, qui pourrait ainsi garder secrets certains de ses projets de machines, de dispositifs ou de perfectionnements, mais aussi tout ce qu'elle serait amené à livrer au Contrôleur Carmille. Mais, ce dernier aspect des choses, la Wanderer-Werke l'a toujours ignoré.

- L'article 6, quant à lui, traitait des conditions financières du contrat. Seule la Wanderer-Werke s'engageait à effectuer des règlements contre livraison de machines. CMB ne devant, quant à elle, recevoir de son partenaire ni matières premières ni matériels, le paiement par « clearing » ne fut pas évoqué. En effet, comme pour toutes les commandes allemandes, la Cie Bull se verrait attribuer des bons matières spéciaux, appelés « Bons ZAST ».
- En ce qui concerne les limites géographiques du domaine respectif de chacune des parties, telles qu'elles étaient définies par l'article 9 du projet, elles ont dû paraître à CMB beaucoup trop vagues car le texte définitif du contrat signé fut, sur ce point, très différent de celui du projet initial⁴³⁴.

Plus tard, le 30 décembre 1943, s'adressant à ses cadres lors du déjeuner de fin d'année, Jacques Callies commenta ainsi les limites géographiques, telles que les avait prévues ce contrat :

« A l'Ouest, la frontière 1939 du Reich, c'est-à-dire, non compris Belgique et Alsace-Lorraine. »

*« A l'Est, les frontières du Reich au futur armistice »*⁴³⁵

Ces limites ne furent toutefois pas exprimées aussi clairement dans les documents dont nous avons eu connaissance. Le projet du 29 janvier 1941 et le contrat du 30 décembre 1942 et du 22 octobre 1943⁴³⁶ précisaient les limites territoriales respectives d'activité de chaque société :

« A la Cie des Machines Bull est réservé le territoire de la France, de ses colonies et protectorats et de la Belgique. »

« A la Wanderer-Werke est réservé le territoire du Reich Grand Allemand, de ses colonies et protectorats. »

⁴³⁴ cf. Annexe14

⁴³⁵ CIHB - Dossier « Allocutions & discours »

⁴³⁶ CIHB - Dossier « Wanderer-Werke & Commandes Allemandes »

Mais, en ce mois d'octobre 1943, aucun des deux signataires ne pouvait avoir une idée de ce que serait, dans l'avenir, l'étendue des territoires du « *Reich Grand Allemand* »⁴³⁷

- L'article 11 qui, dans le projet de 1941, ne traitait que des conditions de livraison par Bull à Wanderer et des paiements correspondants, avait dû faire l'objet de tractations longues et tortueuses car Bull était parvenue à faire inclure dans le texte définitif la phrase suivante, particulièrement importante pour la Compagnie :

« Toutefois, il est entendu que Wanderer ne peut pas exiger plus de 20 % de la production totale de Bull »

Nous voici loin des 80 % exigés pour le classement « *Rüstung-Betriebe* », mais, en cette fin de l'année 1941, le contrat que, pour reprendre les termes de Jacques Callies, « *on doit toujours signer demain* », ne l'était toujours pas et, n'étant pas encore classée « *Rüstung* », la Compagnie n'était pas soumise à cette contrainte de fourniture.

Si l'on y regarde de près, on se rend compte que ce contrat, dont bien des points demeurent vagues, laissait aux dirigeants de CMB une marge de manoeuvre relativement importante et on est amené à se demander, là encore, pourquoi la Wanderer-Werke avait accepté de signer une convention aussi peu contraignante pour son partenaire. Consulté, le Professeur Alan S. Milward, citant l'exemple à peu près similaire d'un contrat conclu entre une entreprise allemande et une société norvégienne, apporte le commentaire suivant :

« Si la guerre était gagnée [par l'Allemagne] la forme précise de tels accords était sans importance ».

et, dans le cas contraire :

« continuation de l'armistice[ou] paix avec la Grande-Bretagne et les U.S.A. mais pas avec l'URSS, des accords qui respecteraient le système capitaliste [seraient tolérés]. »

⁴³⁷ CIHB – Dossier « Allocutions et discours »

Chapitre 14

La Compagnie BULL & le Contrôleur CARMILLE

Quand, en octobre 1940, Jacques Callies et Georges Vieillard furent convoqués à Royat par le Contrôleur Général Carmille⁴³⁸, celui-ci était pour eux une vieille connaissance. En effet, depuis 1935 et même plus tôt, il suivait l'évolution de la Cie des Machines Bull et la soutenait auprès des Administrations en général et du Ministère de la Guerre en particulier.

Depuis très longtemps, René Carmille s'était passionné pour ces matériels nouveaux qu'étaient les machines à statistiques et en voyait avec intérêt les possibilités présentes et à venir. Il aurait aimé voir toutes les Administrations françaises mécaniser leurs travaux de bureau. Des raisons de son soutien à la Cie des Machines Bull, René Carmille s'était clairement expliqué dans un rapport du 11 Juin 1935 destiné au Ministère de la Guerre.⁴³⁹

Au plan économique tout d'abord, il affirmait que :

1° - L'apparition de la Cie des Machines Bull sur le marché avait d'ores et déjà incité Hollerith (qui ne s'appelait pas encore IBM) et SAMAS (filiale française de Powers) à pratiquer une baisse de leurs tarifs « *de l'ordre de 25 à 40 %* » procurant ainsi à l'économie nationale « *une économie de 7 à 8 millions de francs de frais* économie qui ne pourrait qu'augmenter au fur et à mesure du développement de l'usage des machines à statistiques, la même observation valant pour les cartes dont le prix « *qui s'est maintenu longtemps à 40 et 50 francs* » le mille « *s'est abaissé à environ 25 francs à*

⁴³⁸ cf. Répertoire biographique

⁴³⁹ Rapport rédigé à l'intention du Gouvernement Français après un voyage d'étude que René Carmille avait effectué en Grande-Bretagne et en Allemagne pour visiter les implantations IBM et Powers, les bureaux et surtout les usines de montage des machines importées des Etats-Unis et aussi celles où étaient fabriquées les cartes mécanographiques - AN-F/60/333 - Rapport n° 72 - Ch.5 - « *La question de la Cie Bull considérée d'après les intérêts économiques généraux du pays et les besoins du Département de la Guerre.* »

*partir du moment où les Papeteries Aussedat ont pu livrer à la Cie Bull des cartes présentant toutes les qualités nécessaires »*⁴⁴⁰

2° - De plus, « *La Cie Bull [...] a donné du travail à des ouvriers qualifiés dont le nombre total est de 250 à 300 [et] « pourra atteindre un millier d'ici deux ou trois ans »*⁴⁴¹ et, ajouta-t-il - dans ce chiffre n'est pas compté « *le personnel des Papeteries Aussedat qui lui est en partie redevable de ne pas avoir de chômage. »*

3° - « *Si la Cie Bull disparaissait, la Société Française Hollerith se fut un peu moins pressée de monter en France toute la gamme de ses fabrications ».*⁴⁴²

En ce qui concernait plus particulièrement la Défense Nationale, si le Contrôleur Carmille exprima le désir de voir la Cie Bull devenir le fournisseur exclusif du Département de la Guerre, et notamment celui du Service du Recrutement et des centres de mobilisation, ceci n'était pas dû à un esprit de chauvinisme mais à un souci de sécurité et, afin de justifier ce traitement préférentiel, il écrivait :

« Nous n'entendons pas porter la plus petite insinuation péjorative contre les dirigeants [d'Hollerith et de SAMAS]. Parmi eux se trouve un personnel français dont les états de guerre sont non seulement honorables mais brillants [...] sa loyauté, sa prudence ne doivent pas être mises en doute. Mais, par la force des choses [...] les services d'études de ces sociétés risquent de se trouver en possession d'éléments, de renseignements, qui sembleront n'avoir qu'un caractère de mécanique technique et qui, par hasard, peuvent tomber sous les yeux de personnes étrangères, aptes à en tirer parti sans que le personnel français de ces usines ait pu s'en douter un seul instant. [...] Enfin, le nombre

⁴⁴⁰ - *ibid.* - pp.64-65

⁴⁴¹ René Carmille se montre ici très optimiste car, le millier de personnes, la Cie Bull ne l'atteindra qu'à l'aube des années 50.

⁴⁴² - *ibid.* - p. 65. C'est le 1er septembre 1934 que la filiale française d'IBM a transféré son siège social à Vincennes. « Chroniques IBM-France ».

*des machines fabriquées peut constituer un renseignement sur les moyens dont dispose l'Etat-Major pour accélérer éventuellement ses changements de plans ».*⁴⁴³

En d'autres termes, l'homme d'expérience qu'il était en matière de « Renseignement »⁴⁴⁴ craignait par dessus tout l'espionnage. Aussi, pour toutes ces raisons, se sentait-il beaucoup plus à l'aise avec les dirigeants de la Cie Bull. En effet, à l'exception du norvégien Knut A. Knutsen dont tous les intérêts privés et professionnels étaient chez Bull, ces hommes étaient tous, comme lui, des officiers de l'armée française, trois d'entre eux Anciens Combattants de la Grande Guerre et, de surcroît, deux étaient, comme lui encore, des polytechniciens : Georges Vieillard (X-1914), Franklin Maurice (X-1907)⁴⁴⁵, René Carmille, quant à lui, était de la promotion X-1906. Avec ces hommes, sortis en quelque sorte du même « moule » et respectant les mêmes valeurs, René Carmille se sentait en pleine confiance. D'autre part, ses compétences techniques personnelles en matière de machines à cartes perforées lui permettaient de parler d'égal à égal avec les ingénieurs de la Compagnie, de demander éventuellement des adaptations ou des études spéciales, et même de proposer des suggestions, en tant qu'utilisateur, toutes choses qui lui auraient été beaucoup plus difficiles sinon impossibles avec les filiales des sociétés anglo-américaines⁴⁴⁶. En résumé, les relations Bull-Carmille avaient fini par tenir plus du partenariat que des rapports habituels client-fournisseur, aussi, est-ce à Jacques Callies et Georges Vieillard qu'il avait tout de suite songé à faire appel quand, à l'automne 1940, l'Etat-Major et lui décidèrent de lancer leur opération clandestine de mobilisation

⁴⁴³ - *ibid.*- pp.65-66

⁴⁴⁴ Information reçue de son fils Robert Carmille, les documents - faible partie du dossier militaire de René Carmille - qu'a titre de dérogation, le SHAT a bien voulu nous communiquer ne faisant pas mention de cette activité.

⁴⁴⁵ Que René Carmille connaissait personnellement depuis leurs études à l'Ecole Polytechnique.

⁴⁴⁶ D'après le témoignage d'un Ancien - à l'époque jeune technicien - quand René Carmille venait chez Bull, non seulement il s'entretenait avec les patrons, mais il s'arrêtait régulièrement au bureau de Roger Clouet - cf. Répertoire biographique - où tous deux passaient de longs moments à travailler en tête à tête..

Ce que René Carmille n'a pas dit, dans son rapport du 11 juin 1935, c'est qu'en Allemagne, tout au long de ses visites des usines de la DEHOMAG, lui et le Contrôleur Général Conquet qui avait été désigné pour l'accompagner⁴⁴⁷, furent continuellement suivis et surveillés de près par un certain Heinz Westerholt⁴⁴⁸, l'homme qui, après l'entrée en guerre des Etats-Unis sera nommé séquestre de la Cie Electro-Comptable (nouvelle raison sociale de la Sté Française Hollerith), et le Contrôleur Général Conquet d'ajouter : « *Ce qu'ignorait [Carmille] c'est que, en 1935, la Gestapo n'avait pas manqué de trouver louche l'intérêt que pouvait prendre un contrôleur de l'armée française à l'organisation mécanographique d'une compagnie d'assurances-vie en vue de calculer rapidement le montant des agios d'une banque.* ».

Nous laissons au Contrôleur Conquet la responsabilité de ses paroles – prononcées près de vingt ans après les faits - bien que nous pensions que Carmille ne l'ignorait sans doute pas mais avait dû faire comme s'il ne s'apercevait de rien et n'avait vraisemblablement pas jugé bon d'aborder cette question dans son rapport.

Par contre, ce que, René Carmille savait très bien, c'est que les responsables et les commerciaux des filiales IBM se rencontraient aux Etats-Unis pour y suivre, en commun et toutes nationalités confondues, la formation technique et commerciale poussée qui ferait d'eux de « purs produits IBM ». Par ailleurs, bien que totalement indépendantes les unes des autres, les filiales ne s'ignoraient pas. Outre qu'elles observaient les mêmes consignes, elles entretenaient entre elles certaines relations commerciales et techniques, ce qui, somme toute, était tout à fait normal puisqu'elles dépendaient de la même maison-mère. Ces remarques valaient d'ailleurs également pour le Groupe Powers, quoique probablement dans une moindre mesure.

⁴⁴⁷ Allocution du Contrôleur Général Conquet, du 25 janvier 1955, à l'occasion de la commémoration du 10ème anniversaire de la mort de René Carmille (document transmis par M. Michel Lévy - INED)

⁴⁴⁸ cf. Répertoire biographique.

Enfin, ce dont, dans ce même rapport, le Contrôleur Général Carmille n'a soufflé mot, c'est que, depuis plusieurs années déjà, la Reichswehr utilisait des machines à cartes perforées pour, contournant certaines clauses du traité de Versailles, augmenter progressivement l'effectif de 100.000 hommes qui lui avait été imposé en 1919 « pour le maintien de l'ordre »⁴⁴⁹. L'objectif du Gouvernement du Reich était en effet de reconstituer et d'organiser le plus rapidement et le plus efficacement possible une armée digne de ce nom et en état de prendre sa revanche sur la défaite de 1918. Mais, cet aspect des choses n'entrant pas dans les raisons officielles de son voyage en Allemagne, peut-être fit-il l'objet d'un autre rapport de René Carmille, plus confidentiel destiné, celui-là, à l'Etat-Major, mais ceci, bien que plausible, n'est toutefois qu'une hypothèse. Il semble cependant qu'il en ait fait part à ses amis de la Cie Bull car, le 24 août 1934, dans une lettre adressée au Président du Conseil, et ayant pour objet la promotion du matériel Bull auprès du Ministère de la Guerre, Jacques Bassot⁴⁵⁰ n'hésita pas à en faire état et écrivit :

*« Une telle organisation a déjà été réalisée par la REICHSWEHR il y a 5 ans et il est notoire que cette organisation donne à l'Allemagne une économie, une souplesse et une rapidité très supérieures dans l'exécution de ses plans de mobilisation. Nous nous permettons de joindre à la présente, en 1ère annexe, une note résumant le dossier que nous avons constitué à l'usage de l'Etat-Major de l'Armée. »*⁴⁵¹

D'où pouvait-il, à cette époque, tenir ces informations, sinon du Contrôleur Carmille. C'est de ce qu'il aura observé en Allemagne, en 1935, que s'inspirera Carmille quand, après la défaite de la France, il mettra sur pied, avec l'Etat-Major, le projet de

⁴⁴⁹ C'est ce même nombre d'hommes qu'en Juin 1940, le Reich imposera à la France par la Convention d'Armistice.

⁴⁵⁰ cf. Répertoire biographique.

⁴⁵¹ CIHB - Dossier « Relations avec les Administrations - Présidence du Conseil ». L'annexe en question est absente du dossier.

mobilisation clandestine pour lequel il demandera la coopération de la Compagnie des Machines Bull.

1. Le projet « Carmille » : Origine et objectifs

Le projet de mobilisation clandestine à propos duquel Jacques Callies et Georges Vieillard avaient été convoqués à Royat⁴⁵² naquit du refus d'un certain nombre d'officiers de l'Etat-Major, et du Contrôleur Général René Carmille, de considérer la victoire allemande comme définitive sans pour autant passer à la dissidence et rejoindre, à Londres, le Général de Gaulle. Ces hommes demeuraient néanmoins convaincus qu'un jour ou l'autre la France reprendrait le combat aux côtés des Anglais⁴⁵³. Interrogé à ce sujet, le Colonel Paul Paillolle⁴⁵⁴ nous a précisé que, depuis la fin de l'année 1940, il était au courant de l'activité clandestine de Carmille, à Lyon, et a ajouté que :

« Sa mission répondait aux directives confidentielles de Weygand, en juillet 1940⁴⁵⁵ : Préparer secrètement une mobilisation afin d'étoffer l'Armée de l'Armistice dans l'hypothèse de sa participation à des opérations alliées de libération. »⁴⁵⁶.

D'après le Colonel Oudot de Dainville, dans une note du 16 août 1940, René Carmille avait exposé son projet au Ministre⁴⁵⁷, mais encore fallait-il obtenir les moyens de le réaliser, c'est-à-dire les crédits financiers. Or, qui pouvait les lui procurer si ce n'est le Gouvernement, donc le maréchal Pétain.

D'après des témoignages oraux dont il ne nous reste malheureusement aucune trace⁴⁵⁸ - René Carmille se serait entretenu personnellement avec le Maréchal et ne lui aurait rien dissimulé, ni de l'objectif réel de l'opération, ni de la façon dont il entendait la mener à

⁴⁵² cf. Chapitre « Alors naquit l'usine de Lyon ».

⁴⁵³ En cet été 1940, il n'est pas encore question des Américains.

⁴⁵⁴ cf. Répertoire biographique.

⁴⁵⁵ Souligné par l'auteur.

⁴⁵⁶ Lettre à l'auteur du 10 septembre 1995 - Archives privées.

⁴⁵⁷ Très certainement Weygand - Cité par le Colonel Oudot-de-Dainville : « L'O.R.A. - La Résistance de l'Armée » - Chapitre 1 - « Les premiers pas dans la clandestinité » (Mémoire du Général Colson - Archives Weygand)

⁴⁵⁸ Ce qui est bien compréhensible puisqu'il s'agissait d'une affaire secrète dont rien ne devait filtrer

bien, c'est-à-dire que le Service dont il demandait la création (et dont la première appellation fut Service de la Démographie) ne serait qu'une couverture et que les travaux clandestins seraient noyés dans la masse d'autres travaux statistiques, bien officiels ceux-là, qui, vu la situation de l'heure, seraient en même temps bien utiles au pays. Le Maréchal - dit-on - l'écouta, accepta de lui procurer les moyens matériels et financiers qu'il demandait, mais, toutefois, l'avertit que si les Allemands découvraient le pot aux roses et l'arrêtaient, il ne bougerait pas⁴⁵⁹.

Quelles raisons incitèrent le Maréchal à donner son accord sur cette entreprise dont la réussite était aussi aléatoire ? Jusqu'à ce jour, nul n'a pu le dire et, à ce propos, le Colonel Oudot de Dainville écrit, dans son ouvrage sur l'O.R.A. :

*« La pensée du Maréchal, très secrète, n'a jamais été pénétrée. »*⁴⁶⁰

ajoutant :

*« Si, au fond de lui-même, le Maréchal a approuvé la préparation de l'Armée en vue de la libération du territoire, il ne voulait en aucune façon s'y compromettre, il s'estimait lié par les conditions d'armistice »*⁴⁶¹

On retrouve un sentiment analogue chez Henri Frenay :

*« Le Maréchal est lié par la Convention d'Armistice, il ne peut agir ouvertement contre l'Allemagne, mais ses tentations ne sauraient faire de doute; ce qu'il ne peut faire, nous le ferons. »*⁴⁶²

Comme on le sait, il devait changer d'idée par la suite.

⁴⁵⁹ Information de Robert Carmille - Témoignage de sa mère, Mme René Carmille et de l'Inspecteur Sassi, adjoint de son père. (Entretien du 28/10/98). En effet, quand en février 1944, Carmille fut arrêté, le Maréchal, pourtant informé, « ne bougea pas » et ne fit rien pour le tirer des griffes de la Gestapo lyonnaise.

⁴⁶⁰ Col. Oudot de Dainville : « L'O.R.A. - La Résistance de l'Armée » (p.7)

⁴⁶¹ - *Ibid.* - (p.8)

⁴⁶² Henri Frenay : « *La nuit finira.* » - (p.28) - Bien qu'il ignore tout de cette opération clandestine et que son action résistante ait pris une forme tout à fait différente, en cet été 1940, Serge Ravanel éprouve à peu près les mêmes sentiments vis-à-vis du Maréchal : « De l'avis général, le Maréchal Pétain avait bien manœuvré. Il avait réussi, pensait-on, à préserver nos possibilités de reprendre la lutte. » - « *L'esprit de résistance* » - (p.32)

Ces moyens, René Carmille les obtint effectivement et par une Loi du 14 novembre 1940⁴⁶³ était créé « Un Service de la Démographie », rattaché au Ministère des Finances, et « *chargé des opérations de toute nature intéressant la population française et notamment le recensement de la population et de la statistique de la main-d'oeuvre* »⁴⁶⁴, avec pour directeur, le Contrôleur Général de l'Armée, René Carmille.

Il ne semble pas que les Allemands aient réagi auprès du Gouvernement de Vichy, sinon à la création de ce nouveau service, mais au fait qu'il avait à sa tête ce Contrôleur Carmille qui était loin de leur être inconnu. Ceci ne pouvait pourtant avoir échappé au Major Passow⁴⁶⁵ et à Heinz Westerholt⁴⁶⁶, mais ils ne perdirent certainement pas de vue ce nouvel organisme. Toutefois, des raisons de cette apparente passivité nous ne savons rien et sans doute les ignorerons-nous toujours⁴⁶⁷. Un homme, par contre, auquel la création de ce nouveau service de statistiques n'avait pas échappé⁴⁶⁸, c'est Marcel Déat, le directeur du journal « L'Oeuvre », quotidien de plus en plus collaborationniste. Celui-ci ne se fit pas faute de mettre en lumière les doutes que lui inspirait cette affaire et, dans son éditorial du 25 novembre 1940 intitulé « *De la statistique au camouflage* », il écrivit :

« [...] *il vaut la peine de signaler un exemple remarquable de ces opérations dont on est bien obligé de penser qu'elles cachent des desseins à longue portée. Le Journal Officiel du 29 novembre 1940 a publié une loi inattendue qui a pour objet de créer, au Ministère des Finances, un Service de la Démographie. On pourrait penser qu'il y a un*

⁴⁶³ J.O. du 29 novembre 1940.

⁴⁶⁴ Art. 2

⁴⁶⁵ cf. Répertoire biographique

⁴⁶⁶ cf. Répertoire biographique

⁴⁶⁷ En 1965, sur la fin de sa carrière, Kurt Passow a bien laissé un compte-rendu de ses activités au sein des Services Mécanographiques de la Wehrmacht - puis, après la guerre de la Bundeswehr (rapport essentiellement technique), dans lequel il cite - une seule fois - le nom du Contrôleur Carmille - « *Wehrtechnische Monatshefte* » - Vol. 62 (1965) - Chapitre «*Das Maschinelle Berichtswesen - als Grundlage für die Führung im II. Weltkrieg* » - Document communiqué par Lars Heyde - *op. cit.* - Correspondance du 23/11/98

⁴⁶⁸ « *Renseigné par [un certain] Raoul Husson* » a écrit Alfred Sauvy - Lettre à l'auteur - Archives privées.

*légitime souci de la population française et qu'il s'agit d'un service statistique lié à l'hygiène et à la politique de la famille. Sous cette réserve qu'il existe depuis longtemps une Statistique Générale de la France, à qui on oublié de donner des crédits, et qui aurait très bien pu étendre ses attributions.[...] A-t-on vu là un moyen de caser quelques centaines d'hommes de bonne qualité qu'on tient à garder à toutes fins utiles ? **Est-ce un moyen ingénieux de remplacer d'un coup tous les bureaux de recrutement ? Est-ce une entreprise militaire ou civile ? En tout cas, l'idée aurait pris naissance dans la cervelle d'un contrôleur général du Ministère de la Guerre et c'est l'armée qui en aurait imposé la réalisation aux Finances, un peu ahuries tout de même de cette dépense massive et injustifiée.** » ⁴⁶⁹*

Quoi qu'il en soit, le Service de la Démographie avait vu le jour, doté d'un personnel nombreux⁴⁷⁰ et des crédits nécessaires à l'acquisition des équipements mécanographiques indispensables à sa double mission, l'officielle et la clandestine.

2. Le parc Bull du S.N.S.

C'est le 18 décembre 1940 que fut signé le premier contrat qui liait la Cie des Machines Bull au Service de la Démographie. Il inaugurerait une longue série de marchés qui devaient constituer, sur l'ensemble des équipements Bull en service, le parc peut-être le plus important de tous ceux de la clientèle de la Compagnie et représentaient un chiffre d'affaires particulièrement élevé, même par rapport à ceux qu'elle traitait habituellement avec ses plus gros clients des Administrations : 36 millions de francs, à percevoir sur quatre ans⁴⁷¹.

⁴⁶⁹ Souligné par l'auteur. - Dans sa biographie du maréchal Pétain, Marc Ferro attribue, entre autres, l'arrestation de Pierre Laval au fait que c'est ce dernier qui aurait inspiré à Marcel Déat cet article dénonçant le Contrôleur Carmille et son projet de remobilisation clandestine. Cela semble quand même quelque peu surprenant.

⁴⁷⁰ Le corps des administrateurs comprenait, en dehors du directeur, 500 personnes et l'effectif des commis était de 425 employés, cet effectif total ne devant toutefois être réalisé que progressivement. (J.O. du 29/11/40 - Loi du 14/11/40 - Art.6 et 7)

⁴⁷¹ CIHB - Procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 1941.

Pour faire face aux investissements nécessaires, la Compagnie dut avoir recours à un financement extérieur. C'est ainsi que, le 14 février 1941, la Banque de Paris & des Pays-Bas (B.P.P.B.) mettait à sa disposition ;

*« une facilité d'un montant global de 15 millions de francs dont la bonne fin serait garantie par la délégation, à titre de nantissement, des marchés signés avec le Ministère des Finances (Démographie) »*⁴⁷².

Ultérieurement, au fur et à mesure de la signature des marchés suivants, Bull eut de nouveau recours à la B.P.P.B. pour financer les investissements correspondants, toujours en contrepartie de la mise en nantissement des dits marchés. Ainsi furent progressivement équipés l'Etablissement Central de Lyon - là où étaient exécutés les travaux clandestins - puis les Directions Régionales de Clermont-Ferrand, Limoges, Bordeaux, Rennes, Reims, Dijon, Nancy, ainsi que l'antenne de Paris du Service National des Statistiques. Toutefois, la politique de Carmille étant de ne pas dépendre d'un seul fournisseur, la Cie Bull n'équipa pas la totalité des Directions Régionales (D.R.) du S.N.S., et la Cie Electro-Comptable reçut une part des commandes à peu près équivalente à celle de Bull. Mais, au fur et à mesure que passèrent mois et années et que se fit plus dure la pénurie de matières premières, les deux constructeurs eurent de plus en plus de mal à tenir leurs engagements⁴⁷³, notamment la Cie Electro-Comptable qui, après l'entrée en guerre des Etats-Unis, en Décembre 1941, ne reçut plus d'Amérique ni sous-ensembles de machines à monter dans ses ateliers, ni pièces détachées, ni matières premières qui jusque là ne lui avaient jamais fait défaut et qui, de plus, était dans l'obligation de travailler en priorité pour la Dehomag.

Très vite, le Service National des Statistiques devint, pour la Compagnie des Machines Bull, un client « majeur », majeur par l'importance de son parc de matériels, mais

⁴⁷² CIHB - P.V./C.A. du 15 avril 1941, le Conseil donnant à Franklin Maurice - demeuré à Lyon - « tous pouvoirs pour signer toutes pièces relatives à cette opération ».

⁴⁷³ cf. la correspondance échangée entre la C.E.C. et la D.I.M.E. à ce sujet – AN-68/AJ/72 – Dossier 117

majeur aussi par la compétence technique de son patron et de l'équipe de techniciens et d'opérateurs dont il s'était entouré.

La série des marchés S.N.S. qui nous est parvenue comporte malheureusement de telles lacunes qu'il est pratiquement impossible de déterminer avec précision le nombre des machines Bull livrées au S.N.S. pendant la période de l'Occupation, d'autant plus que certains marchés ou avenants portaient sur des échanges, des additions ou des extensions de matériels.

D'après les marchés de commandes figurant aux archives Bull, au moment où le S.N.S. dut exploiter les informations recueillies lors du Recensement des Activités Professionnelles de Juillet 1941, le parc de matériels Bull dont il disposait pouvait être estimé approximativement à entre 200 et 250 poinçonneuses⁴⁷⁴, un nombre à peu près équivalent de vérificatrices⁴⁷⁵ une cinquantaine de trieuses, une douzaine de tabulatrices, une dizaine de traductrices, et à peu près autant d'interclasseuses⁴⁷⁶ mais, une seule calculatrice.⁴⁷⁷

A ces chiffres, qui ne représentent toutefois qu'un minimum, il convient d'ajouter les équipements livrés en Juin 1940 au Parc d'Artillerie de Lyon puis transférés au Service de la Démographie, ainsi que ceux du Bureau du Recrutement de Rouen qui avaient pu être évacués sur Lyon⁴⁷⁸. Si approximatifs que soient ces chiffres, ils donnent une idée de l'importance du parc de machines à statistiques constitué par le Contrôleur Carmille,

⁴⁷⁴ Pour la plus grande part, des « Poinçonneuses à main ».

⁴⁷⁵ Bien que nous n'ayons trouvé trace que de 70.

⁴⁷⁶ D'après Raymond Gaudriault - à l'époque responsable, à l'Etablissement Central de Lyon, pour toutes les Directions Régionales, de la passation des commandes et du suivi des livraisons, il semble qu'une seule interclasseuse ait été effectivement livrée et mise en service. Cette machine ayant, d'après les souvenirs de R. Gaudriault, donné un certain nombre de problèmes.

⁴⁷⁷ Les travaux exécutés par le S.N.S. « étant essentiellement à base de gestion - au moins pour les besoins militaires - ils ne nécessitaient pas de calculatrices » - Entretien de l'auteur avec Raymond Gaudriault - Novembre 1998

⁴⁷⁸ Note de René Carmille au Contrôleur Général Bois du 15 Juin 1941 : « *La Mécanographie dans le Service de l'Artillerie* ».

pour le Service de la Démographie d'abord, puis pour le S.N.S. et dont devait, plus tard, hériter l'I.N.S.E.E.

Ces chiffres appellent néanmoins les observations suivantes :

1) Dépassant les relations humaines et commerciales qui liaient les patrons de Bull au Contrôleur Carmille, l'important organisme qu'avait créé et développé ce dernier était devenu pour la Compagnie un client dont le « poids » participa grandement à la croissance de son chiffre d'affaires.

2) Etant donné que le rythme de production des usines - Paris, puis Lyon - ne progressait pas aussi rapidement que celui des demandes, le volume des livraisons que Bull devait assurer au S.N.S. accaparait une forte proportion des machines sorties par la Compagnie qui, en outre, devait tenir les engagements pris envers d'autres Administrations françaises, aussi ne lui restait-il que peu de marge pour prendre des commandes supplémentaires provenant de « clients » que la Compagnie n'avait guère envie de satisfaire⁴⁷⁹.

3) Le nombre particulièrement élevé des machines nécessaires à la perforation et à la vérification des cartes représentait à lui seul un problème. Les fabriquer à Paris aurait nécessité des travaux d'extension des locaux de l'avenue Gambetta si importants que la Compagnie n'aurait pu, auprès des services français mais surtout allemands auxquels la nouvelle réglementation imposée en Zone Nord par les Autorités d'Occupation l'obligeait à les soumettre pour autorisation⁴⁸⁰, les justifier par une augmentation normale de ses commandes, ce qui rendait cette production quasiment impossible. Passer outre en se « débrouillant » n'eût pas manqué d'attirer l'attention du Major Passow dont les « gens » venaient fréquemment à l'usine, sous des prétextes divers, la

⁴⁷⁹ cf. Paragraphe « Bull & les Commandes Allemandes ».

⁴⁸⁰ Ordonnance allemande du 22 mai 1942 - Philippe Héraklès, « *La loi nazie en France* ».

plupart du temps sans se faire annoncer, afin de voir ce qui s’y passait⁴⁸¹, n’hésitant pas à aller dans les ateliers observer la façon dont les gens travaillaient, par exemple, contrôler de près le temps que mettait une ouvrière pour monter un simple totalisateur, et la façon dont elle s’y prenait ...⁴⁸²

4) Enfin, tout aussi problématique et risquée se posait la question du transport des machines, compte tenu de la fréquence des expéditions, et des autorisations à obtenir pour le franchissement de la ligne de démarcation. L’envoi des « grosses machines »⁴⁸³, celles que l’on ne pouvait fabriquer qu’à Paris, procurait suffisamment de difficultés pour n’y rien ajouter.

Toutes ces considérations justifient donc grandement la décision prise en octobre 1940 par Jacques Callies de monter, en Zone Libre, une usine où seraient fabriquées poinçonneuses et vérificatrices.

3. René Carmille, client exigeant et utilisateur audacieux

En dépit des relations privilégiées qu’il entretenait avec les patrons de la Cie des Machines Bull, René Carmille se montra toujours un client particulièrement exigeant. Ses compétences en matière de machines à statistiques et les contacts personnels qu’il avait avec le Bureau d’Etudes de la Compagnie - en particulier avec Roger Clouet⁴⁸⁴ - lui permettaient d’être tenu régulièrement au courant de l’évolution des matériels. Or, il tenait à ce que ses Services bénéficient toujours des perfectionnements les plus récents. C’est ainsi que, dans un marché de 1942, il fit insérer la clause suivante :

⁴⁸¹ « *fouiner* » disent certains Anciens.

⁴⁸² Souvenir de cette ouvrière qui dut exécuter son travail avec un allemand « *en uniforme* » derrière elle, surveillant tous ses gestes et contrôlant le temps passé sur chaque opération. Elle avait été désignée par son chef d’équipe parce qu’elle était moins émotive que ses collègues. Celui-ci lui avait d’ailleurs recommandé de « *ne pas aller trop vite, mais pas trop lentement non plus et, surtout, de ne pas montrer qu’elle avait peur.* » - Entretien avec l’auteur - 1989

⁴⁸³ Tabulatrices, trieuses, interclasseuses, reproductrices, traductrices, calculatrices.

⁴⁸⁴ Cf. Répertoire biographique

« En cas de construction de tout nouveau type de machines, et sur la demande qui lui en serait faite par le S.N.S., la Cie des Machines Bull s'engage à procéder au remplacement des machines en service dans ses ateliers. ».⁴⁸⁵

Utilisateur audacieux, ce « partenariat » avec la Cie Bull lui permit notamment d'expérimenter des matériels spéciaux. Par exemple, avant même l'Occupation, les ingénieurs de la Cie Bull avaient entrepris, pour le Bureau de Recrutement de Rouen, l'étude de machines pouvant fonctionner avec des cartes 160 colonnes. Figurent en effet, dans les archives Bull, quelques marchés concernant des machines fonctionnant avec des cartes de ce type, notamment une interpréteuse, une trieuse, une tabulatrice « spéciale », et une poinçonneuse automatique et en série P.A.S.⁴⁸⁶.que, plus tard, le S.N.S. demanda de transformer en matériel standard. 80 colonnes. Non seulement ces matériels furent fabriqués, mais ces marchés prouvent qu'il en fut livré au Service de la Démographie⁴⁸⁷.

Ces machines « 160 colonnes » ne furent toutefois utilisées par le S.N.S. qu'à titre expérimental⁴⁸⁸, semble-t-il.

Quand et dans quel but, ces machines furent-elles étudiées et réalisées, au moins en prototypes ou en avant-série ? L'idée vint-elle de Carmille ? Le Bureau d'Etudes Bull vit-il dans ces machines une éventuelle solution de rechange pour le cas où la Compagnie perdrait définitivement le procès en contrefaçon que lui avait intenté la Cie Electro-Comptable au sujet de la carte 80 colonnes à perforations rectangulaires, René Carmille, esprit particulièrement curieux, ayant bien voulu se prêter à l'expérience ? Il est impossible de répondre à ces questions. Par ailleurs, ces matériels ne rappellent rien aux Anciens des ateliers de fabrication ou de contrôle de la Compagnie. Seul un ancien

⁴⁸⁵ CIHB - Marché n° 62, signé le 2 janvier 1942. Il est à noter que c'est dans le courant de l'année 1942 que Bull sortira sa tabulatrice BS.120 avec son imprimante tournant à 150 lignes/minute.

⁴⁸⁶ Entre autre un marché de commande signé lui aussi le 18 décembre 1940.

⁴⁸⁷ Notamment les marchés n° 142 du 15/12/46 et n° 158 du 6/8/47.

⁴⁸⁸ Témoignage de Raymond Gaudriault - Entretien avec l'auteur - Novembre 1998

mécanicien de ville, affecté au S.N.S. de 1943 à 1945, se souvient y avoir vu des « *trieuses non standard commandées et spécialement fabriquées pour le S.N.S.* ». mais il lui fut impossible de préciser s'il s'agissait de machines fonctionnant avec des cartes 160 colonnes.

Exigeant pour les matériels, René Carmille l'était tout autant pour le personnel qui lui était affecté, au plan de la réglementation en vigueur aussi bien que sur le nombre et la présence des techniciens de maintenance. Dès 1940, les marchés stipulaient que :

« le personnel affecté aux travaux d'entretien et de réparation [...] devra faire preuve de sa qualité de français à titre original »

clause qui, à l'époque était de règle dans les marchés conclus avec l'Administration, mais, toujours certainement par souci de sécurité, le marché prévoyait en outre que :

« la liste nominative de ce personnel devra être soumise par la Compagnie à l'agrément du Service de la Démographie. Les personnes agréées recevront des cartes individuelles leur donnant accès dans les ateliers du Service. Ces cartes pourront leur être retirées à tout instant par décision du Directeur du Service. ».

Enfin, il était précisé que :

*« La Compagnie s'engage à maintenir à la disposition du S.N.S. deux mécaniciens en moyenne par Direction »*⁴⁸⁹.

et que :

« L'entretien des machines ne doit gêner en rien le fonctionnement du service. Les mécaniciens peuvent être astreints à effectuer l'entretien pendant les heures des repas

⁴⁸⁹ Au lieu d'un seul comme c'était l'usage chez des clients ayant des ateliers mécanographiques importants, par exemple aux Mines d'Aniche où le directeur, considéré comme exigeant, voulait avoir en permanence à l'atelier « son » mécanicien. Chez les clients « ordinaires », un seul mécanicien de ville assurait l'entretien et le dépannage des machines de plusieurs clients et même, certains marchés conclus avec des clients du secteur privé prévoient que les mécaniciens d'entretien feront des visites périodiques régulières et que les dépannages se feront sur appel téléphonique.

du personnel et de nuit, après les heures supplémentaires de travail, en se conformant dans tous les cas aux diverses consignes données par le Chef de Service ».

toutes clauses qui furent scrupuleusement respectées par la Compagnie des Machines Bull.

4. Les fichiers clandestins du S.N.S.

Le Recensement des Activités Professionnelles du 17 juillet 1941⁴⁹⁰, officiellement destiné à des statistiques de population, devait en réalité permettre à l'équipe de Carmille de retrouver les hommes mobilisables qui, après la défaite, s'étaient dispersés à travers le pays (à l'exception de ceux que Carmille employait dans ses services). Par prudence, Carmille l'avait limité à la Zone Non Occupée. C'est lors de cette opération que, pour la première fois, apparut sur des documents officiels le numéro d'identification à 13 chiffres que le Contrôleur Carmille avait imaginé pour son fichier secret de mobilisation. En 1945, il fut tout naturellement adopté par l'I.N.S.E.E. Plus connu aujourd'hui sous l'appellation de « numéro de Sécurité Sociale » tous ceux, ou presque, qui l'inscrivent consciencieusement et machinalement sur leurs feuilles de maladies en ignorent l'origine militaire, et son objectif clandestin ;

Les travaux relatifs à cette entreprise avaient cependant débuté antérieurement, notamment en ce qui concernait la préparation de l'exploitation prévue sur machines à cartes perforées Bull⁴⁹¹. Les opérations que devaient effectuer les employés du Service Mécanographique de l'Etablissement Central - où était implantée l'équipe de personnes sûres chargées de mener à bien le « projet Carmille » - étaient techniquement analogues à celles concernant les travaux courants. Seule une grille de décryptage permettait de lire et d'exploiter les informations ainsi camouflées. Cette grille résultait d'un câblage spécial des tableaux de connexions qui seraient montés sur les machines d'exploitation,

⁴⁹⁰ cf. Formulaire, en Annexe 15

⁴⁹¹ cf. Modèle de cliché de carte Bull, en Annexe 16

câblage dont le schéma était bien entendu secret. Ce système, nous a expliqué Raymond Gaudriault⁴⁹² dans une correspondance de décembre 1975⁴⁹³ consistait en :

« un schéma de connexions qui, par souci de camouflage, avait permis de brasser les colonnes du dessin de cartes : par exemple, l'une des colonnes caractéristiques de la situation militaire venait se loger dans la zone 'profession', etc... rendant illisibles les informations pour qui ne disposait pas du moyen de rétablir l'ordre correct des colonnes.[...] Ce schéma, simple feuille de papier avec quelques coups de crayon⁴⁹⁴ constituait la clé d'entrée dans le fichier. Il n'en existait qu'un très petit nombre d'exemplaires. »

D'après M.Gaudriault, seuls, Albert Sassi⁴⁹⁵ - autre compagnon de René Carmille – et lui-même détenaient un exemplaire de ce schéma. Grâce à ce procédé, les Commissions de Contrôle allemandes qui - dès avant l'invasion de la Zone Libre - ne manquaient pas de venir inspecter ce qui se faisait au S.N.S., n'ont jamais réussi à découvrir la partie clandestine des travaux statistiques du Service, bien qu'ils aient alors, à ce sujet, de forts soupçons⁴⁹⁶. Mais, quand bien même ils seraient parvenus à mettre la main sur une partie des fichiers clandestins, il leur eut été impossible de les décrypter et de prouver que ces cartes ne constituaient pas autre chose que des « jeux d'essai » destinés à la formation des perforatrices et des opérateurs.

Quant au programme du travail mécanographique proprement dit, la tâche la plus urgente fut d'assurer une formation rapide de l'ensemble du personnel qui devait travailler sur les machines. Les gens à former étant pour la plupart des officiers de haut niveau, il fallait mettre en face d'eux une personne « à la hauteur » - nous a dit

⁴⁹² cf. Répertoire biographique. Annexe 43

⁴⁹³ Lettre de M. Gaudriault à M. Roques - tous deux « compagnons de route du Contrôleur Carmille » du 30 décembre 1965 (p.1) rectifiant certaines erreurs relevées dans l'ouvrage du Colonel Oudot-de-Dainville : « *L'O.R.A. ou la Résistance de l'Armée* ».

⁴⁹⁴ cf. à titre d'exemple, un modèle de schéma de tableau de connexion câblé pour l'établissement d'une facture.

⁴⁹⁵ cf. Répertoire biographique. Annexe 43

⁴⁹⁶ Témoignage de Raymond Gaudriault - Novembre 1998 (entretien avec l'auteur).

Raymond Gaudriault. Aussi, la Cie Bull a-t-elle choisi, pour ce poste, non plus un technicien, mais un ingénieur, M. Jean de Sauville, polytechnicien (X-1934), comme René Carmille et Albert Sassi⁴⁹⁷.

Les informations provenant, d'une part des fiches de démobilisation concernant la totalité des réservistes et, d'autre part, de l'exploitation des formulaires du Recensement de Juillet 1941, permirent de réaliser une « cartothèque » de plus de 2 millions de démobilisés, dont 800.000 pour la seule Zone Sud. Dans cette masse, conformément aux accords passés avec l'O.R.A. (Organisation de Résistance de l'Armée⁴⁹⁸) - c'est-à-dire les militaires qui étaient installés à Royat et qui suivaient « l'opération Carmille » - on sélectionna les fiches susceptibles de servir de base à la constitution d'unités de combat (régiments d'artillerie, d'infanterie etc. ...), ce qui aboutit à la création d'un fichier d'environ 380.000 cartes⁴⁹⁹, correspondant à l'effectif mobilisable, exclusivement en Zone Non Occupée.

Le travail était pratiquement terminé en Mars 1942. Restait à effectuer la répartition de ces réservistes par unités, qui devait constituer la phase suivante. C'est ainsi qu'au début de 1943, le programme permettant la mise en oeuvre de la mobilisation clandestine était pratiquement opérationnel.⁵⁰⁰

Mais, alors qu'à Vichy, aussi bien qu'à Royat, on s'attendait plutôt à un débarquement sur les côtes méditerranéennes du sud de la France pour le printemps 1943⁵⁰¹, c'est en Afrique du Nord que, dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, débarquèrent les forces anglo-américaines. De leur côté, au matin du 11 novembre, les Allemands franchirent la ligne de démarcation et envahirent la Zone Libre. Du Gouvernement de Vichy ne vint

⁴⁹⁷ cf. Répertoire biographique et lettre de M. Gaudriault à M. Roques - *opus cité* - .

⁴⁹⁸ cf. « Sigles & Définitions ». – Annexe 1

⁴⁹⁹ Chiffre indiqué par Albert Sassi dans une attestation du 13 décembre 1957, et confirmé par M. Raymond Gaudriault lors de son entretien avec l'auteur, en novembre 1998.

⁵⁰⁰ cf. Attestation de M. Albert Sassi du 13 décembre 1957.

⁵⁰¹ J.P. Azéma-F.Bédarida : « *La France des années noires* » - T. 2 (p.10) : « L'opération Torch et la réaction de Vichy ».

aucun ordre pour tenter de s'y opposer, seulement des instructions pour que les soldats et les officiers de l'Armée d'Armistice soient écartés de la route des troupes allemandes⁵⁰², et le 27 novembre « *partout, dans l'ex-Zone Libre, les troupes allemandes pénètrent dans les casernements de l'Armée d'Armistice. [...] L'Armée d'Armistice avait cessé d'exister.* »⁵⁰³

Au S.N.S., les gens impliqués dans le travail clandestin se hâtèrent de détruire les documents compromettants⁵⁰⁴. Quant aux fichiers des réservistes mobilisables, il fut déménagé de l'Etablissement Central afin d'être mis en sûreté au Séminaire des Jésuites de Montgré, un quartier de Villefranche-sur-Saône.

« *Je nous revois - écrit en 1975 Raymond Gaudriault à M. Roques - avec notre ami Sassi, poussant tous deux une charrette à bras dans les rues de Lyon pour l'embarquer en direction de Villefranche.* »

Sur cette charrette, avaient été soigneusement empilées les boîtes contenant les cartes perforées⁵⁰⁵. Ils parvinrent toutefois à gagner le Séminaire de Montgré sans problèmes.

Lors d'un entretien de décembre 2004 avec M. Robert Carmille (fils de René Carmille), celui-ci nous a dit que seule ne partie des fichiers clandestins avait été envoyée à Montgré et que, lui, qui travaillait alors au S.N.S., avait conservé un fichier de spécialistes qu'il avait soigneusement mis en sûreté.

Après que les fichiers aient été soigneusement dissimulés dans les caves des Jésuites de Montgré, sous la garde du Père de Boissieu, le travail sur les cartes s'est arrêté⁵⁰⁶, mais Carmille n'abandonnait pas l'espoir de reprendre cette opération un jour ou l'autre et, le

⁵⁰² J. Delperrié de Bayac : « *Le royaume du Maréchal* » : « Il n'est pas question d'empêcher les Allemands d'envahir la Zone Libre, ni de rappeler des réservistes. Il s'agit seulement de faire en sorte que l'Armée d'Armistice ne soit pas prise au nid. Après, on verra. » (p. 380)

⁵⁰³ - *ibid.* - (p.392)

⁵⁰⁴ R. Gaudriault a détruit « *tout ce qui concernait les machines* » et M. Caffot le reste - Entretien de R. Gaudriault avec l'auteur, le 25 mai 1993.

⁵⁰⁵ 190 boîtes de 2.000 cartes, mode de rangement classique dans les services mécanographiques, soit environ 1,30 m³

⁵⁰⁶ Témoignage de R. Gaudriault - *op. cit.* -

4 décembre 1942,⁵⁰⁷ il faisait visiter au maréchal Pétain l'atelier mécanographique de la Direction Régionale de Clermont-Ferrand, visite au cours de laquelle lui fut faite une démonstration du fonctionnement des machines et de l'utilisation pratique éventuelle des fichiers, lui montrant qu'il était ainsi parfaitement possible de réunir rapidement les éléments de plusieurs divisions. A l'issue de la démonstration, le Maréchal « *ne fit pas de commentaires* ».

Une question se pose cependant : Pourquoi Carmille a-t-il choisi cette époque (décembre 1942) pour faire cette démonstration au Maréchal Pétain, alors que les Allemands venaient d'envahir la zone libre et qu'il n'y avait eu de sa part aucune réaction. De plus, nous a dit son fils, Robert, le Contrôleur Général Carmille n'avait aucune confiance dans ledit Maréchal. Voici encore une question à laquelle nous ne pouvons apporter aucune réponse, sinon penser que René Carmille qui n'était pas un naïf devait avoir ses raisons.

Toutefois, l'affaire de la mobilisation clandestine en resta là. Le « projet Carmille » ne servirait pas à la libération du pays, au moins pour la France métropolitaine, car, nous a encore dit son fils, des fichiers Carmille furent très utiles lors de la libération de l'Afrique du Nord, pour la constitution de contingents français qui devaient combattre aux côtés des armées alliées.

Les fichiers demeurèrent sous la protection des Pères Jésuites jusqu'au début de l'année 1944 où, de Montgré, ils auraient - pour une raison que nous ignorons - été transférés à Lyon, sans qu'apparemment les gens du S.N.S. en aient été informés. En effet, un

⁵⁰⁷ Oudot de Dainville : « *L'O.R.A.* » - Chapitre 2 : « Les acteurs » - Cette visite à la Direction du S.N.S. de Clermont-Ferrand a été confirmée à l'auteur par un ancien « Bulliste », alors jeune mécanicien de ville que la Compagnie avait été placé « chez Carmille » pour lui éviter les ennuis d'une réquisition pour la « Relève ». Il se souvient - dit-il - s'être mis dans un petit coin, par curiosité, car cette visite était un « événement », et avoir vu le Maréchal auquel Carmille - qu'il connaissait bien pour l'avoir vu dans les ateliers du S.N.S.-Clermont (Chamalières) - montrait les machines en fonctionnement, mais bien sûr notre jeune homme n'a rien entendu des propos qui furent alors échangés entre Carmille, ses supérieurs et le Maréchal. - Entretien avec l'auteur, mai 1999.

ancien professeur du Collège des Jésuites de Lyon - le Père Ravier - se souvient qu'au début de l'année 1944 :

*« Le Père Chabussy, recteur du Collège, ancien commandant des troupes alpines [...] est venu, une nuit, avec des officiers [français], habillés en civil, apporter des fichiers qu'ils ont scellés dans les murs de la cave [du collège de la rue] Ste-Hélène. »*⁵⁰⁸

Aucune information ne fut fournie au Père Ravier sur la nature exacte de ces fichiers qui dormirent ainsi dans les murs de la cave du collège de la rue Ste Hélène jusqu'à la libération de Lyon. Leur présence causa cependant bien du souci au « Bon Père » et à son Recteur. En effet, au mois de mai 1944, la Milice avait non seulement investi le collège et expulsé ses habitants mais avait également transformé la cave qui abritait les fichiers en « salle d'interrogatoires ». Le Père Ravier qui avait trouvé asile dans un immeuble voisin du collège d'où il pouvait surveiller ce qui s'y passait, trembla souvent de peur que ne se produise un incident qui provoquerait leur découverte par les miliciens.

S'agissait-il bien là des « fichiers Carmille » ? Bien qu'il le pense, le Père Ravier ne peut l'affirmer, n'ayant jamais vu ce que contenaient ces boîtes et ne sachant qu'une seule chose : c'étaient des fichiers militaires et secrets qui, croit-t-il se souvenir, venaient de Montgré.

Après leur séjour au Séminaire de Montgré - et peut-être au Collège de la rue Ste Hélène - que devinrent les « fichiers Carmille » ? Apparemment, personne, à ce jour, ne peut le dire. D'après le fils Carmille, ils auraient été détruits après la fin de la guerre.

Le 25 janvier 1944, René Carmille négociait avec la Cie Bull un contrat pour la fourniture de :

- 3 traductrices

⁵⁰⁸ Interview, par l'auteur, du Père Ravier, le 13 novembre 1993, au Centre Culturel des Fontaines, à Gouvieux (Oise).

- 9 tabulatrices
- et 14 trieuses.

Ce dernier contrat, ce ne fut pas lui, hélas qui le signa, le 10 février 1944, mais M. Marie.

En effet, le 3 février 1944, les Allemands avaient arrêté le Contrôleur Carmille, dans son bureau lyonnais de la rue des Archers, ainsi que son adjoint M. Jaouen⁵⁰⁹. Incarcéré à Montluc, interrogé par Klaus Barbie, il fut déporté à Dachau où il mourut d'épuisement le 25 janvier 1945⁵¹⁰

Son arrestations fut-elle due à ses travaux clandestins du S.N.S. ou parce, depuis le mois de décembre 1943, René Carmille appartenait au Réseau Marco Polo en tant qu'agent P3 pour lequel il faisait du renseignement et des faux papiers pour des résistants et des juifs. Nous l'ignorons.

5. BULL et les successeurs du Contrôleur Carmille

La disparition du Contrôleur Carmille, si elle fut durement ressentie par Jacques Callies et Georges Vieillard qui perdaient en lui plus qu'un client et un partenaire, un ami⁵¹¹, n'altéra pas les relations commerciales de la Cie des Machines Bull et du Service National des Statistiques. Les successeurs de René Carmille poursuivirent à cet égard la même politique. Marchés et avenants se succédèrent à peu près au même rythme, suivant les mêmes conditions et avec les mêmes exigences. Après la guerre, l'I.N.S.E.E. succéda au S.N.S., mais cette évolution ne changea rien à cet état de choses, ce grand service de l'Etat demeura un des clients privilégiés de la Cie des Machines Bull et,

⁵⁰⁹ Celui-ci avait simplement tenté de s'interposer entre Carmille et les Allemands venus l'arrêter. Déporté lui aussi, il mourut dans le train qui l'emmenait en Allemagne - Information confirmée par Raymond Gaudriault - Novembre 1988 - Entretien avec l'auteur.

⁵¹⁰ cf. Répertoire biographique.

⁵¹¹ Dans un projet de discours qu'il avait préparé pour le 11 novembre 1945, Jacques Callies avait - écrit-il - *cru de son devoir d'associer* » le Contrôleur Carmille aux « Morts pour la France » ayant appartenu à la Compagnie - CIHB - « Allocutions & Discours ».

aujourd'hui encore, l'I.N.S.E.E. continue de représenter un des « comptes » les plus importants de la clientèle du Groupe Bull.⁵¹²

⁵¹² Ecrit dans les années 1998/1999, nous ignorons ce qu'il en est à présent.